Mobilité professionnelle et géographique des pêcheurs thaïlandais

par
Théodore Panayotou
Harvard Institute for International Development
Université d'Harvard
Cambridge, Massachusetts
Etats-Unis
et
Donna Panayotou
Newton, Massachusetts
Etats-Unis

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

M-43
ISBN 92-5-202347-X

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, mise en mémoire dans un système de recherche bibliographique ni transmise sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit: électronique, mécanique, par photocopie ou autre, sans autorisation préalable. Adresser une demande motivée au Directeur de la Division des publications, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Via delle Terme di Caracalla, 00100 Rome, Italie, en indiquant les passages ou illustrations en cause.

© FAO 1999

PREPARATION DU DOCUMENT

Dans les modèles bioéconomiques classiques, on considère en général qu'il est assez facile de passer de la pêche à d'autres activités, et vice-versa, même si l'on reconnaît parfois qu'il peut être plus difficile de sortir de ce secteur que d'y entrer. Cette hypothèse mérite d'être vérifiée, notamment en ce qui concerne la pêche artisanale dans les pays en développement où la présence ou l'absence de possibilités d'emploi a une importance critique pour l'aménagement des pêcheries. Pour la première fois, on a donc étudié le degré de mobilité des pêcheurs d'un pays en développement, dans le cadre des activités du Programme ordinaire de la FAO qui visent à aider les administrateurs et autres responsables de l'aménagement des pêcheries. Le présent document fait partie de la série de la FAO sur les PRATIQUES D'AMENAGEMENT DES PECHES.

A l'époque où cette étude a été réalisée, Theodore Panayotou faisait partie du Conseil du développement agricole et travaillait à la Faculté d'économie et d'administration des affaires de l'Université Kasetsart de Bangkok (Thaïlande) tandis que Donna Panayotou poursuivait ses études à l'Université Thammaset de Bangkok. Théodore Panayotou travaille actuellement au Harvard Institute for International Development (HIID), Université de Harvard, 1737 Cambridge Street, Cambridge, MA 02138, Etats-Unis. Donna Panayotou est consultante en économie (26 Brooks Avenue, Newton, MA 02165, Etats-Unis).

REMERCIEMENTS

Les auteurs remercient le Département des pêches du Royaume de Thaïlande pour son soutien logistique, la FAO pour son appui financier, Songpol Jetanavanich pour son aide en matière de recherche, et Francis T. Christy Jr. pour ses utiles observations.

Distribution:

Département des pêches de la FAO
Fonctionnaires régionaux des pêches de la FAO
Directeurs des pêches
Sélecteur, Aménagement des pêches
Auteurs

La référence bibliographique de ce document doit être donnée ainsi:

Panayotou, T. et D. Panayotou, 1988. Mobilité professionnelle et géographique des pêcheurs Thaïlandais. FAO Doc.Tech.Pêches, (271):72 p.

RESUME

La présente étude tente de résoudre l'antinomie entre la théorie du libre accès, qui suppose une mobilité parfaite des facteurs entre le secteur des pêches et les autres branches de l'économie, et les études de pêcheries artisanales qui concluent à l'absence de mobilité professionnelle et géographique des pêcheurs.

A partir de deux enquêtes menées à cinq ans d'intervalle dans plusieurs villages de pêcheurs thaïlandais et analysées avec différentes méthodes, on s'est efforcé de déterminer le degré de mobilité des ménages de pêcheurs, d'identifier les obstacles à la mobilité et d'en mesurer l'importance relative. On a constaté que les pêcheurs sont sensibles aux incitations économiques et passent d'un emploi à un autre lorsqu'ils y trouvent un profit. Toutefois, cette mobilité est tempérée par des facteurs non économiques tels que l'âge, le lieu, la religion, l'isolement et les préférences professionnelles. Elle est beaucoup plus grande sur le plan professionnel que sur le plan géographique.

Les pêcheurs nient avoir un attachement sentimental pour leur métier mais reconnaissent qu'ils sont attachés à leur région et qu'ils se méfient des lieux éloignés et inconnus. Si on leur donne le choix, ils préfèrent d'autres régions rurales aux grandes villes, et l'agriculture ou la pisciculture à l'usine. La religion et l'éloignement semblent réduire la mobilité géographique, les musulmans se montrant plus enclins à se déplacer que les bouddhistes.

Bien qu'importante, la mobilité entre le secteur des pêches et les autres secteurs est moins grande que celle que l'on observe pour les activités autres que la pêche. Il y a plus de mobilité de la main-d'oeuvre du secteur des pêches vers les autres branches de l'économie qu'en sens inverse, mais la situation peut être différente en ce qui concerne le capital. Les migrations de pêcheurs hors de leurs communautés d'origine sont temporaires et répondent en général à des incitations économiques concernant notamment des activités de pêche dans d'autres régions; l'entrée dans une communauté de pêcheurs a un caractère plus définitif mais est un phénomène moins courant qui a des origines plus sociales qu'économiques.

Les deux positions extrêmes, à savoir une mobilité parfaite - la théorie du libre accès - et l'immobilité totale - selon des études de pêcheries artisanales - sont rejetées au profit de l'idée d'une mobilité imparfaite mais importante, freinée par des facteurs géographiques et professionnels ainsi que par des facteurs spécifiques aux ménages. Compte tenu de cette conclusion, les efforts des pouvoirs publics pour promouvoir la pêche artisanale rencontreront beaucoup de succès auprès des pêcheurs sous réserve des incitations nécessaires. Toutefois, l'allocation de ressources supplémentaires aux artisans pêcheurs ne leur sera bénéfique à long terme que si l'effort de pêche est contrôlé afin d'éviter une dégradation progressive de la rente et si d'autres possibilités d'emploi sont créées afin d'accroître les coûts d'opportunité.

L'étude indique en outre que, pour qu'une telle politique réussisse, les nouvelles possibilités d'emploi doivent, non seulement être au moins aussi profitables que la pêche, mais aussi être créées à proximité des communautés de pêcheurs (notamment en ce qui concerne les musulmans) et présenter certaines des caractéristiques de la pêche que les intéressés jugent essentielles pour leur mode de vie et leurs conditions de travail. A long terme, une plus grande mobilité professionnelle et géographique devrait être encouragée, notamment dans les zones pauvres en ressources.

TABLE DES MATIERES

		Page
1.	INTRODUCTION	1
	1.1 Objectifs de l'étude	1
	1.2 Signification de l'étude	2
	1.3 Plan et portée de l'étude	2
2.	CADRE ANALYTIQUE: DEFINITION DE LA MOBILITE	2
3.	BESOINS ET SOURCES DE DONNEES	4
4.	MOBILITE PROFESSIONNELLE	5
	4.1 Situation professionnelle	5
	4.2 Connaissance des activités de remplacement et comportements professionnels	8
	4.3 Changements professionnels récents	16
	4.4 Offre de travail	23
5.	MOBILITE GEOGRAPHIQUE	36
	5.1 Généralités sur les lieux d'habitation et les voyages	36
	5.2 Disposition à changer de lieu de résidence	39
	5.3 Entrées dans les communautés de pêcheurs et sorties	40
6.	RESUME ET CONSEQUENCES POUR LA POLITIQUE	44
7.	REFERENCES	51
ANNEXE 1	Modèle d'offre et d'affectation de la main-d'oeuvre	52
2	Questionnaire - "Mobilité de la main-d'oeuvre dans les pêcheries thaïlandaises"	59

LISTE DES TABLEAUX

		Page
1	Expérience professionnelle des chefs de ménages de pêcheurs dans quatre provinces côtières, Thaïlande, 1978	6
2	Répartition par activités des chefs et membres des ménages, dans quatre provinces côtières, Thaïlande, 1978	8
3	Répartition des activités autres que la pêche, par catégorie (chefs de ménage), dans quatre provinces côtières, Thaïlande, 1978	9
4	Répartition des activités autres que la pêche, par catégorie (membres de ménages), dans quatre provinces côtières, Thaïlande, 1978	10
5	Connaissance des possibilités d'emploi et mobilité professionnelle (disposition à changer) des chefs de ménages de pêcheurs, dans quatre provinces côtières, Thaïlande, 1978	12
6	Opinions des pêcheurs quant aux perspectives d'avenir des activités halieutiques dans certains villages de pêcheurs des provinces de Chumporn et de Pang Nga, Thaïlande, 1983	13
7	Connaissance d'activités de remplacement, désir et projets de changement des pêcheurs des provinces de Chumporn et de Pang Nga, Thaïlande, 1983	14
8	Opinions des pêcheurs quant aux difficultés de la pêche rencontrées dans le secteur professionnel dans les provinces de Chumporn et de Pang Nga, Thaïlande, 1983	16
9	Opinions des pêcheurs quant aux difficultés rencontrées dans le secteur non halieutique des provinces de Chumporn et de Pang Nga, Thaïlande, 1983	17
10	Mesures suggérées par les pêcheurs en vue d'améliorer leur situation économique et sociale dans les provinces de Chumporn et de Pang Nga, Thaïlande, 1983	17

		Page
11	Evaluation, en jours-homme, individus et ménage, des entrées et sorties enregistrées entre 1978 et 1983 dans les diverses activités de pêche de certains villages choisis dans le district de Muang, province de Chumporn, Thaïlande	18
12	Entrées et sorties (jours-homme, individus et ménages) enregistrées entre 1978 et 1983 dans différentes activités non halieutiques de certains villages du district de Muang, province de Chumporn, Thaïlande	19
13	Entrées et sorties (jours-homme, individus et ménages), enregistrées entre 1978 et 1983 dans différentes activités de pêche de certains villages du district de Muang, province de Pang Nga, Thaïlande	20
14	Entrées et sorties (jours-homme, individus et ménages), enregistrées entre 1978 et 1983 dans différentes activités non halieutiques de certains villages du district de Muang, province de Pang Nga, Thaïlande	21
15	Moyenne d'âge, niveau d'instruction, sexe et situation de famille des personnes qui, au cours des cinq dernières années (1978-83), (a) sont entrées dans le secteur halieutique, (b) l'ont quitté et (c) y sont restées dans certains villages de la province de Chumporn, Thaïlande	22
16	Moyenne d'âge, niveau d'instruction, sexe et situation de famille des personnes qui, au cours des cinq dernières années (1978-83), (a) sont entrées dans le secteur halieutique, (b) l'ont quitté et (c) y sont restées dans certains villages de la province de Pang Nga, Thaïlande	24
17	Variations des revenus, de l'emploi, des salaires et des équipement de pêche dans certains villages du district de Muang, province de Chumporn, Thaïlande, entre 1978 et 1983	26
18	Variations des revenus, de l'emploi, des salaires et des équipements dans les activités autres que la pêche dans certains villages du district de Muang, province de Chumporn, Thaïlande, entre 1978 et 1983	27
19	Variations des revenus, de l'emploi, des salaires et des équipements des pêcheurs dans certains villages du district de Muang, province de Pang Nga, Thaïlande, entre 1978 et 1983	28
20	Variations des revenus, de l'emploi, des salaires et des équipements dans les activités autres que la pêche dans certains villages du district de Muang, province de Pang Nga, Thaïlande, entre 1978 et 1983	29
21	Variations du revenu total, de l'emploi, des salaires et des équipements dans certains villages de pêcheurs de la province de Chumporn, Thaïlande, entre 1978 et 1983	30
22	Variations du revenu total, de l'emploi, des salaires et des équipements dans certains villages de pêcheurs de la province de Pang Nga, Thaïlande, entre 1978 et 1983	31
23	Evolution de l'effectif de la famille, du nombre de membres actifs, de la participation des femmes à l'offre de travail et du niveau d'instruction des travailleurs des ménages de pêcheurs dans certains villages du district de Muang, province de Chumporn, Thaïlande	33
24	Evolution de l'effectif de la famille, du nombre de membres actifs, de la participation des femmes à l'offre de travail et du niveau d'instruction des travailleurs des ménages de pêcheurs dans certains villages du district de Muang, province de Pang Nga, Thaïlande	34
25	Variations de l'indice des prix des produits de consommation entre 1978 et 1983 dans certains villages de pêcheurs, Thaïlande	35
26	Estimations provisoires des coefficients de mobilité en ce qui concerne la pêche et les autres activités dans les provinces de Chumporn et de Pang Nga, Thaïlande	35
27	Mobilité géographique des chefs de famille de pêcheurs dans quatre provinces côtières, Thaïlande, 1978	37
28	Mobilité géographique (déplacements) par village et lieu de visite, 1983	38
29	Disposition à changer de résidence, à condition d'obtenir un emploi convenable, parmi les chefs de famille de pêcheurs de quatre provinces côtières, Thaïlande, 1978	39

		Page
30	Caractéristiques liées à la mobilité de certains villages des provinces de Chumporn et de Pang Nga, Thaïlande, 1983	41
31	Arrivées dans certains villages de pêcheurs de Chumporn et Pang Nga, Thaïlande, entre 1978 et 1983	42
32	Départs de certains villages de pêcheurs de Chumporn, Thaïlande, entre 1978 et 1983	43
33	Départs de certains villages de Pang Nga, Thaïlande, entre 1978 et 1983	45
34	Destination, activité professionnelle et revenu des personnes quittant certains villages de la province de Chumporn, Thaïlande (données collectées en 1983)	46
35	Destination, activité professionnelle et revenu des personnes quittant certains villages de la province de Pang Nga, Thaïlande (données collectées en 1983)	47
36	Lieu d'origine, activité professionnelle et revenu des personnes arrivant dans certains villages de la province de Chumporn, Thaïlande (données collectées en 1983)	48
37	Lieu d'origine, activité professionnelle et revenu des personnes arrivant dans certains villages de la province de Pang Nga, Thaïlande (données collectées en 1983)	49

LISTE DES FIGURES

		Page
1	Courbe rétrograde de l'offre de travail	53
2	Répartition du travail entre la pêche et le secteur non halieutique	55

1. INTRODUCTION

Tout comme la terre, les forêts et autres ressources naturelles dont les disponibilités sont limitées, la pêche peut rapporter une rente, c'est-à-dire, un revenu supérieur au coût d'opportunité des investissements indispensables à son exploitation. Toutefois, à l'inverse de la terre qui est un bien privé, les ressources ichtyologiques sont accessibles à tous ou sont propriété commune et, par conséquent, les revenus qu'elles créent sont indivis.

Conformément à la théorie du libre accès, ces rentes attirent de nouveaux pêcheurs désireux d'obtenir une part des bénéfices en faisant concurrence aux pêcheurs en place qui intensifient eux aussi leur effort de pêche pour préserver leur part. Cette concurrence aboutit à un excès d'effort et en fin de compte à la dispersion des rentes. Ce n'est qu'à leur dispersion totale que les entrées (accroissement de l'effort) dans le secteur halieutique cessent. Le processus inverse se produit quand les rentes sont négatives. En d'autres termes, lorsque les recettes de la pêche ne couvrent plus le coût d'opportunité des intrants utilisés (autre que le fond de pêche), les pêcheurs, ayant subi des pertes, quittent le secteur pour d'autres activités qui leur permettront de gagner leur coût d'opportunité. Ces départs se poursuivent jusqu'à la disparition des pertes (ou rentes négatives). Dans une situation d'équilibre, les gains des pêcheurs ne sont ni supérieurs, ni inférieurs à leurs coûts d'opportunité, c'est-à-dire aux gains qu'ils réaliseraient dans la meilleure activité de remplacement.

La théorie de l'attribution des ressources librement accessible suppose une mobilité parfaite des facteurs de production. La main-d'oeuvre et les capitaux circulent à l'intérieur comme à l'extérieur des pêches en réponse aux différences de revenu de façon que le rendement du secteur halieutique équivale à celui d'activités comparables. La prédiction de la théorie selon laquelle toutes les rentes disparaîtraient sous le régime du libre accès est essentiellement fondée sur l'hypothèse d'une mobilité parfaite des agents.

Il semble bien qu'il existe effectivement des écarts de revenus (négatifs et positifs) entre les pêcheries et les autres secteurs, en Thaïlande comme ailleurs. Ainsi, dans la province de Chumporn (Thaïlande), les pêcheurs gagnaient en moyenne, en 1978, un salaire de B 59 par jour-homme alors que les ouvriers non qualifiés recevaient B 67 dans la même province, et la main-d'oeuvre familiale employée à la transformation du poisson à domicile B 75. Dans la province de Pang Nga, la situation est encore plus remarquable: la rémunération des travailleurs non qualifiés des secteurs non halieutiques (notamment des industries extractives en haute mer) était de 268 bahts par jour-homme contre 97 bahts payés aux pêcheurs (pêcheurs indépendants, ouvriers pêcheurs et travailleurs transformant le poisson) et 99 bahts dans des activités autres que la pêche. Dans la province de Trat, en revanche, les pêcheurs gagnaient 113 bahts par jour-homme alors que les autres salariés ne percevaient que 48 bahts. Dans cette province, les activités de pêche étaient, en moyenne, trois fois plus rentables que les autres (pour des renseignements plus précis à ce sujet et sur les écarts de revenu, voir Panayotou *et al.*, 1982).

Les différences de salaire existant entre des activités et des lieux analogues amènent à s'interroger sur le degré de mobilité des travailleurs entre les divers secteurs, y compris les pêches, sauf si l'on est disposé à attribuer toutes ces différences de salaire aux frais de recyclage et de réinstallation et/ou à un déséquilibre momentané (adaptation insuffisante à des chocs récents) ou encore, à ne plus faire de la recherche du profit maximum l'objectif de toute l'activité économique. La présente analyse tente d'évaluer le degré de mobilité à l'entrée et à la sortie en identifiant les situations dans lesquelles les frais de recyclage et de réinstallation sont négligeables (ou peuvent être calculés avec exactitude et pris en compte) et dans lesquelles les écarts de salaire ne persistent que pendant le temps requis pour les ajustements. Pour résoudre la question de la validité du principe de maximisation des bénéfices comme objectif de la pêche et d'autres activités économiques, nous admettons qu'en faisant un choix entre la consommation et les loisirs, le mariage détermine son offre totale de travail. Encore faut-il que les ménages de pêcheurs soient économiquement "rationnels" tout en gardant la possibilité de donner la préférence à l'accroissement de leur temps de loisir plutôt que de leur revenu.

Dans ce contexte, une famille de pêcheurs est censée moduler l'affectation de toute son offre de travail de façon à tirer profit des différences de salaire ou, tout au moins, de leurs variations (si leur valeur absolue correspond à une désutilité différentielle entre les activités). Plus la main-d'oeuvre familiale est sensible aux variations des différences (nettes) de salaire entre activités professionnelles et situations géographiques, plus le ménage est considéré comme mobile. Un ajustement faible de la force de travail à des variations importantes des différences de salaire sous-entend une immobilité qui peut être imputable aux caractéristiques socio-culturelles du ménage, ou à l'environnement dans lequel il vit et travaille. Cette étude tente d'identifier, si possible, les obstacles à la mobilité et d'en évaluer l'importance relative.

1.1 Objectifs de l'étude

Cette étude vise expressément à: (1) évaluer la différence du revenu (ou "rente") entre la pêche et les autres activités en calculant le revenu net des pêcheurs pour le comparer à leurs coûts

Note: B = Baht

d'opportunité; (2) corriger, dans la mesure du possible, ces différences en fonction du coût réel d'un changement d'emploi ou de lieu de résidence afin d'obtenir des écarts de revenu exacts; (3) estimer la mobilité pour entrer dans le secteur des pêches comme pour en sortir par rapport à ces différences; et (4) identifier les obstacles à la mobilité, c'est-à-dire les facteurs non-économiques responsables d'un certain immobilisme et de la pérennité des écarts de revenu. Selon l'hypothèse générale de cette étude, il existe un facteur de mobilité sensible aux différences de revenu qui est cependant freiné par des facteurs non-économiques tels que la répartition par âge et par sexe de la famille, sa dimension, son niveau d'instruction, sa religion, son isolement, etc.

1.2 Signification de l'étude

Les conclusions de cette étude devraient avoir à la fois une valeur analytique et des conséquences politiques. Si on en établissait empiriquement l'existence, l'immobilité pour l'entrée dans le secteur halieutique traduirait un niveau d'effort de pêche inférieur à celui prévisible théoriquement, alors que l'immobilité pour en sortir indiquerait un niveau d'effort bien supérieur au niveau correspondant à la théorie classique. Les conséquences pour la politique varient en fonction de l'ampleur et de l'orientation du facteur d'immobilité. Une mobilité restreinte pour l'entrée dans une pêcherie florissante peut inciter à mettre en place un mécanisme de prélèvement partiel des rentes au profit de toute la société. Une aide sociale immédiate et, à longue échéance, des mesures d'incitations supplémentaires en plus des indemnités de recyclage et de réinstallation peuvent s'avérer indispensables en cas d'immobilité pour sortir d'un secteur halieutique en régression. La création de nouveaux emplois peut être insuffisante si la mobilité est entravée par des facteurs tels que des restrictions liées au système de castes, des tabous religieux, ou l'attachement à un endroit précis ou encore à un mode de vie. Les activités de remplacement devraient être aussi intéressantes que la pêche, mais il faut aussi déclencher une certaine évolution sociale favorisant la mobilité des travailleurs.

1.3 Plan et portée de l'étude

Bien que le facteur mobilité comprenne le transfert de la main-d'oeuvre, du capital et des ressources naturelles, la présente analyse ne traitera que de la mobilité des travailleurs. Les autres facteurs de production seront regroupés dans les revenus autres que ceux du travail.

En outre, nous étudierons principalement la petite pêche où une mobilité freinée par des facteurs non-économiques risque davantage de susciter des difficultés. Sur le plan géographique, nous examinerons deux provinces littorales de la Thaïlande, Chumporn et Pang Nga, pour lesquelles nous disposons de données de base, au lieu de tenter d'esquisser un modèle représentatif de la pêche artisanale thaïlandaise.

Et pour finir, nous nous attacherons plus aux modifications de l'offre de main-d'oeuvre suscitées par l'évolution des incitations économiques qu'aux transformations sous forme d'"exode familial". Aussi, mettrons-nous l'accent sur le lieu d'origine (la collectivité de pêcheurs) plutôt que sur le point d'arrivée.

2. CADRE ANALYTIQUE: DEFINITION DE LA MOBILITE

On peut définir la mobilité comme la possibilité de changer de travail, de profession ou de lieu sous l'impulsion d'incitations. Si les propriétaires des facteurs de production (le travail, le capital et la terre) cherchaient uniquement à maximiser leurs gains, ils transféreraient ces facteurs vers les branches qui leur rapporteraient les revenus les plus élevés. Dans un système intemporel et sans frictions, les facteurs de production se déplaceraient entre les utilisations sans l'effet de différences de gains même faibles. Le système n'est cependant ni intemporel ni exempt de frictions; acquérir de nouvelles compétences ou changer la forme du capital prend du temps; en outre, la réinstallation est longue et coûteuse. C'est pourquoi, la mobilité n'apparaît qu'en réponse aux écarts de revenus nets (et non bruts), c'est-à-dire, à la variation du revenu après déduction des frais de recyclage et de réinstallation. Quand des taux de risque différents entrent en jeu, le risque supérieur doit être compensé par un revenu supérieur[1/].

La mobilité varie selon les facteurs de production. La terre, à l'inverse du capital et du travail, est géographiquement fixe; on ne peut en changer que l'utilisation. Ce qui est plus important, c'est que l'apport de travail, contrairement au capital et à la terre, exige la présence physique de son propriétaire; il existe des propriétaires fonciers absentéistes (qui reçoivent un revenu foncier) mais il n'en va pas de même pour les travailleurs. Aussi est-il beaucoup plus important de tenir compte des agents non-économiques dans la répartition et la mobilité de la force de travail que dans la répartition et la mobilité des autres facteurs de production. Le climat, l'environnement socio-culturel, le type et le lieu de travail, le prestige social d'une profession, etc., pèsent sur le choix professionnel et géographique des personnes intéressées. Celles-ci seront

1/ Bien que les revenus soient proches du seuil de subsistance, la phobie du risque est telle que même de nouveaux emplois beaucoup mieux rémunérés mais plus aventureux peuvent être rejetés

éventuellement disposées à accepter un emploi avec un salaire plus faible mais offrant de meilleurs avantages en nature de préférence à des occupations mieux rétribuées. Elles ne se déplaceront donc pas chaque fois qu'une meilleure rémunération leur est proposée ailleurs.

Le manque de mobilité d'un facteur peut entraîner celle des autres facteurs avec lesquels il s'associe dans le processus de production. L'impossibilité de liquider des biens d'équipement fixes sans pertes excessives freine la mobilité des services de travail du propriétaire de ces biens. Donner la préférence à un lieu de résidence précis peut réduire les possibilités d'emploi du capital. La possession mal assurée d'une terre peut paralyser la mobilité des travailleurs qui craignent de perdre leur propriété en s'absentant.

Le degré de mobilité varie entre les industries, les régions, les pays et dans le temps. Les hommes ont créé certaines incitations et certains obstacles à la mobilité. Cette dernière peut ainsi être renforcée par l'instruction, la formation, l'amélioration des transports et des communications et la création de services de l'emploi, mais elle peut aussi être freinée par les syndicats, les permis exigés, les droits territoriaux ou d'ancienneté, la discrimination, les préjugés raciaux, les systèmes de castes, l'endettement, etc. Après une modification des facteurs d'incitation, la mobilité s'accroît à mesure que le temps disponible pour l'adaptation augmente lui-même; en d'autres termes, elle est habituellement faible dans l'immédiat, pour devenir plus forte à la longue.

La mobilité peut n'être que partielle, c'est-à-dire qu'une partie seulement d'un facteur donné change d'usage en réponse à certaines incitations; un riziculteur peut décider de ne consacrer qu'une partie de ses terres à des culture de rente en principe plus rentables que le riz. De même, un pêcheur peut continuer à exercer sa profession à mi-temps alors qu'il pourrait trouver d'autres occupations plus lucratives. La mobilité partielle peut notamment, entre autres, se traduire par une changement temporaire ou saisonnier d'activité ou de lieu, comme cela arrive au cours d'une mauvaise année de pêche ou pendant la mousson.

La mobilité peut être limitée aussi bien dans le temps que dans son ampleur et dans l'espace. Les pêcheurs peuvent faire preuve de mobilité à l'intérieur des pêcheries, changeant entre les engins et les fonds de pêche, mais sans jamais quitter le secteur halieutique pour d'autres branches de l'économie. Les membres d'un équipage peuvent, dans les pêches, passer d'un travail à l'autre, mais ils refusent d'accepter des emplois d'autres secteurs qui leur rapportent un salaire fixe plutôt qu'une part des recettes. Les travailleurs se déplaceront sans doute plus dans les alentours immédiats de leur collectivité, province ou région que dans des zones géographiques plus vastes et moins connues. En revanche, l'immobilité peut s'avérer un véritable handicap, comme le montre le cas du pêcheur - homme ou femme - qui ne peut trouver un autre débouché commercial et une autre source d'intrants à cause de ses dettes et des accords commerciaux de préemption passés avec des intermédiaires ou tout simplement parce qu'il n'y a pas de concurrence dans la commercialisation du poisson (barrières à l'entrée).

Il existe probablement pour une activité donnée, une certaine dissymétrie entre les entrées et les sorties si les travailleurs sont arrivés dans le secteur plutôt jeunes ou à un moment où peu de compétences ou de capitaux étaient nécessaires alors que ceux qui partent sont d'un âge avancé, ont acquis beaucoup de métier, se sont constitué un capital propre à leur profession et ont constitué des liens sociaux. Ce phénomène se produit surtout dans les pêcheries où les entrées ont lieu lorsque le secteur est "sous-exploité" ou au cours des "bonnes années" alors que les départs deviennent inévitables lors que la concurrence a conduit à une notable concentration de compétences et de capitaux qui trouvent peu de débouchés en dehors des pêcheries, elles-mêmes désormais surpeuplées et surexploitées. L'inverse peut aussi se produire quand il existe des barrières à l'entrée telles que les collectivités fermées ou d'autres types de droits d'usage territoriaux.

La mobilité peut être horizontale - c'est le cas entre des emplois et des professions analogues - ou verticale telle que la mobilité ascendante des pêcheurs qui sont successivement membres d'équipage et armateurs, ou associés et propriétaires uniques, ou encore propriétaires exploitants et purement armateurs. La mobilité peut comporter un changement d'activité; ainsi un membre d'équipage, ayant épargné suffisamment achète de la terre ou d'autres biens pour devenir agriculteur indépendant ou commerçant. La "mobilité" descendante existe aussi; tel est le cas de l'armateur qui perd son équipement de pêche en mer, ou n'est pas en mesure de la remplacer et se voit contraint de devenir membre d'équipage. Certains artisans-pêcheurs incapables d'entrer en concurrence avec les chalutiers y cherchent souvent du travail comme membres d'équipage. Il y a mobilité verticale entre classes sociales plutôt qu'entre professions, bien que les deux soient souvent liées.

Au sens de la présente analyse, la mobilité se définit de façon plus étroite comme une propension au changement de profession ou de lieu de travail et de résidence sous l'impulsion d'incitations économiques. L'immobilité serait donc une tendance à conserver une occupation et un lieu de résidence malgré les avantages économiques offerts ailleurs. On peut encore définir la mobilité (et l'immobilité) comme la sensibilité (l'insensibilité) aux écarts de revenus entre des activités professionnelles et des lieux géographiques.

Bien que cette notion de mobilité soit applicable à tous les facteurs de production (capital, travail et même terre), nous nous attacherons, ici, à la mobilité de la force de travail parce que (a) elle est considérée comme moins mobile que les autres facteurs pour des raisons socio-culturelles, et (b) son immobilité entrave la circulation des autres facteurs de production que les travailleurs possèdent et gèrent ou avec lesquels ils s'associent dans le processus de production. Il ne faut pas oublier pour autant que l'immobilité d'autres facteurs tels que le capital irréversible et la terre sans titre de propriété peuvent également compromettre la mobilité de la main-d'oeuvre.

A l'annexe 1 nous présentons un modèle plus structuré de l'offre de travail et de sa répartition entre différentes occupations en fonction du choix consommation/loisir et du principe de maximisation du revenu, sous réserve de la contrainte relative à la transformation du travail. L'offre de travail pour une activité professionnelle spécifique, la pêche par exemple, est calculée comme fonction du taux de salaire total (coût d'opportunité du loisir)[1/], du revenu ne provenant pas du travail et des écarts de salaires entre la pêche et les autres secteurs (voir annexe 1 pour plus d'éclaircissements).

3. BESOINS ET SOURCES DE DONNEES

L'idéal serait de disposer d'une longue série chronologique qui recense les changements d'activités et de résidence d'un échantillon représentatif de ménages de pêcheurs et de non-pêcheurs et les variations corrélatives des variables interprétatives (salaires, prix, actifs, structure socio-démographique des ménages et infrastructure matérielle et sociale de la collectivité). De telles données ne sont malheureusement pas disponibles en Thaïlande (et dans de nombreux autres pays en développement à l'heure actuelle) et elles ne le deviendront sans doute pas dans un proche avenir. A l'extrême opposé, on peut recourir à des enquêtes basées sur le souvenir, pour reconstituer le passé, et à des enquêtes sur les comportements, pour établir des prévisions. Nous avons, dans le cas présent, adopté une approche intermédiaire, probablement la meilleure en l'absence de données chronologiques: nous utilisons des renseignements provenant de deux enquêtes menées à cinq années d'intervalle sur le même échantillon.

La première, qui nous servira de base, a été effectuée en 1978 par des membres de l'Université de Kasetsart, dont l'auteur principal d'une étude Kasetsart/CRDI sur la situation socio-économique des pêcheurs côtiers[2/]. Quatre provinces côtières, Chumporn, Nakhon Sri Thammarat, Trat et Pang Nga, ont alors été choisies pour présenter un profil transversal représentatif des pêcheries côtières thaïlandaises. Au plan géographique, les quatre sites du projet ont été désignés de façon à ce que deux d'entre eux, Chumporn et Nakhon, soient situés sur le littoral occidental du Golfe, un autre, Trat, sur le littoral oriental et Pang Nga, sur les bords de la mer d'Andaman. La religion a également déterminé le choix des quatre provinces: Chumporn et Trat comptent uniquement des collectivités bouddhistes, Pang Nga est surtout musulmane et Nakhon est mixte. Le niveau de développement du secteur halieutique a constitué le troisième critère de sélection: à Nakhon et à Pang Nga il s'agit de pêcheries artisanales et à Chumporn et Trat, de pêcheries petites à moyennes par rapport aux pêcheries industrielles du pays.

Une fois les provinces désignées, on y a sélectionné des districts (Amphoe). C'est à partir des renseignements fournis par le Département des pêches que l'on a choisi le district côtier ayant la plus forte population de pêcheurs, ce qui a conduit à désigner dans les quatre cas, le district central (Amphoe Muang) où se trouve le chef-lieu de la province[3/]. A partir des indications données par les administrateurs provinciaux des pêches, on a identifié des groupes de villages (Tambol) où plus de 50 pour cent des ménages pratiquent la pêche. Dans chaque "Tambol" sélectionné, on a tenu compte uniquement des villages où les ménages de pêcheurs représentent plus de 80 pour cent du total. Un échantillon aléatoire d'environ 30 pour cent de ménages de pêcheurs a été constitué ensuite dans chaque village. L'échantillon des quatre provinces se composait de 891 familles au total[4/]. On a rassemblé des données sur des facteurs variables tels que les captures et l'effort, les coûts et les prix, l'emploi et les actifs, les revenus et les dépenses dans les pêcheries et dans les autres secteurs et de nombreux facteurs socio-démographiques, y compris les renseignements sur la mobilité professionnelle et géographique (qui sont présentées et analysées ici pour la première fois).

1/ Le terme "loisir" est pris ici au sens économique strict, c'est-à-dire que c'est le choix délibéré de ne pas travailler, les connotations de luxe habituelles étant exclues

2/ Voir les études sur les pêcheries thaïlandaises dans Panayotou T. (ed) Socio-economic Analysis and Policy, CDRI, Ottawa, 1985

3/ La sélection de districts centraux en raison de leur dimension et de leur situation géographique fausse la valeur de l'échantillon en ce sens qu'il n'est pas représentatif des collectivités de pêcheurs dispersées et isolées qui sont souvent les plus pauvres de toutes

4/ La description de l'enquête effectuée en 1978 est extraite de Panayotou *et al.*, 1982

Cinq années plus tard, en 1983, nous avons, aux fins du présent examen, constitué et interrogé un sous-échantillon de 151 ménages tirés de l'échantillon de l'enquête de 1978. Nous nous sommes limités à deux provinces seulement: Chumporn qui est principalement bouddhiste et se trouve sur le littoral occidental du golfe de la Thaïlande et Pang Nga qui est surtout musulmane et située aux bords de la mer d'Andaman. Nous avons généralement utilisé le même questionnaire et employé certains des enquêteurs déjà utilisés; nous avons recueilli des renseignements sur quelques-unes des mêmes variables en mettant davantage l'accent sur la mobilité professionnelle et géographique. Le questionnaire est reproduit à l'annexe 2. (Il faut remarquer que seule une partie de ce questionnaire a réellement été utilisée au cours de l'enquête de 1983.)

Avant d'analyser la mobilité professionnelle et géographique des pêcheurs, nous croyons utile d'exposer brièvement les caractéristiques des pêcheries en cause en partant de l'enquête de 1978. Les pêcheries des quatre centres étudiés sont de dimension petite à moyenne. Nous déterminons cette dimension en fonction de la valeur des actifs en 1978. Les groupes possédant un matériel de pêche d'une valeur inférieure à B 20 000 sont qualifiés de "petits" et ceux dont le matériel représente B 20 000 à B 100 000 entrent dans la catégorie des "moyens". Sur la base de cette classification, les unités de pêche de Chumporn et de Trat se répartissaient à peu près également entre les deux groupes mais pour Pang Nga et Nakhon, pratiquement toutes les unités de pêche (ménages) ont été classées dans le groupe de la "petite pêche".

A Chumporn, les principaux types d'engins utilisés sont les éperviers (pêche artisanale), les filets maillants, les chaluts et les haveneaux (pêche moyenne). A Nakhon, les petits pêcheurs utilisent des chaluts à crevettes, des filets maillants et des filets soulevés; les pêcheries moyennes se servent principalement d'éperviers. A Pang Nga, les pêcheurs emploient divers engins ensemble ou séparément, dont plusieurs sans moteur. L'utilisation des filets maillants à crevette et à crabes est très répandue. Quelques haveneaux étaient utilisés mais les chaluts ne l'étaient pas car les fonds de pêche côtiers de Pang Nga ne leur conviennent pas. Enfin, à Trat, la pêche artisanale utilise avant tout des filets maillants et des casiers à crabes alors que les pêcheries moyennes se servent de rateaux à mollusques, de haveneaux et de chaluts.

La saison de pêche varie de 5,7 mois par an pour la pêche à la crevette avec des filets maillants à Chumporn, à 11,5 mois pour la pêche aux crabes au moyen de casiers, à Trat. La dimension du bateau varie énormément, de 5,8 m de long pour les engins combinés de petite taille à Chumporn, à 12,9 m pour les chaluts associés aux filets maillants à crevettes à Nakhon. Toutefois, ce qui varie le plus, c'est la puissance des moteurs qui va de zéro pour les bateaux non motorisés de Pang Nga et 4,6 CV pour bateaux utilisant divers engins artisanaux de Chumporn à 95 CV pour les bateaux à rateaux à coquillages de Trat et 79-85 CV pour bateaux utilisant des chaluts, haveneaux et sennes coulissantes de Chumporn (tous, engins de taille moyenne).

Mis à part Chumporn où l'on pêche avant tout le maquereau du Pacifique et de l'océan Indien, suivi de la crevette et du calamar, dans les autres provinces, la capture principale du point de vue de la valeur a été celle de toutes les variétés de crevette pour la plupart des types d'engins. Les prises de crabes sont particulièrement considérables à Pang Nga et à Trat. Celles de poissons de rebut ont été substantielles pour les engins de taille moyenne de Chumporn; à Trat les dragues à coquillages et les chaluts ont capturé des quantités importantes de coquillages. En moyenne les petits engins, tout en réalisant des prises de poisson inférieure en volume et en valeur brute à celle des équipements de taille moyenne, ont permis d'obtenir un prix unitaire plus élevé.

4. MOBILITE PROFESSIONNELLE

Notre examen de la mobilité professionnelle se développe en quatre sections. Dans la Section 1, nous étudions les données de base professionnelles des ménages de pêcheurs en utilisant essentiellement les résultats de l'enquête de 1978. Dans la Section 2, nous présentons et expliquons les comportements et perspectives professionnels des pêcheurs, en ayant recours aux deux enquêtes de 1978 et de 1983. Dans la Section 3, nous étudions les derniers changements professionnels (flux d'entrées et de sorties de la pêche et des autres secteurs) et les caractéristiques socio-démographiques des personnes intéressées. Enfin, nous étudions dans la Section 4, comment l'offre de travail dans les pêcheries et les branches non halieutiques réagit aux facteurs économiques et nous proposons des facteurs non-économiques susceptibles de contribuer à expliquer le manque relatif de mobilité professionnelle. Les deux dernières sections sont basées sur les transformations survenues entre les deux enquêtes effectuées en 1978 et 1983. Il faut bien noter que les conclusions de ces deux enquêtes ne sont rigoureusement comparables que dans les deux dernières sections, car elles visent alors exactement le même échantillon. Les premières sections ne comportent que des rapprochements approximatifs car les chiffres de 1983 concernent seulement un sous-échantillon des petites pêcheries extrait de l'enquête plus vaste de 1978.

4.1 Situation professionnelle

La répartition des chefs de famille de pêcheurs en fonction de leur expérience dans le secteur halieutique et dans d'autres branches d'activité (tableau 1) révèle une baisse de popularité de la pêche au cours de ces dernières années: seuls 39 pour cent des 755 responsables des ménages considérés ont

Tableau 1

Expérience professionnelle des chefs de ménages de pêcheurs dans quatre provinces côtières, Thaïlande, 1978

	Chumporn		Nakhon[a/]		Trat		Pang Nga		Total	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
A. Années d'expérience professionnelle dans la pêche comme activité principale										
< 5,1	42	20,9	52	22,1	22	17,3	14	7,3	130	17,2
5,1 - 10	47	23,4	50	21,3	36	28,4	33	17,2	166	22,0
10,1 - 15	21	10,5	39	16,6	16	12,6	21	10,9	97	12,9
15,1 - 20	39	19,4	36	15,4	23	18,1	39	20,3	137	18,2
20,1 - 25	14	6,9	13	5,5	7	5,5	11	5,7	45	6,0
25,1 - 30	23	11,4	24	10,2	10	7,9	33	17,2	90	11,9
> 30	15	7,5	21	8,9	13	10,2	41	21,4	90	11,8
Total	201	100,0	235	100,0	127	100,0	192	100,0	755	100,0
B. Années d'expérience professionnelle dans la pêche comme activité secondaire										
< 5,1	1	14,3	9	33,4	1	25,0	1	12,5	12	26,3
5,1 - 10	4	57,1	7	25,9	2	50,0	2	25,0	15	32,6
10,1 - 15	-	-	5	18,5	-	-	-	-	5	10,9
15,1 - 20	2	28,6	1	3,7	1	25,0	2	25,0	6	13,3
20,1 - 25	-	-	2	7,4	-	-	-	-	2	4,3
25,1 - 30	-	-	1	3,7	-	-	2	25,0	3	6,5
> 30	-	-	2	7,4	-	-	1	12,5	3	6,5
Total	7	100,0	27	100,0	4	100,0	8	100,0	46	100,0
C. Années d'expérience professionnelle dans le secteur non halieutique										
< 5,1	14	17,5	19	38,0	7	17,5	12	30,7	52	24,8
5,1 - 10	27	33,7	8	16,0	6	15,0	15	38,4	56	26,7
10,1 - 15	7	8,8	4	8,0	2	5,0	5	12,8	18	8,6
15,1 - 20	12	15,0	8	16,0	3	7,5	2	5,1	25	11,9
20,1 - 25	9	11,2	2	4,0	-	-	-	-	11	5,3
25,1 - 30	5	3,7	1	2,0	2	5,0	3	7,6	11	5,3
> 30	6	7,5	8	16,0	20	50,0	2	5,1	36	17,2
Total	80	100,0	50	100,0	40	100,0	39	100,0	209	100,0
D. Principales activités exercées dans le passé										
- Pêche	84	53,4	110	53,9	40	41,6	184	90,1	418	63,2
- Riziculture	18	11,4	31	15,1	9	9,3	5	2,4	63	9,5
- Culture en altitude	1	0,6	1	0,4	1	1,0	-	-	3	0,4
- Culture de plantation	9	5,7	7	3,4	7	7,2	4	1,9	27	4,0
- Travail salarié	38	24,2	51	24,9	35	36,4	5	2,4	129	19,5
- Fonction publique	3	1,9	-	-	1	1,0	-	-	4	0,6
- Commerce de détail	3	1,9	4	1,9	2	2,0	3	1,4	12	1,8
- Elevage	-	-	-	-	1	1,0	-	-	1	0,1
- Transformation du poisson	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Petites industries extractives	1	0,6	-	-	-	-	3	1,4	4	0,6
Total	157	100,0	204	100,0	96	100,0	204	100,0	661	100,0

a/ Nakhon Sri Thammarat

adopté la pêche, comme activité principale, au cours des dix années précédant l'enquête de 1978 alors que les 52 pour cent ont exercé d'autres professions comme sources de revenu principales ou d'appoint pendant la même période. Les différences de pourcentage entre les provinces de Pang Nga et de Trat montrent que cette évolution est incontestablement liée, au moins en partie, à des facteurs économiques. A Pang Nga, au cours des années soixante-dix, des activités professionnelles autres que la

pêche (industries extractives en mer, coupe de mangroves et tourisme) ont pris de l'essor et incité les pêcheurs à délaisser le secteur halieutique alors que, comme l'indique également le tableau 1, moins de 10 pour cent d'entre eux avaient déjà travaillé en dehors de la pêche. Seulement 25 pour cent des chefs de ménages de pêcheurs s'étaient lancés dans la pêche au cours des dix années précédant les travaux de recherche de 1978 alors que 69 pour cent avaient choisi d'autres emplois. Citons un cas assez étonnant de mobilité professionnelle à Pang Nga: la transformation de quelque 5 000 bateaux de pêche en bateaux pompes pour les industries extractives qui opèrent (illégalement) en haute mer (voir Far Eastern Economic Review, 6 octobre 1976 et Investor, mars 1979).

En revanche, la province de Trat a connu une forte croissance de ses activités de pêche car elle se trouve à peu de distance des eaux kampuchéennes demeurées sous-exploitées tout au long des guerres d'Indochine (y compris le récent conflit au Kampuchea). En conséquence, 46 pour cent des chefs de ménages étudiés à Trat se sont lancés dans la pêche entre 1969 et 1978, bien que 42 pour cent seulement d'entre eux aient eu quelque expérience dans ce domaine; 33 pour cent seulement se sont dirigés vers d'autres secteurs (voir tableau 1).

Il ressort en outre du tableau 1 que 63 pour cent des chefs de ménage, en moyenne, avaient une expérience professionnelle dans les pêches, 20 pour cent avaient travaillé comme salariés (manoeuvres) et 10 pour cent avaient pratiqué la riziculture (de subsistance); ce qui confirmerait l'opinion assez répandue selon laquelle la petite pêche est un secteur de repli pour les groupes à plus bas revenus[1/].

La structure professionnelle des familles de pêcheurs dans les quatre provinces étudiées en 1978 est décrite dans les tableaux 2, 3 et 4. Seulement 58 pour cent des chefs de famille et 40 pour cent des autres membres étaient exclusivement opérateurs de la pêche et 7 pour cent de chacun de ces groupes étaient uniquement ouvriers pêcheurs (tableau 2). Quant aux personnes restantes, elles exerçaient divers métiers liés ou non au secteur halieutique. Vingt-deux pour cent des chefs de ménage et 34 pour cent des autres membres travaillaient à plein temps ou à temps partiel dans des branches complètement étrangères à la pêche bien que tous les ménages aient compté au moins un nombre travaillant dans la pêche. Comme on l'a déjà remarqué, c'est à Pang Nga que les autres activités professionnelles étaient les plus importantes (34 pour cent des travailleurs membres des ménages, à l'exception du chef) et à Trat qu'elles l'étaient le moins (seulement 19 pour cent de ces travailleurs).

Les tableaux 3 et 4 présentent respectivement la répartition des chefs et des membres des ménages, dans différentes activités autres que la pêche. Les plantations, d'hévéas et de cocotiers surtout, représentent 30 pour cent des activités non halieutiques exercées par les chefs de ménage, et le travail de manoeuvre 32 pour cent de ces activités dans le cas des autres membres des ménages. Ces deux occupations ainsi que d'autres types de culture (riziculture et vergers, en particulier) ont fourni, au total, plus de 70 pour cent de tous les emplois extérieurs à la pêche. Le solde comprend essentiellement le commerce de détail et l'extraction de ressources comme les petites exploitations minières et la coupe des paléturiers. La distribution de ces activités est bien entendu différente selon les lieux. C'est à Chumporn que les plantations étaient les plus importantes alors qu'à Pang Nga et à Nakhon Sri Thammarat (Nakhon pour abréger), c'est le travail non spécialisé qui prédomine. L'industrie extractive n'était notable qu'à Pang Nga qui se trouve dans la zone productrice d'étain de la Thaïlande. La coupe des paléturiers ne présentait de l'importance que pour les communautés de pêcheurs isolées de Nakhon qui sont installées dans des zones d'eau saumâtre et trouvent relativement peu d'emplois de remplacement.

La contribution des activités non halieutiques à l'emploi total du ménage (jours-homme effectués[2/]) s'est élevée à 11 pour cent à Trat, 35 pour cent à Pang Nga et 20 pour cent en moyenne pour les deux autres provinces. La contribution des revenus non halieutiques au revenu total[3/] a varié encore davantage, allant de 5 pour cent à Trat et à 45 pour cent à Pang Nga.

Dans toutes les régions, les membres du ménage, à l'exception du chef, ont sensiblement contribué au revenu du ménage et plus fortement encore à ses revenus, ce qui indiquerait qu'ils pratiquaient des activités moins rémunératrices que le chef de famille. "Les autres membres" ont fourni, en moyenne, plus de la moitié de l'offre totale de travail du ménage tout en ne gagnant qu'un tiers du revenu total. Il est assez étonnant de noter qu'à Pang Nga, province en majorité musulmane, les femmes ont beaucoup plus fortement contribué à l'apport de travail (62 pour cent) et au revenu

1/ En Thaïlande, les manoeuvres et les paysans pratiquant la riziculture de subsistance constituent les groupes à plus bas revenu

2/ Journée de travail de huit heures

3/ On entend ici par "revenu" le revenu "net" déclaré par les chefs, c'est-à-dire qu'aucune déduction n'a été faite pour l'amortissement et l'intérêt des emprunts

Tableau 2

Répartition par activités des chefs et membres des ménages, dans quatre provinces côtières, Thaïlande, 1978

Activités	Chumporn		Nakhon		Trat		Pang Nga		Total	
	Nombre de personnes	%	Nombre de personnes	%	Nombre de personnes	%	Nombre de personnes	%	Nombre de personnes	%
A. Chefs de ménage	217	100,0	290	100,0	137	100,0	247	100,0	891	100,0
1. uniquement OPP	136	62,7	170	58,6	78	56,9	132	53,5	519	58,3
2. OPP + OUP	-	-	3	1,1	2	1,5	-	-	5	0,6
3. OPP + TP	-	-	4	1,4	23	16,8	20	8,1	47	5,3
4. OPP + PP	26	12,0	56	19,3	7	5,1	64	25,9	150	16,8
5. OPP + OUP + TP	-	-	-	-	1	0,7	-	-	1	0,1
6. OPP + OUP + PP	-	-	1	0,4	1	0,7	-	-	2	0,2
7. OPP + TP + PP	-	-	-	-	2	1,5	17	6,9	19	2,1
8. uniquement OUP	26	12,0	32	11,0	6	4,4	-	-	64	7,2
9. OUP + PP	1	0,5	5	1,7	-	-	-	-	6	0,7
10. uniquement PP	8	3,6	7	2,4	4	2,9	7	2,8	26	2,9
11. uniquement PR	20	9,2	12	4,1	13	9,5	7	2,8	52	5,8
B. Membres des ménages[a/]	342	100,0	292	100,0	225	100,0	462	100,0	1 321	100,0
1. OPP	129	37,6	140	47,9	82	36,4	162	39,4	533	40,4
2. OUP	33	9,7	48	16,5	5	2,2	16	3,5	102	7,7
3. TP	20	5,2	23	7,9	90	40,0	104	22,5	237	17,9
4. PP	160	46,9	81	27,7	42	18,7	159	34,4	442	33,5
5. TP + PP[b/]	-	-	-	-	6	2,7	1	0,2	7	0,5

Légende: OPP = opérateur de pêche; OUP = ouvrier pêcheur; TP = transformation du poisson; PP = pas opérateur de pêche; PR = opérateurs de pêche à la retraite ou femmes au foyer qui ne partent pas en mer mais dirigent toujours des opérations de pêche.

a/ Ne sont indiquées que les activités principales des membres des ménages (excepté le chef)

b/ TP et PP sont tous deux mentionnés comme activités principales étant donné que les membres des ménages leur consacraient un temps égal

Source: Panayotou *et al.* (1982)

(46 pour cent), que dans les trois autres provinces, qui sont en majorité boudhistes. Le cas de Nakhon est particulièrement frappant car les "autres membres" ont fourni 47 pour cent du temps de travail familial pour ne percevoir que 17 pour cent du revenu du ménage, qui, soit dit en passant, était le plus faible des quatre provinces en question.

Après cet exposé de la situation professionnelle des ménages de pêcheurs, on peut conclure que: (1) les entrées dans le secteur de la pêche auraient tendance à diminuer par rapport aux entrées dans les autres activités; (2) la plupart des chefs de ménages de pêcheurs n'avaient aucune expérience professionnelle avant d'entrer dans le secteur, bien qu'un bon nombre d'entre eux aient été manoeuvres (20 pour cent) ou aient pratiqué la riziculture de subsistance (10 pour cent), ce qui dénote un certain degré de mobilité professionnelle; (3) les ménages pratiquent, en plus de la pêche, toute une série d'autres activités telles que l'agriculture, le travail salarié, le commerce de détail et l'extraction de ressources non halieutiques qui jouent un rôle variable mais, en général, non négligeable dans l'apport de travail et dans le ménage (soit en moyenne plus de la moitié et un tiers respectivement en 1978).

4.2 Connaissance des activités de remplacement et comportements professionnels

Pour qu'il y ait mobilité professionnelle, il est nécessaire mais non suffisant que les intéressés aient connaissance des diverses possibilités d'emplois offertes, en particulier dans les environs de leur lieu de résidence. Ensuite, ils décident, explicitement ou non, d'accepter complètement ou en partie la nouvelle possibilité offerte ou de l'ignorer. En cas de refus, il est intéressant de chercher à comprendre les motifs de la décision. Il n'y a réellement immobilité professionnelle que si le refus d'une autre activité par le ménage ne s'explique pas par des raisons économiques.

Tableau 3

Répartition des activités[a/] autres que la pêche, par catégorie (chefs de ménage), dans quatre provinces côtières, Thaïlande, 1978

Activités autres que la pêche	Chumporn		Nakhon		Trat		Pang Nga		Total	
	Nombre de personnes	%	Nombre de personnes	%	Nombre de personnes	%	Nombre de personnes	%	Nombre de personnes	%
A. Agriculture	28	66,67	30	43,48	12	70,59	59	56,19	129	55,37
1. Culture (riz)	6	14,29	18	26,08	2	11,76	11	10,48	37	15,88
2. Vergers	1	2,38	-	-	2	11,76	11	10,48	14	6,01
3. Plantation[b/]	21	50,00	4	5,80	8	47,07	37	35,23	70	30,04
4. Elevage	-	-	3	4,35	-	-	-	-	3	1,29
5. Pisciculture	-	-	5	7,25	-	-	-	-	5	2,15
B. Extraction de ressources	1	2,38	13	18,84	-	-	8	7,62	22	9,44
1. Petites industries extractives	-	-	2	2,90	-	-	4	3,81	6	2,58
2. Coupe de paléturiers	1	2,38	11	15,94	-	-	4	3,81	16	6,87
C. Petites entreprises	2	4,76	4	5,80	-	-	13	12,38	19	8,15
1. Exploitation/location de bateaux[c/]	2	4,76	1	1,45	-	-	7	6,67	10	4,29
2. Commerce de détail[d/]	-	-	3	4,35	-	-	6	5,71	9	3,86
D. Travail salarié	11	26,19	22	31,88	5	29,41	23	21,90	61	26,18
1. Fonction publique	1	2,38	1	1,45	-	-	1	0,95	3	1,20
2. Bâtiments (cf. charpenterie)	4	9,52	2	2,90	-	-	-	-	6	2,58
3. Travail non spécialisé	6	14,29	19[e/]	27,53	5	29,41	22[f/]	20,95	52	22,32
E. Autres	-	-	-	-	-	-	2	1,91	2	0,86
F. Total[g/]	42		69		17		105			

a/ Il s'agit farement d'emplois à plein temps ou permanents mais pour la plupart d'activités à temps partiel, saisonnières ou temporaires

b/ Surtout des cocotiers et des hévéas

c/ Surtout pour les touristes (Pang Nga)

d/ Y compris le commerce du poisson

e/ Dont 74 pour cent dans l'agriculture

f/ Dont 27 pour cent dans les industries extractives et 27 pour cent dans le pilotage de bateaux

g/ Le total est supérieur à la somme des colonnes qui concernent les non-pêcheurs (PP) dans le tableau 2 parce que certaines personnes ont plusieurs activités étrangères à la pêche

Remarque: Le nombre total de personnes ayant diverses activités n'est pas égal à l'effectif de l'échantillon et la somme des pourcentages correspondants n'est pas égale à 100 parce que ces activités ne s'excluent pas mutuellement

Source: Panayotou *et al.* (1982)

Tableau 4

Répartition des activités[a/] autres que la pêche, par catégorie (membres de ménages), dans quatre provinces côtières, Thaïlande, 1978

Activités autres que la pêche	Chumporn		Nakhon		Trat		Pang Nga		Total	
	Nombre de personnes	%	Nombre de personnes	%	Nombre de personnes	%	Nombre de personnes	%	Nombre de personnes	%
A. Agriculture	126	71,19	23	29,86	29	50,00	17	10,43	195	41,05
1. Culture (cf. riz)	35	19,78	15	19,47	4	6,70	6	3,68	60	12,63
2. Vergers	12	6,78	–	–	7	12,07	3	1,84	22	4,63
3. Plantations	71	40,11	2	2,60	18	31,03	3	1,84	94	19,79
4. Elevage	8	4,52	5	6,49	–	–	1	0,61	14	2,95
5. Pisciculture	–	–	1	1,30	–	–	4	2,45	5	1,05
B. Extraction de ressources	2	1,13	2	2,60	–	–	17	10,43	21	4,42
1. Petites industries extractives	1	0,56	–	–	–	–	14	8,59	15	3,16
2. Coupe de mangliers	1	0,56	2	2,69	–	–	3	1,84	6	1,26
C. Petites entreprises	15	8,47	17	22,08	11	18,97	43	26,38	86	13,11
1. Exploitation/location de bateaux	1	0,56	–	–	–	–	9	5,52	10	2,11
2. Commerce de détail	14	7,91	17	22,08	11	18,97	34	20,86	76	16,00
D. Travail salarié	32	18,08	34	44,16	17	29,31	75	46,01	158	33,26
1. Fonction publique	1	0,56	–	–	–	–	2	1,23	3	0,63
2. Bâtiment (charpenterie)	3	1,70	–	–	–	–	–	–	3	0,63
3. Travail non spécialisé	28[b/]	15,82	34[c/]	44,16	17	29,31	73[d/]	44,78	152	32,00
E. Autres[e/]	2	1,13	1	1,30	1	1,72	11	6,75	15	3,16
F. Total[f/]	177		77		58		163		475	

a/ Il s'agit rarement d'emplois à plein temps ou permanents mais pour la plupart d'activités à temps partiel, saisonnières ou temporaires

b/ Dont 54 pour cent dans la transformation du poisson

c/ Dont 65 pour cent dans l'agriculture et 21 pour cent dans la transformation du poisson

d/ L'industrie extractive, à elle seule, représente 48 pour cent

e/ Y compris les couturiers

f/ Le total est supérieur à la somme des colonnes qui concernent les non-pêcheurs (PP) dans le tableau 2 parce que certaines personnes ont plusieurs activités étrangères à la pêche

Remarque: Le nombre total de personnes ayant diverses activités n'est pas égal à l'effectif de l'échantillon et la somme des pourcentages correspondants n'est pas égale à 100 parce que ces activités ne s'excluent pas mutuellement

Source: Panayotou *et al.* (1982)

Comme le montre le tableau 5, 31 pour cent seulement des 826 ménages étudiés en 1978 avaient connaissance de possibilités d'emplois dans le voisinage de leur communauté. Il y a eu peu de différence entre les quatre provinces, sauf Trat (20 pour cent de familles informées), où les possibilités d'activités autres que la pêche sont limitées et moins rémunératrices. Parmi les pêcheurs informés de possibilités d'emploi de remplacement, 70 pour cent ont cité le travail non spécialisé, qui était donc le plus largement connu; le commerce de détail venait en seconde position, avec 12 pour cent seulement, suivi des industries extractives (à Pang Nga uniquement), avec 7 pour cent.

La majorité - 53 pour cent - des personnes interrogées ont expliqué que si elles ne changeaient pas de profession, c'était surtout parce que le revenu qu'elles recevraient serait inférieur à leur revenu actuel. En outre, 16 pour cent ont déclaré que l'emploi proposé leur déplaisait, 12 pour cent ont estimé être trop âgées pour changer de profession et 12 pour cent aussi croyaient que le nouvel emploi comportait des inconvénients tels que l'éloignement du domicile ou un caractère saisonnier. Seulement 6 pour cent des personnes interrogées ont nettement reconnu qu'elles aimaient la pêche en tant que mode de vie. Les moins sensibles aux facteurs économiques (42 pour cent) ont, semble-t-il, été les ménages de Pang Nga qui ont aussi manifesté le plus fort attachement au secteur halieutique (14 pour cent). Ce sont les ménages de Trat qui, avec une majorité de 77 pour cent se sont montrés les plus sensibles aux facteurs économiques, expliquant qu'ils avaient refusé le meilleur travail disponible surtout à cause du "revenu plus faible".

On peut tirer provisoirement deux conclusions de ces informations: (a) les ménages de pêcheurs réagissent aux incitations économiques mais leur réactivité (ou mobilité) est freinée par des facteurs non-économiques tels que l'âge et les préférences professionnelles; (b) la sensibilité aux incitations économiques (différences des revenus) diffère énormément d'un endroit à l'autre; elle est en effet plus forte dans les communautés centrales (Trat, Chumporn) que dans celles qui sont isolées (Pang Nga)[1/].

La pisciculture et le travail non spécialisé en usine sont deux possibilités d'emplois nouveaux qui s'offrent aux artisans-pêcheurs. Les deux tiers d'entre eux se sont montrés disposés à travailler à l'usine à condition de recevoir une meilleure rémunération. Une proportion encore plus forte de pêcheurs (78 pour cent) était disposée à envoyer d'autres membres de la famille se faire embaucher dans les usines pour un salaire intéressant. Fait étonnant, les pêcheurs des deux provinces les plus pauvres, Nakhon et Pang Nga, ont manifesté plus d'intérêt pour les emplois industriels que ceux des circonscriptions plus riches, Chumporn et Trat. Ceux qui ont refusé ces possibilités ont invoqué comme raison perte de liberté, la vieillesse, et le revenu satisfaisant tiré de la pêche, mais plus d'un tiers d'entre eux n'ont donné aucun motif.

Seulement 38 pour cent des enquêtés connaissaient la pisciculture (principalement celle des crevettes) mais ils n'étaient pas moins de 73 pour cent à être disposés à passer de la pêche de capture à la pisciculture avec l'aide du Gouvernement. Ce sont encore les pêcheurs de Pang Nga qui étaient les plus résolus à opérer ce transfert[2/].

Il ressort de ces réponses aux enquêtes que les pêcheurs se montrent plus enthousiastes et prêts à accepter de nouveaux emplois tant que ceux-ci sont une simple éventualité et non une réalité. Toutefois, la mobilité potentielle est encore loin d'être satisfaisante: deux tiers à un quart des pêcheurs n'étaient pas disposés à changer de profession, même pour obtenir un revenu beaucoup plus élevé. Sur la base de ces renseignements, il ne serait pas fondé de conclure que les pêcheurs des communautés isolées (et par conséquent, pauvres) réagissent moins que ceux des communautés plus développées ou géographiquement plus centrales. Aucune preuve décisive dans ce sens n'a été présentée jusqu'ici.

Les tableaux 6 et 7 indiquent que la mobilité professionnelle est plus restreinte que ne le font penser les réactions à des propositions hypothétiques. Bien qu'à Chumporn, 77 pour cent des ménages étudiés en 1983 aient affirmé que la pêche devenait moins rentable (c'est-à-dire que la situation empirait par rapport à d'autres activités), seulement 30 pour cent de ces ménages avaient tenté de changer de profession et pas moins de 71 pour cent étaient décidés à continuer de pratiquer la pêche. A Pang Nga, 60 pour cent des personnes interrogées pensaient que la situation du secteur halieutique s'aggravait (tableau 6) mais 27 pour cent avaient essayé de trouver un autre métier et 87 pour cent déclaraient qu'elles poursuivraient leurs activités de pêche (tableau 7).

1/ Les communautés de pêcheurs de Nakhon Sri Thammarat sont également isolées mais comme elles sont terriblement pauvres, c'est le revenu qui prime dans le choix d'un emploi

2/ Des projets de thalassoculture ont été lancés depuis peu à Pang Nga avec l'aide de la FAO et, au cours de l'enquête de 1983, certains pêcheurs ont déclaré avoir tiré des revenus plus élevés de cette activité

Tableau 5

Connaissance des possibilités d'emploi et mobilité professionnelle (disposition à changer) des chefs de ménages de pêcheurs, dans quatre provinces côtières, Thaïlande, 1978

	Chumporn		Nakhon[a/]		Trat		Pang Nga		Total	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Connaissance de possibilités d'emplois à proximité de la communauté										
- oui	77	36,2	87	31,0	26	19,6	65	32,7	255	30,9
- non	136	63,8	194	69,0	107	80,4	134	67,3	571	69,1
Total	213	100,0	281	100,0	133	100,0	199	100,0	826	100,0
Type de travail disponible										
- Travail sur une plantation	3	3,9	-	-	4	15,4	4	6,2	11	4,3
- Riziculture	3	3,9	4	4,6	-	-	-	-	7	2,8
- Commerce de détail	3	3,9	12	13,8	-	-	14	21,5	29	11,4
- Transformation du poisson	5	6,6	2	2,3	3	11,5	2	3,1	12	4,7
- Travail salarié	62	81,7	69	79,3	19	73,1	27	41,5	177	69,7
- Industrie extractive	-	-	-	-	-	-	18	27,7	18	7,1
Total	76	100,0	87	100,0	26	100,0	65	100,0	254	100,0
Raisons du refus de changement d'activité										
- Attachement à la pêche	2	3,3	2	2,4	2	7,7	9	13,8	15	6,4
- Age avancé	12	20,0	7	8,6	3	11,5	6	9,2	28	12,1
- Revenu plus faible	28	46,7	48	58,5	20	77,0	27	41,6	123	52,8
- Pas d'attirance pour le travail proposé	14	23,3	13	15,9	1	3,8	10	15,4	38	16,3
- Autre (emploi éloigné du domicile ou saisonnier)	4	6,7	12	14,6	-	-	13	20,0	29	12,4
Total	60	100,0	82	100,0	26	100,0	65	100,0	233	100,0
Intérêt pour les emplois industriels (usines)										
- oui	131	61.8	212	74,9	68	51,5	160	66,9	571	65,9
- non	81	38,2	71	25,1	64	48,5	79	33,1	295	34,1
Total	212	100,0	283	100,0	132	100,0	239	100,0	866	100,0
Raison du manque d'intérêt pour les emplois industriels										
- Salaire bas	7	8,6	3	4,2	3	4,1	9	11,4	22	7,2
- Pas assez de temps libre	1	1,2	3	4,2	2	2,7	1	1,3	7	2,3
- Pas de liberté	16	19,8	16	22,5	14	19,2	17	21,5	63	20,7
- Revenu déjà jugé satisfaisant	11	13,6	3	4,2	8	11,0	3	3,8	25	8,2
- Santé précaire (vieillesse)	6	7,4	6	8,5	9	12,3	15	18,9	36	11,9
- Manque d'expérience	2	2,5	2	2,8	8	11,0	4	5,1	16	5,3
- Autre	5	6,2	12	16,9	3	4,1	1	1,3	21	6,9
- Pas de réponse	33	40,7	26	36,7	26	35,6	29	36,7	114	37,5
Total	81	100,0	71	100,0	73	100,0	79	100,0	304	100,0
Les membres d'une famille sont-ils autorisés à travailler en usine?										
- oui	154	76,2	216	79,1	74	59,2	199	88,1	643	77,C
- non	48	23,8	57	20,9	51	40,8	27	11,9	183	22,2
Total	202	100,0	273	100,0	125	100,0	226	100,0	826	100,0
Les pêcheurs connaissent-ils la pisciculture?										
- oui	77	36,2	122	42,4	53	38,7	82	33,4	334	37,8
- non	136	63,8	166	57,6	84	61,3	164	66,6	550	62,2
Total	213	100,0	288	100,0	137	100,0	246	100,0	884	100,0

Tableau 5 (suite)

	Chumporn		Nakhon[a/]		Trat		Pang Nga		Total	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Type de pisciculture connu										
- Elevage de crevettes	54	70,1	97	79,5	28	52,8	53	66,3	232	69,9
- Elevage de crustacés	12	15,6	12	9,8	20	37,7	6	7,5	50	15,1
- Elevage combiné poisson/crabe	10	12,0	1	0,8	1	1,9	14	17,5	26	7,8
- Pas de réponse	1	1,3	12	9,8	4	7,6	7	8,7	24	7,2
Total	77	100,0	122	100,0	53	100,0	80	100,0	332	100,0
Disposé à passer de la pêche de capture à la pisciculture avec l'assistance du gouvernement										
- oui	105	61,1	204	77,9	58	59,3	187	81,7	554	72,8
- non	67	38,9	58	22,1	40	40,8	42	18,3	207	27,2
Total	172	100,0	262	100,0	98	100,0	229	100,0	761	100,0

a/ Nakhon Sri Thammarat

Tableau 6

Opinions des pêcheurs quant aux perspectives d'avenir des activités halieutiques dans certains villages de pêcheurs des provinces de Chumporn et de Pang Nga, Thaïlande, 1983

Province/ Sous-district/ village	Dimension de l'échantillon	Perspectives des activités halieutiques				Les enfants devraient-ils se lancer dans la pêche?		
		Amélioration	Aggravation	Aucun changement	Incertitude	oui	non	Indécis
CHUMPORN								
Paknam								
Village 2	6	0	50	17	33	0	83	17
Village 3	5	0	60	20	20	80	20	0
Village 4	13	0	85	0	15	0	85	15
Village 5	11	0	91	9	0	27	73	0
Village 7	3	33	67	0	0	33	33	33
Natoong								
Village 3	18	6	83	0	11	6	79	6
Village 4	8	13	63	25	0	13	88	0
Total	64	5	77	8	11	16	77	8
PANG NGA								
Panyee								
Village 1	6	0	67	33	0	17	83	0
Village 2	28	14	61	18	7	39	54	7
Village 3	21	0	62	19	19	24	67	10
Bangtae								
Village 5	6	33	33	17	17	33	50	17
Village 6	26	19	58	15	8	54	38	8
Total	87	13	59	18	10	38	54	8

Tableau 7

Connaissance d'activités de remplacement, désir et projets de changement des pêcheurs des provinces de Chumporn et de Pang Nga, Thaïlande, 1983

		Chumporn (N = 64)	Pang Nga (N = 87)
A.	Revenu des meilleures activités de remplacement		
1.	Pas supérieur à celui de la pêche	38	18
2.	Supérieur à celui de la pêche	11	18
3.	Incertain	51	64
	Total	100	100
B.	Meilleure activité de remplacement		
1.	Marchand	14	0
2.	Charpentier	7	0
3.	Ouvrier salarié	7	7
4.	Planteur de cocotiers	43	14
5.	Agent	7	0
6.	Riziculteur	22	7
7.	Pisciculteur	0	43
8.	Transformation du poisson (pâté de crevette)	0	7
9.	Concierge d'établissement scolaire	0	7
10.	Charbon de bois	0	15
	Total	100	100
C.	Principal motif de rejet de la meilleure activité de remplacement		
1.	Besoin de capitaux importants	20	33
2.	Risque	13	11
3.	Perte de l'indépendance du travail	20	0
4.	Ne complète pas les autres occupations	12	11
5.	Manque de terre	25	0
6.	Insuffisance de la main-d'oeuvre familiale à diriger	9	0
7.	Changement prévu	0	33
8.	A déjà investi dans la pêche et le fera encore	0	11
	Total	100	100
D.	Connaissance du taux des salaires urbains		
	Oui	61	24
	Non	39	52
	Incertain	0	24
	Total	100	100
E.	Taux des salaires urbains indiqués (baht/jour)		
	Inférieur à 50	15	5
	50-69	44	52
	70-89	26	28
	Supérieur à 90	15	15
	Total	100 (39)	100 (21)
F.	Connaissance de la pisciculture		
	Oui	41	49
	Non	59	35
	Incertain	0	16
	Total	100	100
G.	Type de pisciculture		
	Crevettes	5	61
	Poissons	77	11
	Coquillages	16	22
	Crabes	2	6
	Total	100 (36)	100 (18)

Tableau 7 (suite)

		Chumporn (N = 64)	Pang Nga (N = 87)
H.	Projet d'abandon de la pêche en faveur de la pisciculture		
	Oui	14	40
	Non	75	31
	Incertain	11	29
	Total	100	100
I.	Type de terres cultivées		
1.	Terres domaniales libres	0	16
2.	Terre libre appartenant au père	5	0
3.	Terre libre appartenant à un parent	0	1
4.	Terre à bail	5	0
5.	Terre possédé en propre	57	16
6.	Pas de terre	33	67
	Total	100	100
J.	Titres fonciers		
1.	Propriété pleine et entière[a/] (Chanot)	33	14
2.	Nor Sor[b/]	45	29
3.	Sor Kor[c/]	22	36
4.	Pas de réponse	0	21
	Total	100 (42)	100 (14)
K.	A dernièrement tenté d'exercer une autre profession		
	Oui	30	27
	Non	70	73
	Total	100	100
L.	Projette de demeurer dans le secteur des pêches		
	Oui	71	87
	Non	29	13
	Total	100	100

( ) Le nombre réel des familles qui ont répondu est indiqué entre parenthèses lorsqu'il est différent de l'effectif total de l'échantillon

a/ Titre accepté par les banques comme garantie et légalement cessible

b/ Titre non accepté par les banques comme garantie, mais légalement cessible

c/ Titre possessoire qui n'est ni accepté comme garantie, ni légalement cessible; peut être annulé

Néanmoins, les pêcheurs souhaitaient un avenir différent pour leurs enfants. Tenant davantage compte des perspectives médiocres du secteur halieutique, la plupart des personnes interrogées (77 pour cent à Chumporn et 54 pour cent à Pang Nga) ont exprimé le désir que leurs enfants se lancent dans d'autres activités (voir tableau 6).

Le tableau 7 fait également ressortir la connaissance que les pêcheurs ont des activités de remplacement et leur disposition à en retenir certaines. Ce sont les plantations de cocotiers, la riziculture et le commerce de détail à Chumporn et, d'autre part, la pisciculture, la fabrication de charbon de bois et les plantations de cocotiers à Pang Nga qui ont été considérées comme les meilleures possibilités pour remplacer la pêche. Pour expliquer leur méfiance vis-à-vis de ces activités, les pêcheurs ont surtout évoqué le manque de terre, le besoin d'un capital important et la perte d'indépendance. Près de 50 pour cent des agriculteurs de Pang Nga connaissaient bien la pisciculture et projetaient d'abandonner la pêche pour s'y consacrer. Les pêcheurs de Chumporn, cependant, étaient moins bien informés sur le sujet et moins enthousiastes, donnant en fait la préférence à l'agriculture et à l'arboriculture. Ces attitudes sont normales compte tenu des ressources dont chacun disposait. En effet, 57 pour cent des pêcheurs de Chumporn sont propriétaires de terre

agricole et 10 autres pour cent en sont usufruitiers; à Pang Nga, 16 pour cent seulement possèdent de la terre et 16 autres pour cent se sont installés sans autorisations sur des terres domaniales; les autres n'ont pas de terre. Il existe pourtant à Pang Nga, un grand nombre de plans d'eau saumâtre et de zones côtières qui conviennent à la culture en eau saumâtre et à la thalassoculture.

Enfin, le tableau 7 contient des renseignements sur les titres de propriété foncière qui influent très fortement, mais indirectement, sur la mobilité géographique et professionnelle. Un titre de propriété mal assuré ne réduit pas seulement la valeur de la terre mais prive aussi le "propriétaire" des motifs et de moyens d'améliorer sa tenue et de l'exploiter au mieux. Ainsi les banques thaïlandaises n'acceptent comme garantie que des titres de propriété parfaitement valables (Chanot) de sorte que le "propriétaire" ne peut accéder au crédit institutionnel à bas taux d'intérêt. En outre, la terre couverte par des titres possessoires (Sor Kor 1) n'est pas cessible; le propriétaire - homme ou femme - ne peut en jouir qu'en étant physiquement présent et voit, de ce fait, sa mobilité géographique limitée. Ainsi qu'il ressort du tableau 7 (section J), 33 pour cent seulement des ménages propriétaires fonciers de Chumporn et 14 pour cent de celles de Pang Nga disposent de titres de propriété parfaitement valables. D'autre part, elles sont 36 pour cent à Pang Nga et 22 pour cent à Chumporn à ne détenir qu'un titre possessoire.

Les pêcheurs des deux provinces ont cité l'épuisement des ressources halieutiques et les coûts élevés de la pêche, par rapport aux recettes, comme les principaux problèmes de leur profession (tableau 8). Parmi les problèmes strictement locaux figurant, on a trouvé la concurrence des gros chalutiers et la piraterie maritime à Chumporn et à Pang Nga, la réglementation des dimensions des mailles et les mauvaises conditions météorologiques. Dix pour cent des pêcheurs étudiés à Pang Nga ont, en outre, mis en cause la "perte" des terres au profit de spéculateurs pour expliquer la pression grandissante pesant sur les ressources halieutiques. Ceux qui ont dû vendre leur terre aux spéculateurs ont préféré devenir pêcheurs plutôt que cultivateurs à bail.

Tableau 8

Opinions des pêcheurs quant aux difficultés de la pêche rencontrées dans le secteur professionnel dans les provinces de Chumporn et de Pang Nga, Thaïlande, 1983

(pourcentage)

	Chumporn	Pang Nga
Les poissons sont moins nombreux	33	29
Les grands navires capturent le gros des poissons	18	4
Le revenu est trop faible et les coûts trop élevés	21	19
Matériel de pêche médiocre	8	2
Mauvaises conditions météorologiques et éloignement	2	14
Réglementations gouvernementales concernant les filets de pêche	2	22
Crainte des pirates et des voleurs	10	-
Usage d'explosifs par certains	6	-
Perte de la terre au profit des spéculateurs fonciers	-	10
Total	100,0	100,0

Le manque de terre et d'eau pour le développement de l'agriculture, l'impossibilité de vendre au comptant ou de recouvrer les créances (dans les deux provinces), et les mauvaises infrastructures (Pang Nga) qui gênent l'essor du commerce de détail étaient considérés comme les principaux obstacles à l'extension des activités autres que la pêche (tableau 9). On a suggéré que le Gouvernement se serve de l'aide financière, des services publics et du contrôle des activités de pêche pour améliorer la situation socio-économique des communautés de pêcheurs de Chumporn et de Pang Nga (voir tableau 10).

4.3 Changements professionnels récents

Nous avons examiné, jusqu'à présent, les activités professionnelles des ménages et leurs attitudes vis-à-vis du changement d'emploi. Dans la présente section, nous traiterons des changements d'ordre professionnel effectivement survenus au cours des cinq dernières années (1978-83) dans certains villages des provinces de Chumporn et de Pang Nga. Nous nous proposons de chiffrer les entrées et les sorties enregistrées dans le secteur halieutique et non halieutique. Nous retiendrons trois activités de pêche - pêche indépendante, travail salarié de pêche et transformation du poisson-

Tableau 9

Opinions des pêcheurs quant aux difficultés rencontrées dans le secteur non halieutique des provinces de Chumporn et de Pang Nga, Thaïlande, 1983

	Chumporn	Pang Nga
Manque d'eau pour la riziculture	24	-
Dévastation des cultures par les insectes	18	-
Propriété foncière trop petite	29	43
Instabilité des prix et des revenus	12	-
Les marchands ne peuvent se faire régler en espèces par leurs clients	13	15
Clientèle insuffisante pour les services de bateaux et les activités commerciales	4	14
Pas d'électricité	-	14
Transport peu commode	-	14
Total	100,0	100,0

Tableau 10

Mesures suggérées par les pêcheurs en vue d'améliorer leur situation économique et sociale dans les provinces de Chumporn et de Pang Nga, Thaïlande, 1983

(pourcentage)

	Chumporn	Pang Nga
Le Gouvernement devrait créer des services publics, des routes et des dispensaires	37	13
Les usines de farine de poisson devraient disposer d'installations anti-pollution	5	7
Le Gouvernement devrait fournir une assistance financière	27	47
Approvisionnement plus abondant d'eau potable	5	6
Baisse des prix du pétrole et des permis	10	-
Contrôle par le Gouvernement des intermédiaires et des personnes qui utilisent des explosifs	16	7
Adoption d'une loi pour la régulation des activités de pêche	-	20
Total	100,0	100,0

et trois occupations étrangères à la pêche - agriculture, emplois d'ouvriers agricoles salariés et "autres". Le taux d'entrée net (le taux de sortie net) pour une profession est défini comme un changement positif (négatif) sur la base d'une certaine mesure de l'"effort" fourni. On utilise ici trois méthodes de l'effort: le nombre de ménages intéressés, celui des personnes qui pratiquent une activité et la quantité de jours-homme de travail fourni à chaque activité. La variation nette de ces mesures de l'effort entre 1978 et 1983 est exprimée en pourcentage du niveau de 1978.

D'après le tableau 11, presque tous les villages étudiés à Chumporn ont enregistré entre 1978 et 1983, un taux net de "sortie" nette de ménages, d'individus et de jours-homme en ce qui concerne la pêche indépendante. Au total, le nombre de ménages dont au moins un travaille comme opérateur de bateau de pêche a baissé de 26 pour cent, celui des individus qui étaient effectivement pêcheurs indépendants de 29 pour cent et le nombre de jours-homme fournis à la pêche indépendante de 45 pour cent. Il y a eu, en revanche, un solde net d'entrée dans les activités de transformation du poisson (environ 15 pour cent de hausse pour les ménages, les individus et les jours-homme). On a aussi noté

Tableau 11

Evaluation, en jours-homme, individus et ménages, des entrées et sorties enregistrées entre 1978 et 1983 dans les diverses activités de pêche de certains villages choisis dans le district de Muang, province de Chumporn, Thaïlande

	Pêche indépendante			Transformation du poisson			Travail salarié de la pêche			Total		
	1978	1983	%Δ	1978	1983	%Δ	1978	1983	%Δ	1978	1983	%Δ
Paknam												
Village 2												
Jours-homme	1 795	630	-65	1 016	590	-42	778	1 045	34	3 591	2 265	-37
Individus	10	3	-70	8	3	-63	3	4	33	20	10	-50
Ménages	5	1	-80	4	2	-50	2	3	50	6	5	-17
Village 3												
Jours-homme	1 194	1 059	-11	2 208	208	-91	1 155	600	-48	4 557	1 867	-59
Individus	7	6	-14	6	3	-50	4	3	-25	17	12	-29
Ménage	3	3	0	3	2	-33	3	2	-33	5	4	-22
Village 4												
Jours-homme	4 459	1 467	-67	126	1 505	+1 094	465	865	86	5 050	3 837	-24
Individus	20	8	-60	1	7	+600	3	5	150	23	19	-17
Ménages	13	7	-46	1	5	800	2	4	100	13	10	-23
Village 5												
Jours-homme	2 679	2 021	-25	1 296	3 261	152	1 177	1 050	-11	5 152	6 332	23
Individus	12	14	-17	5	12	140	3	6	100	21	28	33
Ménages	9	9	0	2	5	150	2	4	100	10	9	-10
Village 7												
Jours-homme	432	833	+93	-	-	-	-	-	-	432	833	93
Individus	3	4	33	-	-	-	-	-	-	3	4	33
Ménages	3	3	0	-	-	-	-	-	-	3	3	0
Natoong												
Village 3												
Jours-homme	5 368	2 343	-56	228	0	-100	1 487	1 413	-5	7 083	3 756	-47
Individus	22	17	-23	2	0	-100	6	9	50	30	26	-13
Ménages	13	11	-15	2	0	-100	5	5	0	18	15	-20
Village 4												
Jours-homme	1 758	1 303	-26	-	-	-	-	224		1 758	1 527	-13
Individus	13	10	-23	-	-	-	-	3		13	13	0
Ménages	8	6	-25	-	-	-	-	2		8	8	0
Total												
Jours-homme	17 687	9 656	-45	4 874	5 564	14	5 062	5 197	+3	27 623	20 417	-26
Individus	87	62	-29	22	25	14	19	31	+63	127	112	-12
Ménages	54	40	-26	12	14	17	14	20	+43	63	54	-14

%Δ Variation en pourcentage de 1978 à 1983

\- Négligeable

un accroissement substantiel des ménages (43 pour cent) et des individus (63 pour cent) employés comme travailleurs salariés de la pêche, bien que l'apport total de main-d'oeuvre exprimé en jours-homme ne soit guère modifié. Il y aurait donc tendance à employer à temps partiel les travailleurs salariés de la pêche; ainsi, un membre d'équipage a fourni 266 jours-homme de travail en 1978 mais seulement 168 en 1983. Tout le secteur des pêches a enregistré un taux de sortie net: 14 pour cent en ce qui concerne les ménages, 12 pour cent pour les individus et 26 pour cent pour les jours-homme.

En revanche, au cours de la même période et dans la même province, il y a eu un fort accroissement du travail fourni à des activités étrangères à la pêche (90 pour cent) et du taux net d'entrée des individus (30 pour cent), mais le nombre des ménages intéressés n'a connu qu'une légère hausse

(4 pour cent). Cela tenait au fait qu'en 1978, plus de 90 pour cent des ménages considérés, pratiquaient déjà une activité non halieutique; aussi, en 1983 ont-elles simplement accru leur participation à ces activités au dépens des pêcheries. Sur sept villages étudiés, un seul (village 7) avait enregistré une augmentation de l'offre de travail au secteur des pêches au détriment des autres branches d'activités. Parmi celles-ci, l'agriculture a subi des sorties nettes (en jours-homme et en ménages) alors que l'on a constaté un formidable taux net d'entrée en ce qui concerne le travail non spécialisé salarié et les autres activités indépendantes de l'exploitation de ressources (comme le commerce de détail). Le nombre des ménages fournissant un travail a progressé de 57 pour cent et celui des ménages ayant d'autres occupations de 69 pour cent. Les entrées nettes d'individus et l'accroissement de l'apport de travail à ces activités ont été encore plus frappants: ils se sont en effet multipliés par trois entre 1978 et 1983 (voir tableau 12).

Tableau 12

Entrées et sorties (jours-homme, individus et ménages) enregistrées entre 1978 et 1983 dans différentes activités non halieutiques de certains villages du district de Muang, province de Chumporn, Thaïlande

	Agriculture			Travail salarié extérieur à la pêche			Autres			Total		
	1978	1983	%Δ	1978	1983	%Δ	1978	1983	%Δ	1978	1983	%Δ
Paknam												
Village 2												
Jours-homme	-	-	-	-	103		612	1 758	187	612	1 861	207
Individus	-	-	-	-	2		2	5	150	2	5	150
Ménages	-	-	-	-	1		2	5	150	2	5	60
Village 3												
Jours-homme	43	274	535	90	210	133	888	488	-45	1 021	972	-5
Individus	2	4	100	2	1	-50	3	4	33	3	7	133
Ménages	1	1	0	1	1	0	2	2	0	4	5	25
Village 4												
Jours-homme	332	394	18	155	2 508	1 518	329	1 991	505	816	4 893	500
Individus	13	19	46	2	4	100	3	9	200	18	31	72
Ménages	11	12	9	2	3	50	3	4	33	12	13	8
Village 5												
Jours-homme	675	413	-39	576	0	-100	17	2 645	15 930	1 268	3 058	141
Individus	12	11	-8	3	1	0	1	12	1 100	16	19	19
Ménages	10	9	-10	2	1	0	1	6	500	11	10	9
Village 7												
Jours-homme	139	5	-96	300	0	-100	71	90	26	510	95	-81
Individus	2	1	-100	1	0	-100	1	1	0	4	2	-50
Ménages	1	1	0	1	0	-100	1	1	0	3	2	-33
Natoong												
Village 3												
Jours-homme	1 217	1 103	-13	360	313	-13	1 623	1 543	-5	3 254	2 959	-9
Individus	27	28	4	1	5	400	7	12	71	32	35	9
Ménages	15	13	-15	1	3	200	7	8	14	17	15	-12
Village 4												
Jours-homme	535	496	-7	-	-	-	-	500		535	1 446	170
Individus	13	11	-15	-	-	-	-	2		13	15	15
Ménages	8	7	-13	-	-	-	-	1		8	9	13
Total												
Jours-homme	2 995	2 685	-10	1 481	3 584	142	3 540	9 015	155	8 016	15 284	90
Individus	68	74	9	9	15	67	17	45	165	88	114	30
Ménages	46	43	-7	7	11	57	16	27	69	57	59	4

%Δ Variation en pourcentage de 1978 à 1983

\- Négligeable

La situation était plus nuancée à Pang Nga. En effet, bien qu'il n'y ait eu aucune modification importante du nombre d'individus travaillant dans la pêche, celui des ménages qui y participaient a diminué de 8 pour cent et l'apport de travail à ce secteur de 30 pour cent (tableau 13), ce qui fait ici aussi penser que, dans les pêcheries, on s'oriente vers l'emploi à temps partiel: en moyenne, le travail offert au secteur halieutique est passé de 169 à 103 jours-homme par personne et par an. Cette baisse a touché toutes les activités de pêche à peu près dans les mêmes proportions. Toutefois, le nombre de ménages et d'individus qui étaient travailleurs salariés de la pêche a énormément progressé alors que celui des ménages qui travaillaient à la transformation du poisson diminuait de 19 pour cent. Ces variations ont été approximativement uniformes dans les cinq villages examinés.

Tableau 13

Entrées et sorties (jours-homme, individus et ménages), enregistrées entre 1978 et 1983 dans différentes activités de pêche de certains villages du district de Muang, province de Pang Nga, Thaïlande

	Pêche indépendante			Transformation du poisson			Travail salarié de la pêche			Total		
	1978	1983	%Δ	1978	1983	%Δ	1978	1983	%Δ	1978	1983	%Δ
Panyee												
Village 1												
Jours-homme	1 051	459	-56	104	116	12	-	100		1 155	576	-50
Individus	9	13	44	4	4	0	-	1		12	16	33
Ménages	6	6	0	3	3	0	-	1		6	6	0
Village 2												
Jours-homme	8 093	6 963	-14	1 511	1 901	26	2 025	910	-55	11 629	9 774	-16
Individus	42	51	21	13	25	92	2	0	350	62	75	18
Ménages	28	27	-4	11	15	36	1	4	300	28	27	-4
Village 3												
Jours-homme	6 686	4 010	-40	2 081	1 032	-50	14	525	3 789	8 781	5 567	-37
Individus	37	38	3	12	17	-23	1	1	0	56	44	-21
Ménages	21	19	-11	16	9	-44	1	1	0	21	19	-10
Bangtae												
Village 5		2 157	-31	884		-45						
Jours-homme		1 366			483		-	-	-	3 041	1 849	-39
Individus	17	13	-24	5	8	60	-	-	-	18	14	-22
Ménages	6	5	-16	5	4	-20	-	-	-	6	5	-17
Village 6												
Jours-homme	7 500	4 693	-37	2 725	1 948	-29	114	0	-100	10 339	6 641	-36
Individus	49	39	-20	27	21	-22	2	0	-100	58	55	-5
Ménages	25	23	8	19	13	-32	2	0	-100	26	23	-12
Total												
Jours-homme	25 487	17 491	-31	7 305	5 480	-25	2 153	1 535	-29	34 945	24 407	-30
Individus	154	154	0	71	75	6	5	11	120	206	202	-2
Ménages	86	80	-7	54	44	-19	4	6	50	87	80	-8

%Δ Variation en pourcentage entre 1978 et 1983

\- Négligeable

Toujours à Pang Nga, les activités autres que la pêche ont accusé un recul général. Le nombre de ménages qui les exerçaient a baissé de 30 pour cent, celui des individus de 28 pour cent et le travail fourni, de 37 pour cent (voir tableau 14). Bien que les branches non halieutiques aient toutes enregistré des sorties de ménages et d'individus, ce sont les "autres", notamment les industries extractives et le commerce de détail, qui ont accusé la plus forte baisse: en effet, l'offre de travail y a diminué de 45 pour cent et les effectifs de 38 pour cent. En conclusion, on constate à Pang Nga des sorties du secteur non halieutique, des entrées dans la pêche et une spécialisation plus poussée des ménages dans une de ces branches (en effet le nombre de ménages pratiquant ces deux types d'occupations a quelque peu baissé).

Tableau 14

Entrées et sorties (jours-homme, individus et ménages), enregistrées entre 1978 et 1983 dans différentes activités non halieutiques de certains villages du district de Muang, province de Pang Nga, Thaïlande

	Agriculture			Travail salarié en dehors de la pêche			Autres			Total		
	1978	1983	%Δ	1978	1983	%Δ	1978	1983	%Δ	1978	1983	%Δ
Panyee												
Village 1												
Jours-homme	-	-	-	-	934		2 871	928	-68	2 871	1 862	-35
Individus	-	-	-	-	3		11	5	-36	11	8	-27
Ménages	-	-	-	-	3		6	4	-17	6	5	-17
Village 2												
Jours-homme	530	-	-100	1 120	672	-40	6 080	5 961	-2	7 730	6 633	-14
Individus	5	-	-100	8	3	-75	21	31	48	34	34	0
Ménages	5	-	-100	5	3	-75	11	17	55	18	20	11
Village 3												
Jours-homme	520	726	40	355	155	-56	4 760	2 991	-37	5 635	3 872	-31
Individus	5	7	40	4	1	-75	26	13	-50	35	21	-40
Ménages	2	3	50	4	1	-75	16	8	-50	18	10	-45
Bangtae												
Village 5												
Jours-homme	-	-		-	169		1 008	505	-50	1 177	677	-42
Individus	-	-		-	3		2	4	100	5	5	0
Ménages	-	-		-	2		1	2	100	1	2	10
Village 6												
Jours-homme	230	810	252	539	532	-1	6 341	1 047	-83	7 110	2 389	-66
Individus	3	12	300	4	4	0	32	5	-84	39	18	-53
Ménages	2	4	100	3	3	0	18	4	-78	22	9	-59
Total												
Jours-homme	1 280	1 539	20	2 014	2 462	22	21 060	11 432	-45	24 523	15 433	-37
Individus	13	20	54	16	14	-13	92	58	-36	119	86	-28
Ménages	9	8	-12	12	12	0	52	35	-33	65	46	-30

%Δ Variation en pourcentage entre 1978 et 1983

\- Négligeable

Certains soutiennent, souvent sans vérifier cette hypothèse, que les personnes qui quittent les pêcheries sont sensiblement différentes de celles qui y entrent ou y demeurent, en ce qui concerne des caractéristiques socio-démographiques telles que l'âge, le niveau d'instruction, le sexe et la situation de famille. On présume que ceux qui partent sont en général des hommes célibataires, jeunes et plus instruits que ceux qui entrent dans le secteur halieutique ou qui y restent. Dans le tableau 15, nous avons appliqué cette hypothèse à Chumporn et constaté que les nouveaux arrivants étaient généralement jeunes (moins de 30 ans), de sexe masculin (64 pour cent), célibataires (80 pour cent), avec un niveau d'instruction au-dessus de la moyenne (5,3 années). Les personnes qui ont abandonné la pêche étaient, dans l'ensemble, plus âgées (plus de 30 ans) et donc moins probablement célibataires (53 pour cent), plus également réparties entre les deux sexes (59 pour cent d'hommes), mais leur niveau d'instruction étaient inférieur à celui des arrivants (3,8 années). Les pêcheurs qui exerçaient leur activité depuis cinq ans et la poursuivaient en 1983 (sans aucun projet de départ) étaient en général plus âgés (40 ans) que ceux des deux groupes précédents; les hommes étaient majoritaires (85 pour cent), mariés (79 pour cent), plus instruits (4,4 années) que ceux qui partaient mais moins que ceux qui entraient dans le secteur (voir tableau 15). Cette dernière constatation est assez inattendue car l'enseignement obligatoire n'existe que depuis peu.

Tableau 15

Moyenne d'âge, niveau d'instruction, sexe et situation de famille des personnes qui, au cours des cinq dernières années (1978-83), (a) sont entrées dans le secteur halieutique, (b) l'ont quitté et (c) y sont restées dans certains villages de la province de Chumporn, Thaïlande

	Sont entrées dans les pêcheries						Ont quitté les pêcheries						Sont restées dans les pêcheries					
	Nombre de personnes a/	Age	Niveau d'instruction	Sexe (%F)	Situation de famille C %	M %	Nombre de personnes a/	Age	Niveau d'instruction	Sexe (%F)	Situation de famille C %	M %	Nombre de personnes a/	Age	Niveau d'instruction	Sexe (%F)	Situation de famille C %	M %
Paknam																		
Village 2	3	17	7,3	46	100	-	13	35	2,5	67	23	77	7	34	4,4	14	29	71
Village 3	6	21	3,8	33	80	20	11	33	4	55	36	64	6	40	4,0	19	33	67
Village 4	10	25	5,7	8	80	20	14	34	3,8	70	57	43	9	45	3,6	11	-	100
Village 5	14	22	4,6	43	86	14	7	24	4,3	44	71	29	14	37	4,0	14	43	57
Village 7	2	32	7,0	100	50	50	1	40	0,0	0	-	100	2	44	8,0	0	-	100
Natoong																		
Village 3	11	27	5,1	33	64	36	15	36	4,0	45	40	60	15	43	4,3	13	20	80
Village 4	4	19	7,3	50	100	-	4	28	6,8	0	25	75	9	49	5,4	22	-	100
Total	50	23	5,3	36	80	20	65	33	3,8	53	41	59	62	42	4,4	15	21	79

C: Célibataire
M: Marié
F: de sexe féminin

a/ Echantillon de personnes qui sont entrées dans le secteur halieutique, l'ont abandonné ou y sont restées

A Pang Nga, on a obtenu les mêmes résultats en ce qui concerne l'âge et la situation de famille, mais, fait quelque peu surprenant pour une société musulmane, la répartition par sexe était mieux équilibrée dans les trois groupes (ceux qui arrivent, ceux qui partent et ceux qui restent) qu'à Chumporn. Le niveau d'instruction des nouveaux arrivants était de nouveau supérieur à celui des deux autres catégories (bien qu'inférieur à celui relevé à Chumporn), mais il n'y avait aucune différence notable d'instruction entre les personnes qui abandonnaient la pêche et celles qui poursuivaient cette activité (voir tableau 16).

Diverses conclusions peuvent maintenant être formulées. Premièrement, les pêcheries et les autres activités connaîtraient une mobilité remarquable à l'entrée comme à la sortie. Deuxièmement, la petite pêche enregistre actuellement, dans certaines zones, un taux net de départs, et dans d'autres, un taux net d'arrivées, mais dans l'ensemble les sorties auraient tendance à l'emporter sur les entrées encore plus dans le golfe de Thaïlande que sur les rives de la mer d'Andaman). Troisièmement, il existe une légère tendance à la spécialisation de la part des familles de pêcheurs et de non pêcheurs. Quatrièmement, la baisse de l'offre de travail au secteur halieutique n'entraîne pas d'augmentation de l'offre de travail à des activités étrangères à la pêche et réciproquement; les ménages se contentent peut-être d'accroître leurs loisirs ou le temps consacré à l'instruction (ainsi, à Pang Nga, le travail fourni aux pêcheries comme aux autres secteurs a diminué). Cinquièmement, ceux qui entrent dans le secteur des pêches sont essentiellement mais pas uniquement des célibataires de sexe masculin, plus jeunes et plus instruits que les pêcheurs qui y demeurent ou qui partent. Ceux qui partent sont, en général, des hommes et des femmes âgés d'une trentaine d'années qui fondent une famille, mais qui, après avoir passé 4 à 7 années dans les pêcheries, ne sont pas satisfaits et passent à d'autres activités surtout comme salariés. De sorte que la pêche devient de plus en plus une profession de pêcheurs très expérimentés (qui travaillent comme artisans indépendants) et d'audacieux (travailleurs de la pêche salariés sur les gros bateaux de haute mer, activité offrant des gains mais aussi des risques élevés).

4.4 Offre de travail

Dans la section précédente, nous avons vu qu'il y a eu, au cours des cinq dernières années, une très forte mobilité des travailleurs entre la pêche et les autres activités professionnelles, ce qui suffit pour infirmer la thèse de l'immobilité professionnelle des pêcheurs. Toutefois, la mobilité n'est pas un absolu: il en existe divers degrés comme c'est le cas de l'élasticité suivant la théorie classique de l'offre et de la demande. En outre, tous les changements professionnels ne peuvent être qualifiés de mobilité. On peut changer d'autre métier ou modifier son offre de travail à une activité déterminée pour différents motifs tels que la santé, l'âge, la position sociale, le désir d'imiter les voisins et la contrainte, tout comme pour des raisons économiques. Ainsi que nous l'avons expliqué dans le cadre analytique (chapitre 2), nous définissons plus étroitement la mobilité professionnelle comme un changement d'activité en réponse à des incitations économiques, c'est-à-dire, par des différences de gains entre professions. Néanmoins, étant donné qu'il existera sans doute toujours une certaine différence entre les activités professionnelles à cause de différence de désutilité, nous entendons ici par mobilité professionnelle une modification de l'offre de travail entre deux activités, en réponse à une variation de la différence de gain entre elles. Etant donné que c'est le ménage qui prend les décisions, nous utiliserons ce cadre pour analyser non seulement les variations marginales de l'offre de travail mais également les entrées et les sorties des membres du ménage dans diverses activités tant que toute la cellule familiale n'émigre pas ou ne modifie pas complètement sa gamme d'activité professionnelles.

Pour qualifier de mobilité professionnelle les changements d'activité, on doit donc démontrer qu'ils ont été causés par les variations des différences de gains et les évaluer en fonction de ces différences. Une variation faible de l'offre de travail suscitée par une variation encore plus faible des écarts de salaire révèle un degré de mobilité professionnelle plus élevé qu'une forte variation de l'offre de travail en réponse à une variation encore plus forte des différences de salaire. Nous présentons à l'annexe A un modèle analytique qui permet d'appliquer ces notions.

Afin d'appliquer cette méthodologie, nous avons constitué un sous-échantillon de 111 ménages pris dans 12 villages de Chumporn et de Pang Nga et examiné plus rigoureusement leurs revenus, emplois, salaires, actifs et décisions concernant la répartition de leur offre de travail entre la pêche et les autres activités. Nous présentons aux tableaux 17 à 23 des calculs de la moyenne des revenus, de l'offre de travail des salaires, et des avoirs des ménages en 1978 et en 1983, ainsi que les variations de ces valeurs en cinq ans. Ces tableaux font penser (sans le démontrer) que les variations de l'apport de travail à la pêche et aux autres secteurs dépendent des différences de salaire. (Pour obtenir une mesure chiffrée de cette corrélation et de sa valeur statistique, voir Panayotou, 1985.) A noter que les salaires, revenus et actifs sont exprimés ici en valeur nominale ou en prix courants. Nous supposons que les ménages réagissent aux variations des salariés nominaux plutôt qu'à celles des salaires réels, ce qui revient à admettre la notion "d'illusion monétaire". Les chiffres de 1983 en prix courants peuvent être facilement convertis en prix constants de 1978 s'ils sont corrigés de l'inflation au moyen de l'indice des prix à la consommation qui ont connu une hausse d'environ 30 pour cent à Chumporn et de 50 pour cent à Pang Nga de 1978 à 1983. Seuls les salaires réels ne provenant pas de la pêche ont augmenté entre 1978 et 1983 à Chumporn; toutes les autres rémunérations réelles ont accusé une diminution considérable.

Tableau 16

Moyenne d'âge, niveau d'instruction, sexe et situation de famille des personnes qui, au cours des cinq dernières années (1978-83), (a) sont entrées dans le secteur halieutique, (b) l'ont quitté et (c) y sont restées dans certains villages de la province de Pang Nga, Thaïlande

	Sont entrées dans les pêcheries						Ont quitté les pêcheries						Sont restées dans les pêcheries					
	Nombre de personnes a/	Age	Niveau d'instruction	Sexe (%F)	Situation de famille C %	M %	Nombre de personnes a/	Age	Niveau d'instruction	Sexe (%F)	Situation de famille C %	M %	Nombre de personnes a/	Age	Niveau d'instruction	Sexe (%F)	Situation de famille C %	M %
Punyee																		
Village 1	8	31	3,3	25	50	50	4	21	5,5	25	100	-	8	41	1,7	43	-	100
Village 2	35	27	4,9	49	74	26	24	33	3,0	45	25	75	38	44	3,7	31	11	89
Village 3	15	24	5,1	56	53	47	27	33	2,8	53	41	59	29	40	2,9	21	-	100
Bangtae																		
Village 5	5	25	4,6	22	40	60	9	24	3,3	40	44	56	9	40	2,8	22	11	89
Village 6	21	31	4,9	41	33	67	24	31	3,3	43	33	67	34	40	2,8	23	18	82
Total	84	28	4,7	44	56	44	88	31	3,2	45	37	63	118	41	3,0	26	9	91

C: Célibataire
M: Marié
F: de sexe féminin

a/ Echantillon de personnes qui sont entrées dans le secteur halieutique, l'ont abandonné ou y sont restées

Comme on peut le constater au tableau 17, le taux moyen des salaires du secteur halieutique ainsi que l'apport de travail ont baissé de 4 pour cent à Chumporn, ce qui a abouti à une baisse de 8 pour cent des revenus nets de la pêche et, en prix constants, à une réduction plus importante encore. La valeur de l'équipement de pêche s'est toutefois accrue de 60 pour cent. Le ménage moyen a fourni près de 300 jours-homme de travail aux pêcheries pour un salaire moyen à peine supérieur à B 80 par jour, soit un revenu net d'environ B 23 600 ($EU 1 030), inférieur de quelque B 2 000 à celui de 1978. Il existait, de toute évidence, une corrélation positive entre les variations du taux nominal de salaires et celles de l'offre de travail. En effet, dans les villages où le taux de salaire a baissé (monté), l'offre de travail faite au secteur halieutique a également diminué (augmenté). Cependant, l'évolution en sens inverse de l'équipement de pêche fait penser à une substitution capital-travail, signe de "mobilité" en soi.

En revanche, les salaires moyens des activités non halieutiques ont augmenté de 54 pour cent; et l'offre de travail à ces secteurs a progressé de 76 pour cent, d'où une hausse de revenu de 165 pour cent (de B 6 000 à 16 000) (tableau 18), qui a largement compensé la baisse des revenus de la pêche[1/]. (Ces chiffres n'expriment que les augmentations des salaires et des revenus corrigés de l'inflation.) Alors qu'il y avait peu de différence entre les rémunérations de la pêche et celles des autres branches en 1978, en 1989 le taux de salaire de ces dernières était passé de B 52 à B 80 par jour-homme, tandis que celui de la pêche était tombé de B 85 à B 82. Les ménages ont "réagi" en portant leur offre de travail aux activités non halieutiques de 112 à près de 200 jours-homme par an, tout en diminuant légèrement leur travail dans les pêches. Ces changements ont abouti en fin de compte à l'augmentation de l'offre totale de travail de chaque famille, (qui est passé de 412 à 484 jours-homme par an), et du revenu total (qui est passé de B 31 700 à B 39 700) (voir tableau 21)[2/]. Cette évolution s'est faite en partie grâce à la réduction des loisirs des membres qui travaillaient déjà (54 jours-homme) et, en partie, par le renforcement de la participation du ménage au travail, portée à 3,13 membres contre 3,01 ou encore 18 jours-homme (tableau 23). Le tableau 21 fait aussi penser qu'il existe une corrélation positive entre les variations des taux de salaire moyens et l'évolution de l'offre totale de travail de chaque village.

A Pang Nga (tableaux 19 et 20), l'évolution a été, pour ainsi dire, à l'opposé de celle de Chumporn. En prix courants, la rentabilité de la pêche s'est sensiblement accrue alors que celle des autres activités s'est rapidement dégradée; en prix constants, la rentabilité a baissé dans tous les secteurs. Le taux de salaire moyen des pêcheurs a progressé de 22 pour cent mais les ménages ont réduit leur offre de travail au secteur halieutique de 19 pour cent, tout en maintenant le niveau de revenu de la pêche (tableau 14). Cela n'a rien de surprenant car les équipements de pêche ont plus que doublé de valeur, passant de B 7 500 à B 15 900, et que l'inflation a dépassé 50 pour cent, entre 1978 et 1983 dans cette province (tableau 25). A l'échelon du village, on constate que les familles qui ont beaucoup accru leurs biens d'équipement de pêche (et leurs avoirs totaux) ont réduit ou seulement à peine accru leur apport de travail aux pêcheries, malgré les hausses assez notables des salaires relevées dans ce secteur.

En revanche le salaire des activités non-halieutiques est tombé de B 84 à B 57 par jour-homme. L'offre de travail à ces activités a diminué de 33 pour cent, ce qui a entraîné une baisse de revenu de 53 pour cent. Les avoirs nominaux des non-pêcheurs se sont également réduits de 74 pour cent. Les salaires, l'emploi et le revenu de ces derniers ont connu une baisse uniforme dans les cinq villages étudiés dans la province (voir tableau 20).

En confrontant les revenus de la pêche et ceux des autres activités (tableaux 21 et 22), nous constatons que la hausse des salaires du secteur halieutique et la baisse de ceux des autres secteurs se compensent, de sorte que les salaires moyens des ménages de Pang Nga restent de B 85, sans changement. L'offre totale de travail des ménages a toutefois diminué de 25 pour cent, d'où une baisse proportionnelle du revenu du travail. La valeur nominale des avoirs a quelque peu progressé, mais pas assez pour compenser la réduction du revenu du travail ni l'inflation. Les ménages de Pang Nga se trouvent actuellement, nettement plus mal lotis en prix courants (et encore plus en prix constants)

1/ La corrélation entre les variations du taux de salaire et celles de l'offre de travail dans les divers villages n'est pas uniforme (elle est parfois positive et parfois négative). Bien que les variations de l'équipement de pêche, des prix des produits de consommation et du nombre des travailleurs d'une famille puissent expliquer certains rapports négatifs, la taille réduite de l'échantillon étudié dans chaque village et les modifications survenues dans les branches "non-halieutiques" pourraient également jouer un rôle. Toujours est-il qu'il existe un rapport positif entre l'emploi total et le taux de salaire moyen de toutes les activités professionnelles, (tableau 21). D'autre part, on ne peut, *a priori*, écarter l'éventualité d'une courbe rétrograde de l'offre de travail

2/ Outre l'augmentation du revenu du travail, il ressort du tableau 21, que les ménages ont amélioré leurs avoirs de plus de 100 pour cent grâce aux revenus supplémentaires non salariaux. Néanmoins et comme nous le constaterons par la suite, l'inflation qui était de l'ordre de 32 pour cent en moyenne à Chumporn (voir tableau 25), a annulé les hausses des revenus salariaux et beaucoup réduit la valeur réelle des avoirs

Tableau 17

Variations des revenus, de l'emploi, des salaires et des équipements de pêche dans certains villages du district de Muang, province de Chumporn, Thaïlande, entre 1978 et 1983

(moyenne par ménage)

Sous-district/ village	Dimension de l'échantillon	Revenu du travail[a] (baht)			Emploi (jours-homme)			Salaire (baht/jours-homme)			Equipements (baht)		
		1978	1983	% Δ	1978	1983	% Δ	1978	1983	% Δ	1978	1983	% Δ
Paknam													
Village 2	3	13 918 (15 435)[b]	20 280 (13 595)	45,7	207 (211)	320 (200)	54,5	67 (68)	63 (98)	-6,0	31 735 (47 173)	2 800 (3 704)	-91,2
Village 3	2	22 324 (19 341)	17 064 (7 161)	-23,6	410 (438)	380 (198)	-7,3	54 (26)	45 (5,6)	-16,7	1 725 (2 440)	1 850 (2 616)	7,2
Village 4	8	19 813 (18 077)	17 825 (11 368)	-10,0	301 (213)	293 (80)	-2,7	66 (45)	63 (24)	-7,8	7 032 (3 393)	12 283 (16 137)	74,7
Village 5	7	18 230 (14 593)	35 511 (26 623)	94,8	227 (112)	404 (195)	77,9	80 (45)	88 (56)	10	10 489 (7 613)	37 646 (53 585)	258,9
Village 7	3	26 430 (28 289)	56 511 (44 768)	113,8	213 (128)	318 (214)	49,3	124 (66)	178 (102)	43,5	57 903 (95 583)	63 783 (94 159)	-10,2
Matoong													
Village 3	14	34 205 (27 413)	16 702 (10 500)	-51,2	362 (184)	241 (144)	-33,5	94 (50)	69 (31)	-26,7	22 106 (45 643)	36 506 (71 116)	65,1
Village 4	7	27 567 (22 026)	21 960 (23 612)	-20,3	269 (100)	229 (244)	-14,9	102 (49)	96 (41)	-5,9	9 584 (8 324)	23 786 (28 782)	148,2
Total	44	25 589	23 641	-7,6	300	287	-4,3	85	82	-3,5	17 696	28 246	59,6

a/ Déduction faite de l'amortissement et du coût d'opportunité du capital

b/ L'écart type par rapport à la valeur médiane est indiqué entre parenthèses

% Δ Pourcentage de variation entre 1978 et 1983

Variations des revenus, de l'emploi, des salaires et des équipements dans les activités autres que la pêche dans certains villages du district de Muang, province de Chumporn, Thaïlande, entre 1978 et 1983

(moyenne par ménage)

Sous-district/ village	Dimension de l'échantillon	Revenu du travail[a] (baht)			Emploi (jours-homme)			Salaire (baht/jours-homme)			Equipements (baht)		
		1978	1983	% Δ	1978	1983	% Δ	1978	1985	% Δ	1978	1983	% Δ
Paknam													
Village 2	3	7 800 (7 275)[b]	20 000 (18 330)	156,4	160 (151)	299 (199)	25,0	48 (25)	67 (81)	28,4	313 (543)	12 727 (15 462)	3 966,1
Village 3	2	14 355 (6 852)	11 550 (3 818)	-19,5	191 (69)	199 (46)	4,0	75 (9,3)	58 (23)	-22,7	62 225 (31 430)	357 105 (490 513)	473,9
Village 4	8	8 464 (12 815)	26 343 (38 461)	211,2	113 (130)	351 (415)	231,9	75 (28)	70 (28)	-6,6	41 154 (26 252)	113 013 (147 997)	174,6
Village 5	7	3 193 (2 554)	23 916 (29 708)	649,0	60 (57)	226 (309)	210,6	53 (56)	114 (57)	115,1	66 594 (49 199)	175 394 (213 746)	163,4
Village 7	3	12 583 (2 184)	14 600 (22 491)	16,0	208 (81)	117 (151)	-43,8	60 (68)	125 (71)	108,0	73 400 (47 549)	61 667 (65 256)	-15,9
Natoong													
Village 3	14	4 977 (6 156)	10 312 (11 729)	107,2	113 (127)	139 (153)	23,0	44 (27)	74 (45)	68,1	32 742 (27 858)	93 729 (183 024)	186,3
Village 4	7	2 490 (1 748)	8 135 (7 622)	229,3	78 (50)	113 (101)	-35,0	32 (13)	72 (25)	125,0	39 812 (24 179)	38 546 (25 506)	-3,2
Total	44	6 066	16 054	164,6	112	197	75,8	52	80	53,8	42 683	105 711	147,7

a/ Déduction faite de l'amortissement et du coût d'opportunité du capital

b/ L'écart type par rapport à la valeur médiane est indiqué entre paranthèses

% Δ Pourcentage de variation entre 1978 et 1983

Tableau 19

Variations des revenus, de l'emploi, des salaires et des équipements des pêcheurs dans certains villages du district de Muang, province de Pang Nga, Thaïlande, entre 1978 et 1983

(moyenne par ménage)

Sous-district/ village	Dimension de l'échantillon	Revenu du travail[a/] (baht)			Emploi (jours-homme)			Salaire (baht/jours-homme)			Equipements (baht)		
		1978	1983	% Δ	1978	1983	% Δ	1978	1983	% Δ	1978	1983	% Δ
Punyee													
Village 1	5	13 422 (5 343)	5 557 (6 867)	-58,6	189 (57)	81 (86)	-57,1	71 (27)	69 (33)	-2,8	2 290 (1 562)	4 630 (4 117)	102,2
Village 2	26	34 432 (29 046)	32 066 (26 652)	-6,9	418 (453)	295 (288)	-29,4	82 (57)	109 (71)	32,9	10 258 (12 684)	25 250 (27 202)	146,1
Village 3	17	17 905 (11 965)	23 319 (15 120)	30,2	239 (150)	224 (116)	-6,5	75 (37)	104 (45)	38,7	5 842 (3 432)	14 694 (12 925)	151,5
Bangtae													
Village 5	4	16 878 (13 863)	27 926 (17 969)	65,4	239 (248)	261 (184)	+9,2	71 (85)	107 (7,2)	50,7	1 316 (333)	7 850 (2 749)	496,5
Village 6	21	28 406 (25 348)	26 072 (16 307)	-8,2	243 (151)	236 (149)	-2,9	117 (47)	110 (36)	-6,0	7 753 (10 867)	9 312 (9 372)	20,1
Total	73	26 448	26 262	-0,7	301	245	-18,6	88	107	21,6	7 476	15 841	111,9

a/ Déduction faite de l'amortissement et du coût d'opportunité du capital

b/ L'écart type par rapport à la valeur médiane est indiqué entre paranthèses

% Δ Pourcentage de variation entre 1978 et 1983

Tableau 20

Variations des revenus, de l'emploi, des salaires et des équipements dans les activités autres que la pêche dans certains villages du district de Muang, province de Pang Nga, Thaïlande, entre 1978 et 1983

(moyenne par ménage)

Sous-district/ village	Dimension de l'échantillon	Revenu du travail[a/] (baht)			Emploi (jours-homme)			Salaire (baht/jours-homme)			Equipements (baht)		
		1978	1983	% Δ	1978	1983	% Δ	1978	1983	% Δ	1978	1983	% Δ
Punyee													
Village 1	5	41 536 (58 654)	25 470 (25 219)	-38,6	590 (721)	399 (363)	-32,3	70 (56)	64 (29)	-8,5	59 838 (115 579)	15 095 (28 494)	-74,8
Village 2	26	14 603 (19 427)	12 265 (14 125)	-16,0	263 (377)	254 (258)	-3,5	56 (130)	48 (138)	-14,3	11 381 (21 462)	67 (202)	-99,4
Village 3	17	19 500 (30 666)	6 096 (9 859)	-68,7	218 (318)	142 (335)	-35,0	89 (97)	43 (84)	-51,7	12 645 (36 429)	1 060 (2 796)	-91,6
Bangtae													
Village 5	4	20 738 (17 904)	11 430 (22 860)	-45,0	139 (102)	96 (191)	-30,9	150 (98)	119 (45)	-20,6	24 975 (14 667)	17 884 (24 006)	28,4
Village 6	21	34 177 (34 342)	9 767 (23 245)	-71,4	305 (316)	123 (224)	-59,8	112 (115)	79 (60)	-29,5	17 352 (29 596)	7 658 (16 542)	55,9
Total	73	23 557	10 968	-53,4	280	191	-33,2	84	57	-32.1	17 488	4 488	-74,

a/ Déduction faite de l'amortissement et du coût d'opportunité du capital

b/ L'écart type par rapport à la valeur médiane est indiqué entre paranthèses

% Δ Pourcentage de variation entre 1978 et 1983

Tableau 21

Variations du revenu total, de l'emploi, des salaires et des équipements dans certains villages de pêcheurs de la province de Chumporn, Thaïlande, entre 1978 et 1983

Sous-district/ village	Dimension de l'échantillon	Revenu du travail (baht)[a/]			Emploi (jours-homme)			Taux de salaire (baht/jours-homme)			Equipements[b/]		
		1978	1983	% Δ	1978	1983	% Δ	1978	1983	% Δ	1978	1983	% Δ
Paknam													
Village 2	5	21 718	40 280	85,5	367	520	41,7	59	77	30,5	49 665	17 393	-64,9
Village 3	2	36 679	28 614	-22,0	601	579	-3,7	61	49	-19,7	70 418	393 955	459,5
Village 4	8	28 277	44 168	56,0	414	644	56,0	68	69	1,5	73 326	240 724	228,3
Village 5	7	21 423	58 707	174,8	287	630	119,5	75	93	24,2	118 397	261 897	121,2
Village 7	3	39 013	71 111	82,3	421	435	3,3	93	163	75,3	136 620	125 450	-8,2
Natoong													
Village 3	14	39 182	27 014	-31,1	475	380	-20,0	82	71	-31,4	67 880	151 950	123,9
Village 4	7	30 037	30 095	0,2	347	342	-1,4	87	88	1,2	86 013	76 773	-10,8
Total	44	31 655	39 695	25,4	412	484	17,5	77	82	6,5	83 352	173 635	108,3

a/ Déduction faite de l'amortissement et du coût d'opportunité du capital

b/ Y compris le logement et les biens de consommation durables

% Δ Variation en pourcentage entre 1978 et 1983

Tableau 22

Variations du revenu total, de l'emploi, des salaires et des équipements dans certains villages de pêcheurs de la province de Pang Nga, Thaïlande, entre 1978 et 1983

Sous-district/ village	Dimension de l'échantillon	Revenu du travail (baht)[a]			Emploi (jours-homme)			Taux de salaire (baht/jours-homme)			Equipements[b]		
		1978	1983	% Δ	1978	1983	% Δ	1978	1983	% Δ	1978	1983	% Δ
Panyee													
Village 1	5	54 958	31 027	-43,5	779	480	-38,4	71	65	-8,5	66 166	22 725	-65,8
Village 2	26	39 035	44 331	-9,5	681	549	-19,4	72	81	12,5	35 016	52 644	50,3
Village 3	17	37 405	29 415	-21,4	457	485	6,1	82	61	-26,0	23 500	31 607	34,5
Bangtae													
Village 5	4	37 666	39 356	4,5	378	357	-5,6	100	110	10,0	36 011	46 484	29,1
Village 6	21	62 583	35 839	-43,0	548	359	-34,5	114	100	-12,3	29 184	26 813	8,1
Total	73	50 005	37 230	-25,0	581	436	-25,0	86	85	-1,2	32 845	37 927	15,5

a/ Déduction faite de l'amortissement et du coût d'opportunité du capital

b/ Y compris le logement et les biens de consommation durables

% Δ Variation en pourcentage entre 1978 et 1983

qu'en 1978: ils ont restreint leur offre de travail et accru leur temps de loisir de 145 jours-homme et fait passer le nombre de membres actifs de 3,26 à 3,18 (voir tableau 24). Les ménages de Chumporn, au contraire, ont intensifié leur offre de travail en jours-homme et tout en augmentant le nombre de travailleurs et réduit leurs loisirs; rappelons que dans cette province le taux de salaire a connu une hausse modérée et que l'inflation a été inférieure presque de moitié à celle de Pang Nga (tableau 25). Néanmoins, bien que les ménages de Chumporn aient amélioré leur situation financière en prix courants entre 1978 et 1983, en termes réels ils étaient sans doute au même niveau (le revenu réel du travail ayant baissé et celui des propriétés augmenté).

Non seulement la répartition du temps des ménages entre le travail et les loisirs s'est modifiée entre 1978 et 1983, mais leur structure socio-démographique et la participation de leurs membres au travail ont aussi changé (voir tableaux 23 et 24). L'effectif moyen des familles a diminué de 10 pour cent à Chumporn et de 8 pour cent à Pang Nga; la proportion de membres actifs a progressé de 14 pour cent à Chumporn et de 5 pour cent à Pang Nga; la participation des femmes à l'offre de travail a baissé de 10 pour cent à Chumporn et augmenté de 3 pour cent à Pang Nga; enfin, le niveau d'instruction des travailleurs a augmenté de 15 pour cent à Chumporn mais de 2 pour cent seulement à Pang Nga.

Après avoir calculé les variations proportionnelles de l'offre totale de travail et sa répartition entre la pêche et les autres activités ainsi que les variations proportionnelles des taux de salaire correspondants, nous pouvons tenter d'établir des prévisions provisoires sur les coefficients de mobilité[1/] en utilisant les expressions (13) et (14) de l'annexe 1. Le tableau 26 propose trois estimations de ces coefficients: (a) non-corrigées, (b) corrigées des variations du nombre de travailleurs dans le ménage et (c) corrigées de l'inflation. Les coefficients de mobilité se révèlent peu sensibles à ces corrections car celles-ci touchent les valeurs des salaires et de l'offre de travail en 1983 aussi bien dans le secteur des pêches que dans les autres activités.

On a calculé que les coefficients de mobilité non corrigés étaient de 0,34 pour le secteur des pêches de Chumporn et de 0,43 pour celui de Pang Nga; ainsi une différence de 10 pour cent dans les variations proportionnelles des salaires du secteur halieutique et des autres secteurs, toutes choses égales d'ailleurs, se traduirait par une variation de 3,4 pour cent de l'offre de travail aux pêcheries à Chumporn et de 4,3 pour cent à Pang Nga. La même différence aurait pour effet de modifier l'offre de travail aux activités autres que la pêche de 10,2 pour cent à Chumporn et de 5,4 pour cent à Pang Nga.

Une fois corrigés de l'évolution du nombre de travailleurs et de l'inflation, les coefficients de mobilité sont respectivement de l'ordre de 0,50 et de 1,25 pour cent pour les pêches et les autres activités à Chumporn et de 0,56 et 0,63 pour cent à Pang Nga. Quelles que soient les estimations retenues, on peut provisoirement formuler quelques conclusions: (1) sauf dans le cas des activités non halieutiques de Chumporn, la mobilité est restreinte puisque les coefficients sont bien inférieurs à l'unité; (2) la mobilité est en général plus limitée dans les pêcheries que dans les autres secteurs; (3) les ménages de Pang Nga paraissent un peu plus mobiles en ce qui concerne les pêches (entrée et sortie) que ceux de Chumporn, bien que la mobilité de ces derniers (entrée et sortie) soit beaucoup plus forte dans les autres activités; (4) dans l'ensemble, les ménages de Chumporn sont plus sensibles aux différences de gains et donc, plus mobiles par définition.

On avance souvent qu'il est plus facile d'entrer dans le secteur halieutique que d'en sortir. En ce qui concerne le travail, nous avons constaté que les départs étaient au moins aussi aisés que les arrivées. Cela n'est pas surprenant puisqu'un ménage dispose fondamentalement de trois options: poursuivre son activité de pêche, augmenter le temps de loisir, ou changer d'activité. Si la pêche devient moins rentable sans que les autres activités deviennent plus intéressantes, le ménage peut choisir d'avoir plus de loisirs bien qu'il ne puisse indéfiniment diminuer son apport de travail alors que son revenu frôle déjà le seuil de subsistance. Il ne faut toutefois pas oublier que la mobilité est définie comme une réaction aux différences de salaire: une baisse du taux de salaire dans les pêches sans modification de celui des autres activités ferait devenir ces dernières relativement plus rentables avec quelques entrées dans ces activités et quelques abandons de la pêche. Comme nous l'avons constaté, la mobilité vers les secteurs non halieutiques est relativement élevée, pourtant, l'accroissement de l'offre de travail pour ces secteurs ne peut avoir que deux sources, la pêche et les loisirs. Toutefois, le temps de loisir augmentera probablement parce qu'une baisse du taux de salaire des pêches, sans variation parallèle des salaires des autres secteurs, entraîne une réduction du salaire moyen du ménage et par conséquent du coût d'opportunité des loisirs. Tout l'accroissement de l'offre de travail à des activités autres que la pêche (plus l'augmentation du temps de loisir) devrait donc être imputable à une diminution de l'apport de travail aux pêcheries. On peut soutenir, suivant le même raisonnement, que, dans le cas d'une baisse des salaires des activités autres que la pêche par rapport à ceux des pêches, une partie seulement des travailleurs qui quittent les activités

1/ Notre cadre analytique (annexe) permet aussi d'évaluer l'élasticité de l'offre de travail par rapport au taux de salaire et aux avoirs. Toutefois, cette question qui ne relève pas de la présente étude est traitée dans Panayotou (1985) sur la base d'un échantillon plus réduit

Tableau 23

Evolution de l'effectif de la famille, du nombre de membres actifs, de la participation des femmes à l'offre de travail et du niveau d'instruction des travailleurs des ménages de pêcheurs dans certains villages du district de Muang, province de Chumporn, Thaïlande

	Taille de l'échantillon	Effectif de la famille (nombre de personnes)			Travailleurs (nombre de personnes)			Proportion de travailleurs dans la famille			Répartition par sexe des travailleurs (femmes/total)			Niveau d'instru des travaille (années d'étu	
		1978	1983	% Δ	1978	1983	% Δ	1978	1983	% Δ	1978	1983	% Δ	1978	1983
Paknam															
Village 2	6	6,83	6,17	-9,7	3,33	2,67	-19,8	48,8	43,3	-11,3	0,30	0,46	53,3	2,74	3,92
Village 3	5	8,20	6,20	-24,4	4,40	3,80	-13,6	53,7	61,3	14,2	0,43	0,32	-25,6	4,20	5,29
Village 4	13	6,08	6,00	-1,3	2,85	3,15	10,5	46,9	52,5	11,9	0,42	0,37	-11,9	3,87	4,77
Village 5	11	7,18	6,91	-3,8	3,00	3,55	18,3	41,8	51,4	23,3	0,36	0,42	16,7	4,02	4,24
Village 7	3	6,33	6,33	0,0	2,33	2,33	0,0	36,8	36,8	0,0	0,50	0,28	-72,0	5,67	5,50
Natoong															
Village 3	18	5,72	5,78	1,0	2,34	3,28	11,6	51,4	56,7	10,3	0,47	0,42	-10,6	4,22	4,67
Village 4	8	5,75	4,50	-21,7	2,63	2,38	-9,5	45,7	52,9	15,8	0,46	0,30	-34,8	5,22	5,90
Total	64	6,54	5,95	-9,9	3,01	3,13	4,0	46,0	52,6	14,3	0,42	0,38	-9,5	4,17	4,79

% Δ Variation en pourcentage entre 1978 et 1983

Tableau 24

Evolution de l'effectif de la famille, du nombre de membres actifs, de la participation des femmes à l'offre de travail et du niveau d'instruction des travailleurs des ménages de pêcheurs dans certains villages du district de Muang, province de Pang Nga, Thaïlande

	Taille de l'échantillon	Effectif de la famille (nombre de personnes)			Travailleurs (nombre de personnes)			Proportion de travailleurs dans la famille			Répartition par sexe des travailleurs (femmes/total)			Niveau d'instruction des travailleurs (années d'étude)		
		1978	1983	% Δ	1978	1983	% Δ	1978	1983	% Δ	1978	1983	% Δ	1978	1983	% Δ
Punyee																
Village 1	6	6,83	7,17	5,0	3,00	3,50	16,7	43,9	48,8	11,2	0,35	0,27	-22,9	3,0	3,32	11,4
Village 2	28	7,07	6,43	-9,1	3,14	3,86	22,9	44,4	60,0	35,1	0,42	0,46	9,5	4,1	4,27	4,9
Village 3	21	7,43	7,10	-4,4	3,24	2,67	-17,6	43,6	37,6	-13,8	0,46	0,42	-8,7	3,3	3,53	7,3
Bangtae																
Village 5	6	8,67	8,50	2,0	4,33	4,33	0,0	49,9	50,9	2,0	0,37	0,31	-16,2	3,7	3,40	-8,6
Village 6	26	7,23	2,5	-10,1	3,23	2,53	-2,7	44,7	38,9	-12,9	0,28	0,33	17,9	3,4	3,14	-6,3
Total	87	7,29	6,71	-8,0	3,26	3,18	-2,5	44,1	46,9	5,0	0,38	0,39	2,6	3,6	3,63	1,7

% Δ Variation en pourcentage entre 1978 et 1983

Tableau 25

Variations de l'indice des prix des produits de consommation entre 1978 et 1983 dans certains villages de pêcheurs, Thaïlande

Province/ sous-district/ village	Dimension de l'échantillon	1978	1983	% Δ
CHUMPORN				
Paknam				
Village 2	3	162,63	208,82	28,4
Village 3	2	67,46	79,35	17,62
Village 4	8	158,45	148,71	-6,15
Village 5	7	134,81	247,73	83,76
Village 7	3	144,46	83,24	-42,38
Natoong				
Village 3	14	126,26	192,36	52,35
Village 4	7	135,03	178,78	32,40
Total	64	135,92	179,62	32,15
PANG NGA				
Panyee				
Village 1	5	77,91	143,47	84,15
Village 2	26	170,31	207,56	21,87
Village 3	17	79,14	164,65	108,05
Bangtae				
Village 5	4	53,64	141,03	162,92
Village 6	21	79,44	138,11	73,85
Total	73	110,22	169,55	53,83

Tableau 26

Estimations provisoires des coefficients de mobilité en ce qui concerne la pêche et les autres activités dans les provinces de Chumporn et de Pang Nga, Thaïlande[a/]

	Non corrigées		Corrigées des variations du nombre de travailleurs (t)		Corrigées de l'inflation et des variations (t)	
	P	AA	P	AA	P	AA
Coefficients de mobilité						
Chumporn	0,34	1,02	0,38	0,96	0,50	1,25
Pang Nga	0,43	0,54	0,44	0,52	0,56	0,63

a/ Sur la base de données de 1978 et de 1983 pour certains villages des sous-districts de Paknam et de Natoong, district Muang de chaque province

P: pêches

AA: autres activités

Source: Tableaux 17 à 25 et expressions (13) à (15) de l'annexe 1

non halieutiques s'engage dans les pêcheries, le reste du travail disponible étant consacré aux loisirs. Bien qu'il reste nécessaire de vérifier au moyen de statistiques l'hypothèse de la mobilité dissymétrique, on peut tirer deux conclusions de nos données. Premièrement, si l'on entend par mobilité un changement complet de profession, il existe certainement une certaine dissymétrie entre la mobilité d'entrée et la mobilité de sortie suivant l'âge. En effet, pour les hommes jeunes et célibataires, les entrées dans le secteur de la pêche sont bien entendu beaucoup plus importantes que les sorties; en ce qui concerne les personnes d'une trentaine d'années (sans distinction de sexe ni de situation de famille), les départs du secteur halieutique sont plus nombreux que les entrées; enfin, dans le cas des pêcheurs très expérimentés la mobilité dans les deux sens est très limitée (voir tableaux 15 et 16). Deuxièmement, la mobilité du capital pour sortir des pêcheries paraît plus restreinte que sa circulation à l'intérieur même du secteur halieutique ou la mobilité du travail pour se transférer vers d'autres secteurs (voir tableaux 17 et 19).

En guise de conclusion à cet examen de la mobilité professionnelle, insistons sur le principal résultat de nos recherches: la mobilité à l'entrée et à la sortie des pêches est en général plus élevée que l'on ne le croit d'habitude mais elle est limitée par rapport à celle des activités non halieutiques et aussi parce que les variations de l'offre de travail au secteur des pêcheries ne sont pas proportionnelles aux variations des différences de gains entre la pêche et les autres activités.

Pour quelles raisons la mobilité est-elle imparfaite? Nous disposons de plusieurs hypothèses sur les aspects non économiques du ménage, la communauté et le métier (pêche). La religion, l'âge du chef de famille, le sexe et le niveau d'instruction des membres qui travaillent sont des aspects familiaux qui pourraient influer sur la mobilité. L'isolement, l'éloignement de la ville, l'état des routes et les moyens de communication peuvent jouer un rôle. Le risque plus élevé, la variabilité des recettes, l'irrégularité des heures de travail et le coût du capital irréversible pourraient également limiter la mobilité. Si la dimension de notre échantillon et l'absence de séries chronologiques ne permettent pas de vérifier ces hypothèses suivant les méthodes classiques, quelques-unes sont contrôlées à l'occasion de l'établissement des paramètres du modèle de la répartition du travail.

5. MOBILITE GEOGRAPHIQUE

L'analyse de la mobilité géographique est forcément plus difficile et moins rigoureuse que celle de la mobilité professionnelle, à moins que l'on ne soit disposé à suivre les migrants jusqu'à leur lieu d'arrivée. Cette opération est souvent excessivement coûteuse à cause de la dispersion des migrants dans tout le pays et l'insuffisance des renseignements à leur lieu d'origine. Les facteurs non économiques ont des chances de jouer un rôle plus important dans un changement de résidence que dans un changement de profession. En outre, la mobilité dans l'espace entraîne des frais de réinstallation (ou tout au moins, de transport), sans oublier les difficultés psychologiques. Et pour compliquer la situation, la mobilité géographique entraîne souvent des changements radicaux au plan professionnel.

Comme nous ne pouvons pas suivre les émigrants jusqu'à leur point d'arrivée, nous nous sommes contentés des renseignements recueillis dans leur lieu d'origine, le village de pêcheurs. En cas d'exode partiel d'un ménage, ce sont les membres restés sur place qui nous ont renseignés. En cas d'émigration "en masse" de tout le ménage, qu'elle soit saisonnière ou définitive, les renseignements nous ont été fournis par des parents et le chef du village. Ces renseignements étaient donc approximatif, insuffisants et parfois peu fiables. L'immigration pose moins de problèmes car les immigrants sont physiquement présents dans le village. Cependant, dans le cas des arrivants non couverts par notre échantillon, nous nous sommes basés sur les indications du chef de village.

Ce chapitre est divisé en trois parties: (1) généralités sur les lieux d'habitation et les déplacements, (2) comportements devant un changement de résidence et (3) migrations (arrivées et départs).

5.1 Généralités sur les lieux d'habitation et les voyages

D'après l'enquête de 1978, 52 pour cent des chefs des ménages étudiés vivaient dans leur village actuel depuis plus de 30 ans alors que 48 pour cent étaient venus d'ailleurs (tableau 27). Trente pour cent d'entre eux s'étaient déplacés au cours des vingt dernières années. Les arrivées de migrants paraissent s'être intensifiées de 1969 à 1978, période pendant laquelle 18 pour cent des chefs de ménage se sont installés dans les villages où ils résident actuellement. L'afflux a été plus important à Chumporn où près de la moitié des chefs de famille venaient d'ailleurs, qu'à Pang Nga, où ils n'étaient qu'un quart à l'avoir fait. Le quart des migrants s'est installé à Chumporn au cours des dix dernières années.

Plus de la moitié des nouveaux arrivants venaient d'autres villages de la même province, 16 pour cent d'autres provinces du sud et 13 pour cent de la région du centre; l'est et l'ouest, qui font maintenant partie de la région du centre, ont fourni le solde de 17 pour cent. Le nord et le nord-est ont très peu participé à l'exode vers les villages de pêcheurs. Il y a dans ce cas encore contraste entre Chumporn et Pang Nga: plus de 60 pour cent des nouveaux arrivants des villages de

Tableau 27

Mobilité géographique des chefs de famille de pêcheurs dans quatre provinces côtières, Thaïlande, 1978

	Chumporn		Nakhon[a/]		Trat		Pang Nga		Total	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
A. Nombre d'années de résidence dans le village										
5	22	10,2	29	10,2	10	7,6	12	5,1	73	8,4
5-10	31	14,4	18	6,3	17	12,9	16	6,8	82	9,4
10-15	10	4,6	12	4,2	5	3,8	15	6,3	42	4,8
15-20	13	6,0	20	7,0	11	8,3	14	5,9	58	6,7
20-25	14	6,5	29	10,2	12	9,1	25	10,9	80	9,2
25-30	22	10,2	28	9,8	14	10,6	18	7,6	82	9,4
30	102	47,7	148	52,1	62	47,0	135	57,4	447	51,7
Total	214	100,0	284	100,0	131	100,0	235	100,0	864	100,0
B. Lieu d'habitation précédent du chef de famille										
- Même province	35	39,3	65	52,4	27	55,1	44	75,8	171	53,4
- Région de l'est	2	2,2	6	4,8	16	32,6	-	-	24	7,5
- Région du centre	11	12,3	26	20,9	4	8,1	-	-	41	12,8
- Région de l'ouest	26	29,2	5	4,0	-	-	-	-	31	9,6
- Région du sud	15	16,8	22	17,7	1	2,0	13	22,4	51	15,9
- Région du nord	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Région du nord-est	-	-	-	-	1	2,0	1	1,7	2	0,6
Total	89	100,0	124	100,0	49	100,0	58	100,0	320	100,0
C. Voyage le plus long en 1978										
- Région de l'est	8	4,1	1	0,4	54	53,4	1	0,5	64	9,4
- Région du centre	56	29,1	50	24,5	19	18,8	12	6,7	137	20,3
- Région de l'ouest	12	6,2	4	1,9	-	-	-	-	16	2,3
- Région du sud	113	58,8	114	70,5	23	22,7	160	90,3	440	65,2
- Région du nord	2	1,0	1	0,4	2	1,9	1	0,5	6	0,8
- Région du nord-est	1	0,5	2	0,9	1	0,9	-	-	4	0,5
- ailleurs (Penang, Birmanie)	-	-	2	0,9	2	1,9	3	1,6	7	1,0
Total	192	100,0	204	100,0	101	100,0	117	100,0	674	100,0
D. Moyen de transport										
- Bateau	24	13,4	26	13,5	18	16,9	24	14,1	92	14,2
- Autocar	133	74,2	92	47,9	87	82,0	135	79,4	447	69,0
- Bateau et autocar	-	-	12	6,2	-	-	11	6,4	23	3,5
- Train	22	12,2	62	32,2	1	0,9	-	-	85	13,1
Total	179	100,0	192	100,0	106	100,0	170	100,0	647	100,0

a/ Nakhon Sri Thammarat

pêcheurs de Chumporn venaient d'autres provinces (44 pour cent ne venaient pas de la région sud) alors qu'à Pang Nga 24 pour cent seulement venaient d'autres circonscriptions mais presque tous étaient originaires du sud (voir tableau 27). L'isolement, l'éloignement et la religion expliquent peut-être cette différence de mobilité différentielle entre les deux zones: Chumporn est situé en plein centre, sur la principale voie de communication entre Bangkok et le sud, à 498 km de distance. Les communautés de pêcheurs de Pang Nga sont établies dans les îles assez isolées de la baie, à 901 km de Bangkok, et encore plus loin de toutes les autres région. En outre, Pang Nga, étant en majorité musulmane, attire les habitants d'autres provinces voisines du sud qui pratiquent la même religion.

Les déplacements offrent une autre indication de la mobilité géographique effective et potentielle. Selon le tableau 27, la plupart des chefs de ménages de pêcheurs (78 pour cent) se sont déplacés pendant l'année 1978, dans le sud surtout (65 pour cent), puis dans le centre (régions est

et ouest comprises) (32 pour cent). La mobilité géographique plus faible des ménages de Pang Nga se traduit de nouveau par des déplacements les plus rares et les plus courts pour l'ensemble des quatre provinces étudiées en 1978. Seulement 50 pour cent des chefs de ménages de pêcheurs de Pang Nga ont effectué des déplacements, dont 10 pour cent à destination des circonscriptions voisines du sud. En revanche, 90 pour cent des responsables familiaux de Chumporn ont voyagé dans toutes les régions du sud et du centre. Les moyens de transport les plus utilisés étaient l'autocar (69 pour cent), le bateau (14 pour cent) et le train (13 pour cent).

Dans l'enquête menée en 1983, nous avons étudié les déplacements de tous les membres d'un ménage et pas seulement du chef. Comme le montre le tableau 28, 39 pour cent des ménages étudiés à Pang Nga ne comptaient aucun membre qui soit sorti des environs immédiats du village contre 13 pour cent seulement à Chumporn. La proportion des ménages dont des membres se déplaçaient à l'intérieur de leur propre province et vers "d'autres régions" était à peu près égale, bien que pour Chumporn les "autres régions" comprennent les provinces des régions du centre et du sud; par contre, pour ce qui est de Pang Nga, il s'agissait principalement de circonscriptions de l'extrême sud qui se trouve à proximité. Il conviendrait de remarquer que 7 pour cent seulement des ménages de Pang Nga avaient un membre qui était allé à Bangkok, alors qu'à Chumporn, la proportion atteignait 25 pour cent.

Tableau 28

Mobilité géographique (déplacements) par village et lieu de visite, 1983

(pourcentage)[a/]

Province/ sous-district/ village	Dimension de l'échantillon	Aucun déplacement	Déplacement à l'intérieur de la province d'origine[b/]	Voyage à Bangkok	Voyage vers d'autres régions[c/]
CHUMPORN					
Paknam					
Village 2	6	-	17	-	89
Village 3	5	-	40	-	60
Village 4	13	-	15	31	31
Village 5	11	23	18	27	45
Village 7	3	9	-	67	33
Natoong					
Village 3	18	11	33	28	22
Village 4	8	50	25	25	-
Total	64	13	21	25	40
PANG NGA					
Panyee					
Village 1	6	17	33	-	50
Village 2	28	25	29	11	36
Village 3	21	38	24	5	33
Bangtae					
Village 5	6	67	17	17	-
Village 6	26	46	12	4	38
Total	87	39	23	7	31

a/ Pourcentage de l'échantillon de ménages dont au moins un membre s'est rendu dans les localités indiquées

b/ Y compris la province voisine de Phuket Island dans le cas de Pang Nga

c/ Dans le cas de Chumporn, les "autres régions" sont (par ordre d'importance) les provinces méridionales de Ranon, Prachuab Khirikan, Surat Thani, Pang Nga, Trang, Songhkla, Phuket et les provinces centrales de Chainat, Chachoengsao, Chantaburi et de Rayong. Pour ce qui est de Pang Nga, les "autres régions" sont Krabi, Ranong, Nakhon Sri Thammarat, Songkhla, Pattani, Chumporn, Yala, Surat Thani et de Narathiwat qui se trouvent toutes dans le sud; certaines personnes sont aussi allées dans le nord de la Péninsule malaisienne, à Padang Besar, et une personne a fait un voyage outre-mer

5.2 Disposition à changer de lieu de résidence

On peut également définir la mobilité géographique comme la réaction aux différences de revenus dans l'espace. Les ménages comme les individus modifient leur profession ou leur offre de travail à des activités spécifiques pour profiter d'un salaire plus élevé et/ou de meilleures conditions de travail; ils peuvent choisir d'aller s'installer dans des endroits qui offrent des possibilités d'emploi plus intéressantes pourvu que les avantages dépassent les coûts de déplacement. Pour calculer le degré de mobilité géographique potentielle des ménages de pêcheurs, on a supposé que le chef de famille avait reçu une offre d'emploi bien rémunéré mais éloigné de son domicile; tous les frais de transport et d'installation devaient être couverts par le Gouvernement, et, d'autre part, le salaire net devait être bien supérieur à leurs gains actuels. Malgré tout, 25 pour cent seulement des enquêtés se sont déclarés prêts à accepter cette proposition. Fait assez étonnant, mais qui correspond à leurs premières réactions devant des offres hypothétiques, les ménages de Pang Nga étaient un peu plus disposés (29 pour cent) à répondre à la proposition, que ceux des autres zones (voir tableau 29).

Tableau 29

Disposition à changer de résidence, à condition d'obtenir un emploi convenable, parmi les chefs de famille de pêcheurs de quatre provinces côtières, Thaïlande, 1978

	Chumporn		Nakhon a/		Trat		Pang Nga		Total	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
A. Disposition à changer de résidence si un emploi mieux rémunéré était offert ailleurs										
- oui	43	20,3	85	29,5	21	16,0	70	28,9	219	25,1
- non	168	79,6	203	70,4	110	83,9	172	71,0	653	74,8
Total	211	100,0	288	100,0	131	100,0	242	100,0	872	100,0
B. Connaissance du taux de salaire moyen des manoeuvres en ville										
- oui	67	30,8	172	59,5	63	45,9	150	61,7	452	50,9
- non	150	69,1	117	40,4	74	54,0	93	38,2	434	48,9
Total	217	100,0	289	100,0	137	100,0	243	100,0	886	100,0
C. Disposition à s'installer en ville pour raisons professionnelles										
- oui	14	6,5	57	20,1	1	0,7	26	11,3	98	11,4
- non	201	93,4	226	79,8	131	99,2	203	88,6	761	88,5
Total	215	100,0	283	100,0	132	100,0	229	100,0	859	100,0
D. Disposition à changer de résidence si des terres sont offertes à quelque distance du domicile										
- Partirait	79	36,4	167	58,5	40	29,6	107	44,2	393	44,6
- Resterait	80	36,8	79	27,7	66	48,8	73	30,1	298	33,8
- Indécis	58	26,7	39	13,6	29	21,4	62	25,6	188	21,5
Total	217	100,0	285	100,0	135	100,0	242	100,0	879	100,0
E. Motifs du refus de partir										
- Préfère la zone d'origine	14	17,5	22	27,8	39	59,0	18	24,6	93	31,2
- Vieillesse	7	8,7	4	5,0	4	6,0	19	26,0	34	11,4
- Eloignement des parents	1	1,2	3	3,7	1	1,5	3	4,1	8	2,6
- Méfiance à l'égard de la nouvelle localité	44	55,0	15	18,9	10	15,1	20	27,3	89	29,8
- Préférence pour la pêche	6	7,5	10	12,6	12	18,1	3	4,1	31	10,4
- Pas d'expérience d'autres activités	1	1,2	11	13,9	-	-	3	4,1	15	5,0
- Autres (risque, appréhension face au travail agricole, etc.)	7	8,7	14	17,7	-	-	7	9,5	28	9,3
Total	80	100,0	79	100,0	66	100,0	73	100,0	289	100,0

a/ Nakhon Sri Thammarat

Bien qu'environ la moitié des ménages considérés aient eu une idée exacte du taux de salaire moyen des travailleurs non spécialisés en ville, seuls 11 pour cent d'entre eux souhaitaient s'installer en ville, même pour y obtenir un salaire plus élevé. En revanche, 45 pour cent ont déclaré qu'ils consentiraient à partir si on leur allouait une terre agricole éloignée de leur domicile, 34 pour cent ont affirmé qu'ils ne se déplaceraient pas, et 21 pour cent sont restés indécis. Les motifs les plus souvent invoqués par les familles refusant de changer de résidence étaient la préférence pour la zone d'origine (31 pour cent), la méfiance vis-à-vis de la nouvelle localité (30 pour cent), la vieillesse (11 pour cent), l'attachement à la pêche (10 pour cent), et les réticences envers les activités qui se déroulent à terre (9 pour cent). De façon assez inattendue, l'éloignement des parents n'a constitué l'une des raisons majeures du refus de partir que pour 8 des quelque 300 familles étudiées (voir tableau 29).

Cette section nous suggère quatre conclusions: (a) les ménages de pêcheurs sont en général peu disposés à changer de lieu de résidence pour des motifs uniquement économiques; (b) bien que la plupart des ménages connaissent le taux de salaire urbain pratiqué, rares sont ceux qui sont prêts à s'installer en ville, même s'ils peuvent ainsi être mieux payés que dans leur village; (c) l'attribution de terres éloignées du domicile pourrait inciter à une très forte mobilité géographique, et (d) le manque de mobilité géographique est moins lié à l'attachement au secteur de la pêche qu'à l'attachement à une zone déterminée et à la méfiance vis-à-vis des autres endroits.

5.3 Entrées dans les communautés de pêcheurs et sorties

Nous examinerons, ici, deux types de mouvements: (1) la migration à l'échelle communautaire des familles et des individus, sur la base des renseignements fournis par le chef de village et (2) la migration d'individus membres des ménages étudiés, sur la base des informations fournies par leur famille proche et éloignée. Malgré quelques risques de chevauchement il s'agit dans le premier cas de renseignements de caractère plus général et dans le second de renseignements rapportant plutôt à des personnes précises.

Pour évaluer le premier type de migration, nous étudions, tout d'abord, certains aspects des communautés examinées qui sont liés à la mobilité. Comme indiqué au tableau 30, le village de pêcheurs retenu comme échantillon est situé à 30-40 km, soit 60-90 minutes par la route du chef-lieu de la province lorsque les conditions météorologiques sont bonnes. On peut normalement y accéder par petit autocar ou par bateau, services qui fonctionnent une ou deux fois par jour; l'état des routes est de bon à assez bon. Chaque village a une population de près de 1 000 personnes ou 150 ménages; 60 à 80 pour cent de ces derniers travaillent dans la pêche, et les autres dans l'agriculture, le commerce de détail, la charpenterie ou ont un emploi salarié. Les terres sont de très petites dimensions, chaque famille en possédant moins d'un hectare.

Les communautés ont pratiquement toutes accueilli quelques nouveaux arrivants provenant surtout des circonscriptions voisines et des autres provinces du sud telles que Pattani, Phet Buri, Phuket et Krabi entre 1978 et 1983. Le nombre de migrants est variable mais reste en général faible par rapport à la population totale du village. La plupart d'entre eux travaillaient déjà dans la pêche, ou la riziculture ou étaient salariés; ils sont arrivés dans la collectivité en question par suite d'un mariage ou pour occuper un emploi. Ils sont surtout travailleurs salariés dans les pêches et dans les plantations d'hévéas et de cocotiers et rarement pêcheurs ou agriculteurs indépendants (voir tableau 31).

Les départs sont plus nombreux mais moins souvent définitifs. Un village peut compter 20 et quelquefois 30 à 50 personnes qui abandonnent la pêche ou l'agriculture dans leur village pour gagner davantage dans d'autres provinces en se faisant embaucher comme travailleurs salariés des pêches. Les provinces du sud, Ranong, Pattani et Songkhla, sont les destinations les plus fréquentes. Le chef du sous-district de Paknam, dans la province de Chumporn où se trouvent cinq des 12 villages étudiés, a déclaré que 10 pour cent de la population émigre de façon saisonnière vers Phuket, Pang Nga et Satun pour gagner plus comme travailleurs salariés des pêches (voir tableau 32). D'autre part, on nous a signalé que des groupes "vagabonds" de jeunes de la région du nord-est cherchent des emplois saisonniers sur les bateaux de pêche de tonnage gros à moyen dans le port de Paknam.

Dans chacun des villages de Chumporn que nous avons visité on a mentionné un autre type intéressant de migration saisonnière: le transport, des bateaux de pêche par camion à travers la péninsule, de Chumporn (dans le golfe de Thaïlande) à Ranong (sur les bords de la mer d'Andaman). Cette migration qui dure de 3 à 4 mois s'explique non seulement par les conditions météorologiques saisonnières mais aussi par l'abondance du poisson dans les fonds de Ranong, près des eaux sous-exploitées de Birmanie.

Les départs de Pang Nga ont été moins nombreux et ont eu des destinations moins lointaines; ils n'ont pas entraîné de changement de profession et ont été plus souvent liés à des événements exceptionnels tels que le mariage et le retour au lieu de résidence initial qu'à des incitations purement économiques. Pourtant, dans un village (2), un nombre variable de pêcheurs est parti pendant quatre mois de l'année vers les provinces proches de Krabi, Phuket et Ranong, à la recherche de fonds

Tableau 30

Caractéristiques liées à la mobilité de certains villages des provinces de Chumporn et de Pang Nga, Thaïlande, 1983

Province, sous-district et village	Distance entre le village et le chef-lieu de la province (km)	Durée du trajet jusqu'au chef-lieu de la province (minutes)	Moyen de transport disponible	Etat des routes/ facilité d'accès	Zone	Population	Nombre de familles	Ménages de pêcheurs en pourcentage du total	Pourcenta ménages ex la deux activité ordre d'im
PC/SP[a/]									
Village 3	15	20	autocar	bon	1 000 rai	12 904	2 116	60	20 (agricult
Village 5	20	30	autocar	bon	1 000 rai	-	118	60	20 (agricult
Village 7	30	90	petit autocar et bateau	médiocre	très limité	-	-	80	-
PC/SN[a/]									
Village 3	16	60	petit autocar (deux fois par jour)	médiocre	1 992 rai	970	170	-	20 (marchan charpenti ouvrie
PP/SP[a/]									
Village 2	47	45	petit autocar et bateau	assez bon	20 rai	1 100	200	80	20 (marchan
Village 3	30	60	petit autocar et bateau	médiocre	150 rai	820	118	80	- (marchan
PP/SB[a/]									
Village 5	40	90	petit autocar (deux fois par jour)	bon	5 000 rai	700	127	20	50 (agricult
Village 6	56	90	petit autocar (trois fois par jour)	bon	5 000 rai	870	98	70	30 (agricult

- Renseignements non disponibles

a/ Légende: PC/SP = Province de Chumporn/Sous-district de Paknam;
PC/SN = Province de Chumporn/Sous-district de Natoong;
PP/SP = Province de Pang Nga/Sous-district de Panyee;
PP/SB = Province de Pang Nga/Sous-district de Ranotae

Tableau 31

Arrivées dans certains villages de pêcheurs de Chumporn et Pang Nga, Thaïlande, entre 1978 et 1983

Village	Arrivées des cinq dernières années		Lieu d'origine des migrants	Activité précédente des migrants	Motifs de la migration	Nouvelle activité
	Nbre de familles	Nbre de personnes				
PC/SP[a]	40-50	-	- Phet Buri[b] - Nord-est[c]	- pisciculture et riziculture	- trouver un emploi	- travail salarié de la pêche
Village 3	-	-	- Pang Nga[b]	- travail salarié	- impossibilité de construire un bateau	-
Village 5	3-4	-	-	- riziculture	- gagner davantage	- culture de cocotiers
PC/SB[a]						
Village 3	-	20	- Pattani[b]	-	-	- travail salarié de la pêche
PP/SP[a]						
Village 2		4-5	- Phuket[b] - Krabi[b]	- pêche	-	- pêche
Village 3	4-5	20	- A. Tubput[d]	-	- se marier - travailler	-
PP/SB[a]						
Village 5	-	10	- Krabi[b] - A. Tubput[d]	-	- se marier - emploi commode	- culture d'hévéas
Village 6	1	4	- A. Tubput[d]	- pêche	- gagner davantage	- pêche

- Renseignements non disponible

a/ PC/SB = Province de Chumporn Sous-district de Paknam;
PC/SN = Province de Chumporn Sous-district de Natoong
PP/SP = Province de Pang Nga/Sous-district de Panyee;
PP/SB = Province de Pang Nga/Sous-district de Bangtae

b/ Provinces voisines

c/ Nord-est de la Thaïlande

d/ Districts voisins

Tableau 32

Départs de certains villages de pêcheurs de Chumporn, Thaïlande, entre 1978 et 1983

Village	Départs		Activité avant le départ	Propriété foncière	Utilisation de la terre	Motifs du départ	Destination des migrants	Nouvelle act
	Nbre de familles	Nbre de personnes						
PC/PS[a/]	-	1 000 environ soit 10 % de la population totale (momentané)	-	-	-	- gagner davantage	- Phuket - Pang Nga - Satun	90 % - travail s de la pêcl
Village 3	-	50 (momentané)	pêche	oui	- riziculture - culture de cocotiers	- commodité	- 70 à 80 % rentrant dans leur ancienne province - 20 à 30 % vont vers d'autres provinces (Ranong, Trang)	- pêche
Village 4[b/]	-	20 (momentané)	pêche	oui	- culture de cocotiers	- gagner davantage	- Pattani - Song Khla - Ranong - Trang	- travail s de la pêcl
Village 5	20 (définitif)	20 (momentané)	-	-	-	-	- Pattani - Song Khla	- travail s de la pêcl
Village 7	-	20 (momentané)	-	-	-	-	- Pattani - Song Khla	- travail s de la pêcl
PC/SN[a/]								
Village 3	-	2-3	-	oui		- gagner davantage	- Arabie Saoudite	- travail s de la pêcl
		30-40	-			- mousson	- Ranong	

- Renseignements non disponibles

a/ PC/SP = Province de Chumporn/Sous-district de Paknam;
PC/SN = Province de Chumporn/Sous-district de Natoong;

b/ 30 personnes ont également changé de profession passant du travail salarié de la pêche à la charpenterie et l'agriculture

de pêche plus poissonneux. Dans le même village, on a indiqué que plusieurs personnes avaient abandonné la pêche pour la thalassoculture (grâce à l'assistance que la FAO leur a fournie en collaboration avec le Gouvernement thaïlandais) et qu'elles gagnent maintenant de B 20 000 à B 30 000 par an en moyenne (voir tableau 33).

Nous étudierons à présent les migrations de membres des ménages qui constituent notre échantillon. Sur 64 familles étudiées à Chumporn, 15 (soit 23 pour cent) ont enregistré des départs, soit 22 personnes en tout, entre 1978 et 1983 (voir tableau 34). Les migrants avaient vécu 12 à 26 ans dans le village avant de partir pour des agglomérations proches du même sous-district ou des endroits éloignés, comme la province de Loei, au nord-est du pays. Ce sont les autres villages et villes de Chumporn et Bangkok qui ont cependant été leurs destinations les plus fréquentes. Dans leur nouveau lieu de résidence, ces émigrants ont exercé des activités variées: aide ménagère, tailleur, enseignant, travailleur salarié dans la restauration; d'autres ont poursuivi leurs anciennes occupations, par exemple la pêche, la riziculture et le commerce de détail. Leur revenu se situait entre B 800 et B 10 000. Pour la plupart de ceux qui gagnaient moins de B 1 500 (salaire minimum), la migration n'a entraîné pratiquement aucune amélioration de situation économique; d'après les affirmations de leurs familles, c'était le mariage plutôt qu'un meilleur revenu qui les avait incités au départ. Il est également important de remarquer qu'un certain nombre de personnes ont quitté les villages de pêcheurs pour aller faire des études dans la ville la plus proche ou à Bangkok.

En ce qui concerne Pang Nga, l'exode a été plus limité qu'à Chumporn, ne touchant que 14 pour cent des ménages considérés et n'impliquant que 16 individus. Il s'agissait de personnes résidant depuis longtemps dans le village qui sont parties vers districts et provinces voisins, principalement pour des raisons d'ordre social, comme se marier ou habiter avec des parents (voir tableau 35).

Les arrivées dans les familles considérées peuvent se classer en deux catégories: (a) retour des personnes parties avant 1978; et (b) mariage avec des étrangers qui s'installent dans le village. A Chumporn, seulement deux ménages parmi les 64 étudiés ont vu arriver trois immigrants dont l'un revenait chez lui, et deux autres étrangers qui se mariaient dans le village. Ces derniers se sont mis à pratiquer la pêche et ont gagné environ B 1 200 par mois (tableau 36).

Sur 87 familles étudiées à Pang Nga, cinq ont enregistré des arrivées, celle de cinq personnes venues d'autres villes de la province et d'autres circonscriptions du sud, pour des raisons de mariage, de divorce et de "retour pour affaires", d'après les indications fournies. Ces nouveaux arrivants se sont engagés dans divers secteurs d'activités tels que la pêche, le travail salarié, le commerce de détail et la fabrication de charbon de bois et leurs revenus ont varié de B 500 à B 3 000 par mois (tableau 37).

En conclusion, la migration (arrivées et départs) dans les communautés de pêcheurs, sans être exceptionnelles, n'ont qu'une ampleur limitée et répondent à des incitations sociales plutôt qu'économiques. Les départs sont plus nombreux, plus temporaires et plus sensibles aux incitations économiques que les arrivées. Ils peuvent prendre la forme de migrations saisonnières vers des provinces, notamment celles du sud offrant de meilleures possibilités économiques, telles que des fonds de pêche plus poissonneux ou des emplois salariés dans la pêche mieux rémunérés. Les arrivées sont moins nombreuses et souvent consécutives à un mariage; elles contribuent pourtant à la mobilité géographique en favorisant les déplacements et les échanges de nouvelles entre le lieu d'origine et le lieu de résidence.

6. RESUME ET CONSEQUENCES POUR LA POLITIQUE

Cette étude a débuté avec, en arrière-plan, deux thèses opposées. D'une part, la théorie du libre accès suppose une mobilité parfaite pour ce qui est des pêches, à l'entrée comme à la sortie. En revanche, on soutient souvent que les pêcheurs, en particulier les artisans-pêcheurs, sont professionnellement et géographiquement peu mobiles pour plusieurs raisons, notamment l'attachement à la pêche comme mode de vie, un certain comportement de joueur, les contraintes socio-culturelles, le coût du capital irréversible, un niveau d'instruction médiocre, l'ignorance des autres possibilités d'emplois, l'apathie face à des incitations économiques, etc.

En nous servant des conclusions de deux enquêtes assez approfondies menées à cinq années d'intervalle dans un certain nombre de villages de pêcheurs thaïlandais, et en appliquant divers procédés d'analyse, nous estimons, en conclusion, que, pour la Thaïlande tout au moins, la réalité ne corrobore aucune de ces deux thèses opposées. Les pêcheurs sont sensibles aux incitations économiques et se déplacent d'une profession et d'un endroit à l'autre pour tirer profit des différences de salaire. Cette mobilité est pourtant loin d'être satisfaisante. Les travailleurs circulent beaucoup plus entre emplois, qu'entre localités. Le capital à tendance à être moins mobile que la main-d'oeuvre, dans l'immédiat tout au moins. Les pêcheurs ne reconnaissent pas qu'ils sont sentimentalement attachés au secteur halieutique mais ils souhaiteraient retrouver certaines de ses caractéristiques dans toute autre activité, c'est-à-dire, la liberté du travail indépendant. Voilà pourquoi ils repoussent les emplois salariés dans l'industrie tout en étant disposés à devenir agriculteurs ou pisciculteurs s'ils reçoivent de la terre ou une autre forme d'aide.

Tableau 33

Départs de certains villages de Pang Nga, Thaïlande, entre 1978 et 1983

Village	Départs		Activité avant le départ	Propriété foncière	Utilisation de la terre	Motifs du départ	Destination des migrants	Nouvelle activité
	Nbre de familles	Nbre de personnes						
PP/SP[a]								
Village 2[b]	-	nombre variable (migration momentanée 3-4 mois/an)	- pêche	-	-	- mariage - fonds de pêche plus poissonneux	- Krabi, Phuket - Ranong	- pêche
Village 3	3	10	- négoce	oui	-	- transports peu commodes	- sous-district de Mo Dang	- vente de poisson
Village 5	3 (définitif)	nombre variable (momentané)	- riziculture - culture de cocotiers - salariés	-	- riziculture et culture de cocotiers	- retour à l'ancien lieu de résidence - travailler	- sous-district de Bo Sang	- culture de cocotiers - travail salarié (coupe de palé-turiers)

- Renseignements non disponibles

a/ PP/SP = Province de Pang Nga/sous-district de Panyee

b/ Plusieurs personnes sont passées de la pêche à la thalassoculture et gagnent de B 20 000 à B 30 000 par an en moyenne

Tableau 34

Destination, activité professionnelle et revenu des personnes quittant certains villages de la province de Chumporn, Thaïlande (données collectées en 1983)

Sous-district et village	Nbre de ménages ayant enregistré des départs	Nbre de personnes par village	Nombre moyen d'années passées dans le village	Destination	Activité actuelle	Revenu actuel (baht/mois)	Motif du départ, s'il n'est pas économique
Paknam							
Village 2	4	7	15	- Chumporn (2) (ville)	-	-	- Veuvage (2) - Mariage (1)
				- Chumporn (3) (Paknam)	-	-	- Divorce (1) - Etudes (2)
				- Bangkok (2)	-	-	- Vivre avec fils (1)
Village 3	2	2	12	- Bangkok (1)	- Etudes (1)	-	- Etudes (1)
				- Samut Sakorn (1)	-	-	- Mariage (1)
Village 4	1	2	12	- Suphanburi (1)	- Aide ménagère (1)	-	- Mariage (1)
				- Bangkok (1)	- Etudes (1)	-	- Etudes (1)
Village 5	4	8	26	- Chumporn (2) (District de Muang)	- Riziculture (2)	1 000(2)	- Mariage (6) - Travail (2)
				- Chumporn (1) (Paknam)	- Pêche (1)	800(1)	
				- Autre province (1)	- Négoce	2 000(1)	
				- Petchburi (1)	- Travail salarié (1)	3 000(1)	
				- Bangkok (2)	- Emploi dans la restauration (2)	1 000(2)	
				- Loei (1)	- Tailleur (1)	2 200(1)	
Matoong							
Village 3	3	4	16	- Pattani (1)	- Enseignement (2)	3 200(1)	- Mariage (2)
				- Krabi (1)	- Pêche (1)	2 000(1)	- Emploi officiel (1)
				- Chumporn (2) (District de Pratil)		10 000(1)	
Village 4	1	1	23	- Chumporn (Sous-district de Ta Yang)	-	-	- Mariage (1)

) Nombre de personnes

Renseignements non disponibles

Tableau 35

Destination, activité professionnelle et revenu des personnes quittant certains villages de la province de Pang Nga, Thaïlande (données collectées en 1983)

Sous-district et village	Nbre de ménages ayant enregistré des départs	Nbre de personnes par village	Nombre moyen d'années passées dans le village	Destination	Activité actuelle	Revenu actuel (baht/mois)	Motif du départ, s'il n'est pas économique
Panyee							
Village 2	3	7	34,3	- Pang Nga (4) (Thupput)	- Pêche (2)	-	- Etudes (2)
				- Phuket (1)	-	-	- Mariage (1)
				- Pang Nga (Kho Them)	- Emploi dans les industries extractives (2)	-	- Mariage (2)
Village 3	1	1	30	- Bangkok (1)	- Travail salarié (1)	-2 000(1)	- Mariage (1)
Bangtae							
Village 5	2	2	21,5	- Pang Nga (1) (Village 6)	- Pêche (1)	-1 000(1)	- Résider avec la mère (1)
				- - (1)			
Village 6	6	6	26,8	- Krabi (1)	- Culture de l'hévéa (2)	-	- Résider avec la grand-mère
				- (5)			- Mariage (5)

( ) Nombre de personnes

\- Renseignements non disponibles

Tableau 36

Lieu d'origine, activité professionnelle et revenu des personnes arrivant dans certains villages de la province de Chumporn, Thaïlande (données collectées en 1983)

Sous-district et village	Nbre de ménages ayant enregistré des arrivées	Nbre de personnes par village	Nombre moyen d'années passées dans le village	Lieu d'origine	Activité actuelle	Revenu actuel (baht/mois)	Motif de la migration
Paknam							
Village 2	1	1	10	- Rayong (1)	-	-	- Retour au village (1)
Village 4	1	2	2,5	- Prachuap Khiri Khan (1) (Hua-Hin) - Chumporn (1) (Tayang)	- Pêche (2)	1 200(2)	- Mariage (2)

Tableau 37

Lieu d'origine, activité professionnelle et revenu des personnes arrivant dans certains villages de la province de Pang Nga, Thaïlande (données collectées en 1983)

Sous-district et village	Nbre de ménages ayant enregistré des arrivées	Nbre de personnes par village	Nombre moyen d'années passées dans le village	Lieu d'origine	Activité actuelle	Revenu actuel (baht/mois)	Motif de la migration
Panyee							
Village 1	2	2	0,72	- Pang Nga (1) (Thai Muang) - Pang Nga (1) (ville)	- Fabrication de charbon de bois (1) - Femme au foyer (1) - Travail salarié (1)	3 000(1) 1 750(1)	- Revenu plus élevé (2) - Mariage (1)
Village 2	2	2	2	- Krabi (2)	- Négoce (1) - Inconnu (2)	500(1)	- Commerce (1) - Mariage (1) - Divorce (1)
Village 3	1	1	4	- Nakhon Sri Thammarat (1)	- Pêche (1)	2 000(1)	- Mariage (1)

Les pêcheurs avouent pourtant éprouver de l'attachement pour leur zone de résidence et se méfient des endroits éloignés et inconnus. S'ils ont le choix, ils préfèrent s'installer dans d'autres zones rurales plutôt que dans une grande ville. Ce phénomène se produit surtout parmi les pêcheurs des communautés les plus isolées comme celles de Pang Nga. La religion et l'éloignement semblent limiter la mobilité géographique. Les pêcheurs musulmans et leur famille voyagent moins que les bouddhistes et, s'ils se déplacent, c'est pour aller dans des provinces musulmanes voisines. Les voyages et les migrations ne dépassent pas les abords immédiats de la province d'origine, et plus l'on s'éloigne du domicile, plus ils sont rares; des localités éloignées sont rarement indiquées lieu d'origine ou d'arrivée.

Il convient de résumer, à ce stade, quelques autres résultats de recherche. La mobilité (entrée et sortie) dans les pêcheries, bien que notable, est inférieure à celle des autres secteurs d'activité. La mobilité de la main-d'oeuvre pour quitter les pêches est supérieure au flux d'entrées, mais la situation est sans doute différente en ce qui concerne le capital. La pêche semble être une activité professionnelle en recul, et la population des communautés de pêcheurs se stabilise à la suite de (a) l'arrêt des arrivées définitives de migrants (phénomène des années soixante et soixante-dix) et, (b) le ralentissement de la croissance démographique. La migration est temporaire et provoquée, en général, par des incitations économiques généralement offerte par des activités de pêche d'autres régions; en revanche, l'immigration, plus définitive, mais moins importante, est imputable à des facteurs sociaux plutôt qu'économiques.

Dans une des provinces étudiées, Chumporn, la mobilité professionnelle paraît avoir bien réussi à réduire l'écart entre les salaires des pêcheurs et ceux des non-pêcheurs, qui est tombé de B 33 à B 2. Elle ne l'a pas fait à Pang Nga, où l'écart s'est élargi, passant de B 4 à B 50. Néanmoins, cette province semble se trouver momentanément en déséquilibre à cause de la crise récente des activités non halieutiques, notamment l'extraction de l'étain en mer. On peut même dire que dans la situation actuelle, toutes les rentes de ressources ont disparu à Chumporn. On trouve à Pang Nga des rentes provisoires créées en partie par la reprise des pêches et en partie par la baisse du coût d'opportunité de la main-d'oeuvre après le recul des activités non halieutiques.

Quelles sont les conséquences à tirer éventuellement de cette étude du point de vue politique? Au premier abord, on est tenté de suggérer des mesures qui renforcent la mobilité pour entrer dans les pêcheries de Pang Nga et peut-être retarder les départs de ce même secteur à Chumporn. Cela pourrait paraître avantageux pour les pêcheurs compte tenu des revenus plus élevés qu'ils peuvent gagner à Pang Nga (et des revenus encore élevés à Chumporn). Il est cependant peu probable que de telles politiques soient à longue échéance bénéfiques pour la société ou les pêcheurs eux-mêmes. Ces derniers seraient bloqués dans un secteur qu'il leur est déjà pénible de quitter lorsque la situation se dégrade, et la société n'aurait pas la possibilité de gérer le secteur de la pêche sans obliger certains travailleurs à en sortir. En effet, on enregistre déjà des départs volontaires à Chumporn, alors qu'à Pang Nga l'évolution de la situation a permis aux pêcheries de se rapprocher du niveau optimal d'effort économique. Il s'agit pour le Gouvernement de consolider la situation à Pang Nga et de soutenir la tendance à Chumporn tout en améliorant les revenus, surtout à Pang Nga. A cette fin, il faudrait promouvoir d'autres activités non halieutiques dans les zones où vivent les pêcheurs, puisque leur mobilité géographique est limitée, surtout à Pang Nga. Notre analyse fournit de nombreux renseignements sur le comportement des pêcheurs face à d'autres types d'activités, et indique que l'on pourrait développer certaines activités nouvelles telles que la pisciculture et l'artisanat.

La création d'emplois de remplacement n'est toutefois pas forcément synonyme de création de nouvelles activités. Les pêcheurs en exercent déjà un certain nombre qui ne sont pas liées à la pêche et sont très sensibles aux écarts de gains entre ces activités et celles du secteur halieutique. Il serait par contre indispensable de soutenir les activités qui ont été délaissées par le passé au profit du développement des pêcheries. Ce soutien peut prendre la forme d'infrastructures, de crédit et de diffusion d'informations sur les possibilités d'emploi, les technologies et les marchés nouveaux. On devrait, à la longue, favoriser la mobilité géographique, surtout celles des collectivités isolées de Pang Nga, mais pas à destination de Bangkok ou d'autres grandes villes. Cependant, pour prévenir l'afflux de nouveaux arrivants dans les pêcheries au moment de la constitution des rentes, il serait utile d'associer à la promotion des activités non halieutiques, des mécanismes efficaces de contrôle des entrées, par exemple l'octroi aux petites communautés de droits d'usage territoriaux exclusifs dans les pêcheries côtières[1/].

1/ Pour plus de renseignements sur l'aménagement du secteur halieutique et le principe de droits d'usage territoriaux dans les pêcheries (DUTP), voir Panayotou (1982) et Christy (1982)

7. REFERENCES

Chareonwongsak, K., Migration and agriculture household labour supply allocation. Kasetsart
1982 University, Faculty of Economics, September (Unpubl.)

Chindasaeng, S., Migration into Bangkok Metropolis and its impact on employment, 1974-1977.
1979 M.A. Thesis, Bangkok, Faculty of Economics, Thammasat University. Unpubl.

Christy, F.T. Jr., Droits d'usage territoriaux dans les pêcheries maritimes: définitions et condi-
1982 tions. FAO Doc.Tech.Pêches, (227):11 p. Publié aussi en anglais et espagnol

Panayotou, D., Labor supply in the Thai fisheries. M.A. Dissertation. Faculty of Economics,
1985 Thammasat University, Bangkok

Panayotou, T., Concepts d'aménagement applicables à la petite pêche: considérations économiques et
1982 sociales. FAO Doc.Tech.Pêches, (228):61 p. Publié aussi en anglais et espagnol

Panayotou, T., *et al.*, Socioeconomic conditions of coastal fishermen in Thailand: a cross-section
1982 profile. In Village level modernization in Southeast Asia: the political economy of rice and water, edited by G.B. Hainoworth. Vancouver, University of British Columbia Press, pp. 301-34

ANNEXE 1

Modèle d'offre et d'affectation de la main-d'oeuvre

La mobilité de la main-d'oeuvre est fondamentalement un problème d'affectation. Un individu ou un ménage, qui dispose d'une certaine quantité de temps et d'autres actifs, a certaines préférences en matière de revenus et de loisirs et peut choisir entre plusieurs options d'emploi, et détermine la quantité de travail et de temps (et d'autres ressources) qu'il affectera à ces diverses activités. Ainsi, un individu, par exemple un "pêcheur", peut décider de partager son temps entre la pêche, l'agriculture et les loisirs. Il peut pêcher le matin et cultiver sa terre l'après-midi ou être pêcheur pendant une partie de l'année et agriculteur le reste du temps. Les principaux paramètres qui influent sur sa décision sont le revenu escompté de chaque activité (qui dépend, en partie, de sa compétence), ses préférences pour certaines activités, et le temps total et autres ressources à sa disposition. Un décideur collectif, comme un ménage, doit tenir compte des possibilités offertes à tous ses membres de leurs compétences, de leurs préférences et des ressouces totales en travail du groupe. Le dosage "optimal" d'activités serait évidemment plus large dans le cas d'un décideur collectif que dans celui d'un individu solitaire. En Thaïlande, la structure sociale est telle que c'est le ménage et non chacun de ses membres qui décide collectivement de l'affectation du travail (et des autres actifs)[1/].

Pour faciliter notre analyse, nous pourrions présumer que l'affectation du travail du ménage à diverses occupations se fait en deux stades, distincts. Au premier stade, le ménage fixe la répartition optimale entre le travail et les loisirs du temps total dont disposent ses membres. Au deuxième stade, le ménage répartit la quantité optimale de travail à fournir qu'il a définie au premier stade, entre les diverses activités possibles.

Le choix consommation/loisirs

C'est le choix du ménage entre consommation et loisirs qui détermine l'apport total de travail familial. La consommation n'est possible que par le biais d'une production propre qui exige du travail (sacrifice des loisirs), ou par le biais d'achats sur le marché qui requièrent un revenu en espèces et, par conséquent, du travail (à moins que le ménage ne dispose de revenus indépendants du travail suffisants pour se procurer tous les produits de consommation qu'il souhaite). Plus l'assortiment désiré est vaste, plus il faut d'heures de travail pour l'acquérir et moins les membres du ménage disposent de temps pour les loisirs. Le ménage choisit entre la consommation et les loisirs (et donc entre le travail et les loisirs) afin d'obtenir l'utilité totale maximale, compte tenu de considérations budgétaires déterminées par le temps et les actifs (revenus indépendants du travail) dont il dispose, le coût de l'assortiment de produits de consommation et le revenu du travail (taux de salaire) qui représente également le coût d'opportunité des loisirs.

L'apport optimal de travail du ménage, L*, peut être représenté comme fonction du taux de salaire, W, du prix de l'assortiment de produits de consommation, P, et des actifs du ménage, A[2/]:

$$L^* = L^* (W; P, A) \qquad (1)$$

ou, en termes réels:

$$L^* = L^{*\prime} (W'; A') \qquad (2)$$

équation dans laquelle: $W' = W/P$ et $A' = A/P$

Le résiduel représente alors la demande optimale de loisirs, Z*,

$$Z^* = T - L^* \qquad (3)$$

T représentant le temps total dont dispose le ménage (disons 24 heures par jour et par personne).

L'équation (2) fait apparaître la relation entre le taux de salaire réel et l'apport de travail (forme de la courbe d'offre de travail). Les revenus indépendants du travail ou actifs déterminent la position de cette courbe. Sa forme dépend du résultat net de l'effet de substitution et de revenu illustré par le graphique de la figure 1. Si les salaires sont relativement faibles, les hausses de salaires ont tendance à accroître l'offre de travail du ménage car l'effet de substitution (de biens de consommation et, partant, de travail pour les loisirs) est plus puissant que celui du revenu. Lorsque les salaires sont plutôt élevés, c'est l'inverse qui se produit étant donné que l'effet du revenu peut être supérieur à celui de la substitution (courbe rétrograde de l'offre de travail).

1/ Chareonwongsak (1982)

2/ Pour le calcul voir Panayotou (1985) et Chareonwongsak (1982)

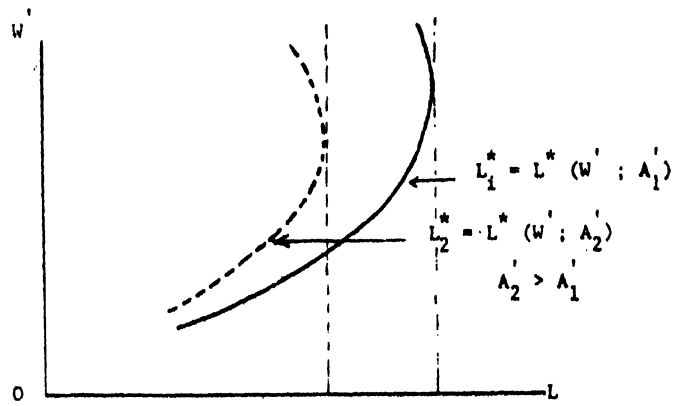

Figure 1 Courbe rétrograde de l'offre de travail

On peut se rapprocher de l'expression de l'offre optimale de travail (2)[1/] ainsi:

$$\ell^* = \varepsilon_w w + \varepsilon_a a \qquad (4)$$

ℓ^* exprimant la variation proportionnelle de l'offre de travail entre deux moments et w et a représentant respectivement les variations proportionnelles du salaire réel et des avoirs réels entre les mêmes moments, alors que ε_w et ε_a représentent chacun les élasticités de l'offre de travail par rapport au taux de salaire et aux avoirs (ou revenu indépendant du travail) (en d'autres termes ils représentent respectivement la variation en pourcentage de l'offre de travail découlant d'une variation de un pour cent du taux de salaire et des avoirs).

Ainsi, l'équation (4) représente les variations proportionnelles de l'offre de travail comme une fonction des variations proportionnelles du taux de salaire, et du revenu indépendant du travail pondéré par les élasticités de l'offre de travail correspondantes.

Affectation de l'offre de travail

Après avoir défini l'apport optimum du travail du ménage, ℓ^*, à l'ensemble des activités professionnelles, il reste à affecter cette force de travail aux diverses occupations possibles pour le ménage de pêcheurs. Ce ménage devra choisir entre des possibilités d'emploi qui sont essentiellement:

(a) le travail dans les pêcheries de la communauté où il réside; il n'a alors besoin ni de déplacement ni de recyclage (mobilité nulle);

(b) l'emploi dans le secteur halieutique d'autres communautés proches du lieu de résidence; un déplacement est nécessaire, mais non le recyclage (mobilité géographique);

(c) l'emploi dans le secteur non halieutique de la communauté, par exemple l'agriculture, les petites entreprises et le travail salarié; un certain recyclage peut être nécessaire, mais sans déplacement (mobilité professionnelle);

(d) l'emploi dans le secteur non halieutique à proximité de la communauté; un déplacement et un recyclage peuvent tous deux être nécessaires (mobilité géographique et professionnelle);

(e) l'emploi dans les pêcheries d'autres régions, ce qui exige une réinstallation définitive (migration);

(f) l'emploi dans le secteur non halieutique d'autres régions, ce qui exige une réinstallation définitive (migration et mobilité professionnelle).

Ces diverses possibilités peuvent être présentées comme suit sous forme de matrice:

1/ Pour le calcul, voir Panayotou (1985)

	Communauté	Voisinage	Zone éloignée
Pêche	X	Déplacement	Information Réinstallation
Autre activité	Recyclage	Déplacement Recyclage	Information Réinstallation Recyclage

La deuxième colonne représente essentiellement un compromis ou une étape transitoire entre la première et la troisième colonne, c'est-à-dire qu'elle permet au ménage d'affecter du travail à des activités exercées hors de la communauté tout en gardant son habitation dans ladite communauté. Nous pouvons donc ramener à quatre le nombre des options de base selon qu'elles exigent ou non une réinstallation et un recyclage:

	Communauté	Zone éloignée
Pêche	X	Réinstallation
Autre activité	Recyclage	Réinstallation Recyclage

On a inclus le "voisinage" dans la colonne "communauté" en soustrayant les frais de transport des salaires qui y ont été gagnés. Il est toutefois important de conserver une catégorie intermédiaire dans la mesure où elle assure une certaine continuité entre la "communauté" et la "zone éloignée"; lorsque les frais de transport augmentent tandis que les autres facteurs demeurent constants, la migration devient plus intéressante.

Les activités du secteur halieutique et celles du secteur non halieutique sont composites. Les premières comprennent: (a) l'exploitation du propre bateau; (b) le travail comme membre d'équipage salarié; (c) la transformation du poisson à domicile; et (d) la commercialisation du poisson. Les occupations non halieutiques comprennent l'agriculture, le commerce, les petites entreprises, le travail non qualifié, etc. La désaggrégation dépend du niveau de détails recherché. Nous mènerons d'abord notre analyse en fonction des deux groupes d'activités de base, la pêche et les activités non halieutiques.

Le ménage répartit donc son offre de travail totale, L*, entre diverses activités de façon à maximiser son revenu total net, ou sa feuille de paie. Les paramètres importants qui interviennent dans cette répartition sont les taux de salaire relatifs, c'est-à-dire le taux commercial auquel une occupation en remplace une autre, et les taux auxquels le ménage peut remplacer une activité par une autre, ce qui dépend en grande partie de ses compétences.

La répartition optimale de L* entre deux activités, soit pêche, L_1, et activité non halieutique L_2 est formé par la règle de décision[1/]:

$$\frac{W_1}{W_2} = RLT \qquad (5)$$

où W_1 représente le taux de salaire de la pêche et W_2 celui des autres activités.

L'équation (5) indique que le ménage maximise son revenu en rendant le coefficient de salaire fixe (c'est-à-dire, le taux auquel les deux activités sont échangées sur le marché) au taux de transformation du travail du ménage, RLT (soit le taux auquel le ménage, étant donné ses compétences variées et sa répartition par sexe et par âge, peut transformer le travail de pêche en travail dans les autres secteurs et vice versa). On peut représenter ce résultat par un schéma comme celui de la figure 2, en admettant que RLT s'accroît à mesure que la courbe de transformation du travail se déplace de la gauche vers la droite[2/], c'est-à-dire lorsque sur une offre de travail totale fixe L, le ménage fournit plus de L_2 et moins de L_1 par unité de L_2.

1/ Pour le calcul, voir Panayotou (1985)

2/ Pour l'étude de la forme de la courbe de transformation voir la section suivante

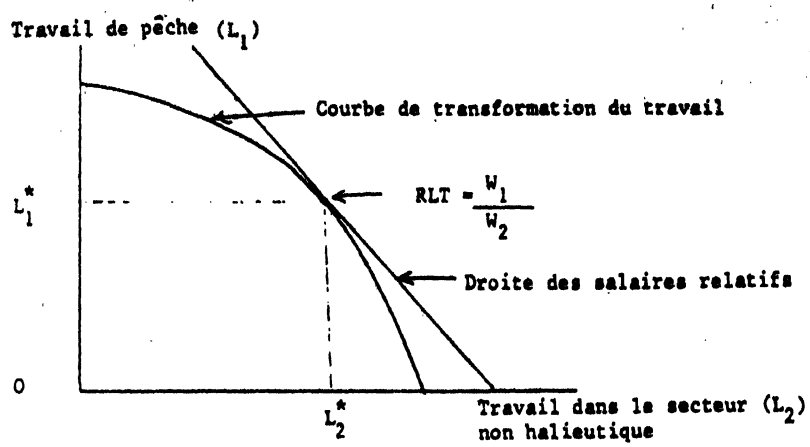

Figure 2 Répartition du travail entre la pêche et le secteur non halieutique

Fonction de transformation de l'offre de travail

La fonction (courbe) de transformation de l'offre de travail traduit les différentes combinations d'offre de travail d'un ménage pour diverses activités possibles, le temps de travail total étant fixe. Si la substituabilité du travail entre diverses activités était parfaite, la courbe de transformation serait une droite et la totalité du travail serait affectée à l'activité ayant le taux de salaire le plus élevé; ou encore, si toutes les activités avaient le même taux de salaire, le ménage ne ferait aucune différence entre elles et l'apport de travail à chacune d'elle serait donc indéterminé. Si, en revanche, la substituabilité était nulle entre les activités, l'apport de travail à chacune d'entre elles serait fixe, indépendamment des taux de salaire correspondants.

Le cas intermédiaire entre ces extrêmes - substituabilité imparfaite mais non nulle - est aussi le plus réaliste. Un ménage composé de membres de sexe, d'âge, de niveau d'instruction, d'expérience et d'autres caractéristiques différents, est probablement en mesure d'exercer beaucoup plus efficacement (au sens technique du terme) une certaine combinaison d'activités qu'une activité unique. Certains membres sont plus compétents dans le domaine de la pêche, d'autres dans celui de l'agriculture ou d'activités non agricoles. Si le ménage devait affecter toute son offre de travail à la pêche, il produirait du travail moins efficace que s'il avait choisi un dosage d'activités correspondant aux caractéristiques socio-démographiques et aux compétences de ses membres. Ainsi, le mari peut consacrer la moyenne partie de son temps de travail à la pêche, la femme à l'artisanat (y compris la transformation du poisson) et les enfants aux soins aux animaux.

De toute évidence, la combinaison précisé d'activités serait déterminée, comme nous l'avons constaté, par la facilité avec laquelle le ménage transfère sa force de travail d'une occupation à une autre et par les salaires relatifs de chacune de ces occupations. Il existe une structure de salaires qui incite un membre du ménage à consacrer plus de temps à sa deuxième ou troisième activité par ordre d'intérêt, si sa productivité plus faible ou son manque de préférence est contrebalancé par une rémunération plus forte. A ce stade, l'important est que lorsque le ménage accroît l'affectation de travail à une activité B aux dépens d'une activité A, il doit retirer un nombre croissant d'heures de travail à l'activité A pour fournir une heure supplémentaire à B. C'est pourquoi, la courbe de transformation du travail ne serait pas une droite rectiligne mais une courbe concave au point de départ, comme le montre la figure 2; sa description fonctionnelle doit traduire cet aspect, ainsi que la substituabilité différentielle entre les activités.

Apport optimal de travail à chaque activité

On peut maintenant démontrer que la variation proportionnelle du travail fournie à l'activité i, ℓ^*_i, est égale à la variation proportionnelle du travail total fourni par le ménage, ℓ^*, plus au moins la différence entre la variation proportionnelle du taux de salaire de l'activité i, w_i, et celle des rémunérations des autres activités possibles pour le ménage, w_j, corrigée par le coefficient de transformation, β_i, qui représente la facilité ou la difficulté avec laquelle le travail peut être transféré de l'activité i à l'activité (composite), j[1]:

$$\ell^*_i = \ell^* + \beta_i (w_i - w_j) \qquad (6)$$

1/ w_j exprime la moyenne des taux de salaire de toutes les activités autres que i. Lorsque le ménage envisage un grand nombre d'activités, w_j est le salaire moyen de toutes les activités y compris i

La variation proportionnelle de l'offre totale de travail a été fournie par l'équation (4) comme fonction des variations proportionnelles du taux de salaire moyen de toutes les activités, w, et des revenus non salariaux ou des actifs, a, avec les élasticités correspondantes de l'offre de travail, ε_w et ε_a. Si nous introduisons l'équation (4) dans l'équation (6), nous obtenons (la variation proportionnelle de) l'offre de main-d'oeuvre à chaque activité, ℓ_i^*, comme fonction des variables observables, w, a_1 et w_i et w_j:

$$\ell_i^* = \varepsilon_w w + \varepsilon_a a + \beta_i (w_i - w_j) \qquad (7)^{1/}$$

Lorsque i désigne le secteur de la pêche, la différence de revenu, $w_i - w_j$, peut être pris comme mesure de la rente (ou perte) de ressource provenant de la pêche pour le ménage. En principe, si cette différence est positive ($w_i < w_j$), toutes choses égales d'ailleurs, il a un flux d'entrées dans les pêcheries, c'est-à-dire que la quantité de travail (et de capital) affectée à ce secteur s'accroît du fait des ménages de pêcheurs déjà en place et aussi de nouveaux arrivants. Si cette différence est négative ($w_i > w_j$), il y a des départs. La valeur du coefficient, β_i, est fondamentalement une estimation de l'élasticité de l'apport de travail à l'activité, i, par rapport à la différence de rente ou de salaire, puisqu'elle représente la variation proportionnelle de l'offre de travail, ℓ_i, due à une variation proportionnelle de la différence de salaire.

En ajoutant un terme "erreur" pour tenir compte des facteurs aléatoires, des erreurs de mesure et de données appropriées sur w, a, w_i et w_j, on peut calculer, grâce aux techniques de régression des moindres carrés, les paramètres, ε_w, ε_a et β_i de l'équation. Suivant une méthode moins rigoureuse, nous pouvons utiliser l'équation (6) comme base pour analyser la mobilité professionnelle des pêcheurs en établissant un rapport entre les variations de l'offre de travail aux pêcheries et aux autres secteurs, aux variations des taux de salaire et des actifs. Ainsi:

$$\ell_F = \ell + \beta_F (w_F - w_{NF}) \qquad (8)$$

et

$$\ell_{NF} = \ell + \beta_{NF} (w_{NF} - w_F) \qquad (9)$$

où ℓ: variation proportionnelle de l'offre de travail totale du ménage, entre 1978 et 1983.

ℓ_F, ℓ_{NF}: variations proportionnelles de l'offre de travail totale du ménage à la pêche et aux autres secteurs, respectivement.

w_F, w_{NF}: variations proportionnelles des salaires des pêcheurs et des non pêcheurs, respectivement.

β_F, β_{NF}: coefficients de mobilité pour les activités halieutiques et les activités non halieutiques, respectivement.

Il ressort des équations (8) et (9) que la variation proportionnelle de l'offre de travail à chaque activité est égale à celle de l'offre de travail totale, à moins que les taux de salaire des deux activités n'aient enregistré des taux de variation différents. L'apport de travail à l'activité dont le taux de salaire s'est accru plus vite que celui des autres augmente plus rapidement (et l'apport aux autres activités augmente plus lentement) que l'apport total de travail:

$$\ell_F - \ell = \beta (w_F - w_{NF}) \qquad (10)$$

$$\ell_{NF} - \ell = \beta (w_{NF} - w_F) \qquad (11)$$

Pour établir la relation entre les variations proportionnelles de l'offre de travail au secteur halieutique et au secteur non halieutique en réponse à la différence de salaire entre eux, il faut résoudre simultanément les équations (8) et (9) pour obtenir:

$$\ell_F - \ell_{NF} = \beta_F (w_F - w_{NF}) - \beta_{NF} (w_{NF} - w_F) \qquad (12)$$
$$= (\beta_F - \beta_{NF}) (w_F - w_{NF})$$

on constate alors que les variations proportionnelles de l'offre de travail à la pêche et aux autres secteurs présentent un écart <u>proportionnel</u> à la différence des variations proportionnelles de leur taux de salaire. Cette proportionnalité est la somme des coefficients de mobilité des deux secteurs.

1/ Si $w_j = w$, on peut réécrire l'équation (7) comme suit:

$$\ell_i = (\varepsilon_w - \beta_i) w + \varepsilon_a a + \beta_i w_i$$

L'idéal serait d'établir les coefficients de mobilité β_F et β_{NF} sur des bases statistiques en appliquant l'équation (7) à des données concernant les variations proportionnelles de l'apport de travail et des salaires dans la pêche et les secteurs non halieutiques et à d'autres variables connexes comme les actifs et les prix (voir section suivante). Nous adoptons une méthode simplifiée pour arriver à une estimation approximative des coefficients de mobilité qui, toutefois, est assez proche des estimations économétriques présentées dans la section suivante. En résolvant les équations (10), (11) et (12) on obtient β_F et β_{NF}:

$$\beta_F = (\ell_F - \ell) / (w_F - w_{NF}) \qquad (13)$$

$$\beta_{NF} = (\ell_{NF} - \ell) / (w_F - w_{NF}) \qquad (14)$$

$$\beta_F + \beta_{NF} = (\ell_F - \ell_{NF}) / (w_F - w_{NF}) \qquad (15)$$

Nous pouvons alors calculer la moyenne de ℓ_F, ℓ, ℓ_{NF}, w_F et w_{NF} pour un grand nombre de ménages et l'utiliser pour calculer β_F et β_{NF}[1/].

Estimations économétriques

C'est à partir d'un sous-échantillon de 40 ménages extrait de l'enquête de 1983, que Panayotou (1985) a calculé la fonction de l'offre de travail au secteur des pêches de l'expression de l'équation (7) en utilisant la méthode classique de régression des moindres carrés. Elle a ainsi obtenu les résultats suivants:

$$\ell_F = -7,98 + 0,55w - 0,08a + 0,38\ (w_F - w) \qquad (16)$$
$$(-1,64)\ (4,60)\ (-3,07)\ (1,49)$$

$$R^2 = 0,63 \qquad \bar{R}^2 = 0,60 \qquad df = 36$$

ℓ_F représente la variation proportionnelle de l'offre de travail aux pêcheries, w la variation proportionnelle du taux de salaire réel moyen ou le coût d'opportunité des loisirs, a la variation proportionnelle du revenu indépendant du travail réel, $(w_F - w)$, la différence entre les variations proportionnelles de l'ensemble des taux de salaire réels et celles des taux de salaire réel des pêcheries, $\bar{R}^2$, le coefficient de détermination corrigé en fonction des degrés de liberté (df); enfin, les chiffres entre parenthèses expriment les rapports.

Comme le montre l'équation (16), toutes les variables économiques principales deviennent significatives, sur le plan statistique, importantes à 0,1 et portent le signe prévu. Leurs coefficients (élasticités qui traduisent la variation en pourcentage de ℓ_F causée par une variation de un pour cent de la variable correspondante, sont d'une valeur raisonnable. C'est ainsi que l'élasticité de l'offre de travail pour la pêche par rapport au salaire total est de 0,55; en d'autres termes; une variation de 10 pour cent du taux de salaire entraînerait une variation d'environ 5,5 pour cent de l'offre de travail pour la pêche. Néanmoins, une variation égale des revenus non salariaux ferait varier de moins de un pour cent l'offre de travail pour la pêche. Enfin, une variation de 10 pour cent de la différence de salaire aboutirait à une variation de 3,8 pour cent de l'offre de travail destinée à la pêche. En conséquence, l'estimation économétrique du coefficient de mobilité est du même ordre de grandeur et très proche de l'estimation approximative à laquelle nous sommes parvenus en nous servant de chiffres moyens extraits d'un échantillon plus vaste (voir tableau 26, dans le corps du document).

Etant donné que les variables économiques de l'équation (16), qui sont en principe importantes, n'expliquent que 60 pour cent de la variation totale de l'offre de travail pour la pêche ($\bar{R}^2 = 0,60$), il conviendrait de chercher si des variables non économiques peuvent expliquer, au moins en partie, le reste de la variabilité. Nous avons donc vérifié les hypothèses selon lesquelles la répartition par sexe et par âge du ménage, la situation familiale de ses membres, sa dimension, le nombre de membres qui travaillent, le niveau d'instruction et, enfin, la situation géographique et le degré d'isolement de la communauté de pêcheurs influent notablement sur l'offre de main-d'oeuvre aux pêches. La plupart de ces hypothèses ont été rejetées. Seuls l'âge moyen (m) la dimension de la famille (f) et l'isolement (D) se sont révélés statistiquement significatifs. "L'entrée", E, a constitué sur le plan statistique, une quatrième variable importante bien que fictive, dont la valeur est de 1 pour les ménages ayant accru leur offre de travail au secteur halieutique (plus rapidement que la force de travail) et de zéro, pour les ménages ayant réduit leur offre de travail au même secteur.

1/ L'effet des avoirs et des prix est déjà compris dans ℓ car $\ell = \varepsilon_w w + \varepsilon_a$, et les salaires et les actifs sont alors exprimés en termes réels. Néanmoins, il est indispensable de corriger le calcul pour tenir compte des variations du nombre de membres du ménage qui travaillent

Cette variable fictive a été introduite pour vérifier l'hypothèse selon laquelle l'entrée dans le secteur des pêches est plus facile que la sortie de ce même secteur. Après élimination des variables non significatives, nous avons obtenu:

$$l_y = -11,01 + 0,50w - 0,05a + 0,47\,(w_y - w) \quad (-1,87)\ (4,76)\ (-2,16)\ (2,08)$$

$$- 0,13m + 0,52f + 7,95D + 23,09E \quad (-1,57)\ (3,02)\ (1,35)\ (2,69) \qquad (17)$$

$R^2 = 0,76 \qquad \bar{R}^2 = 0,71 \qquad F = 14,8 \qquad DF = 32$

Ici encore, tous les coefficients portent le signe prévu et ont une valeur acceptable. Les élasticités des principales variables économiques sont très peu différentes de celles de l'équation (16), sauf en ce qui concerne le coefficient de mobilité (c'est-à-dire l'élasticité par rapport à la différence de salaire) qui est passé de 0,38 à 0,47, chiffre très proche de l'évaluation approximative de 0,50-0,56 donné au tableau 26. Le coefficient de la variation proportionnelle de l'âge moyen des travailleurs membres du ménage est négatif (-0,13) et indique qu'un accroissement de 10 pour cent de l'âge moyen ferait baisser l'offre de travail aux pêcheries de 1,3 pour cent, ce qui n'a rien de surprenant puisque la pêche est une activité pénible qui exige de la force physique. D'autre part, une augmentation de 10 pour cent de l'effectif de la famille, toutes choses égales d'ailleurs, accroîtrait de 5,2 pour cent, l'offre de travail au secteur halieutique. Ce résultat concorde lui aussi avec les prévisions *a priori*, car les économies d'échelle et les limitations du temps disponible des travailleurs du ménage aboutiraient à une augmentation proportionnellement moins élevée de l'offre de travail. Les ménages vivant dans les communautés isolées fournissent 8 pour cent de travail de plus aux pêches faute d'autres possibilités d'emploi. Enfin, la variable fictive a été statistiquement significative et positive: si les variables socioéconomiques restaient inchangées, une minorité des ménages (25 pour cent) aurait accru de 12 pour cent leur offre de travail aux pêches alors que les 75 pour cent restants auraient réduit cette offre de 11 pour cent, ce qui fait penser qu'il serait peut-être en moyenne plus faciles de sortir du secteur que d'y entrer. Pour obtenir plus de précisions sur ce sujet et d'autres résultats économétriques on pourra consulter Panayotou (1985). Il faudrait cependant ne confronter les conclusions des deux études qu'avec prudence car l'échantillon visé, le champ couvert et la méthodologie suivie sont différents.

ANNEXE 2

Questionnaire

"Mobilité de la main-d'oeuvre dans les pêcheries thaïlandaises"

NOM .....

REPRESENTANT DU CHEF DE FAMILLE .....

N° D'HABITATION ..... VILLAGE ..... TABOL

AMPORE ..... PROVINCE .....

ENQUETEUR .....

DATE .....

1. RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET PROFESSIONNELS DU MENAGE

1.1 Chefs et autres membres du ménage

N°	Nom	Sexe	Age	Religion	Lien de parenté avec le chef	Situation de famille	Lieu de résidence	Instruction	Activité principale		

* Préciser l'activité du membre du ménage comme suit:

1.2 Emploi dans les pêches, fonds de pêche, revenu et ménage

1.2.1 Opérateurs de pêche (Engins fixes et mobiles) 1983

N°	Nom	Fonds de pêche					Temps consacré à la pêche					Revenu		Type d'engin de pêche
		Nom du lieu	Distance de la côte		Distance du domicile		h/jour	Jour/ mois	Mois/ année	Heures/ voyage	Voyage/ mois	Revenu brut	Revenu net	
			km	h	km	h								

1.2.2 Opérateurs de pêche (Engins fixes et mobiles) 1978

N°	Nom	Fonds de pêche					Temps consacré à la pêche					Revenu		Type d'engin de pêche
		Nom du lieu	Distance de la côte		Distance du domicile		h/jour	Jour/ mois	Mois/ année	Heures/ voyage	Voyage/ mois	Revenu brut	Revenu net	
			km	h	km	h								

1.2.3 Travailleurs des pêches (à bord de bateaux equipés d'engins fixes, ou affectés à la transformation du poisson) 1978

N°	Nom	Fonds de pêches						Temps consacré à la pêche					Revenu		Type d'activité
		Nom du lieu	Distance de la côte		Distance du domicile		Coût par voyage	h/ jour	Jour/ mois	Mois/ année	h/ voyage	Voyage/ mois	Revenu brut	Revenu net	
			km	h	km	h									

1.2.4 Travailleurs des pêches (à bord de bateaux équipés d'engins fixes, ou affectés à la transformation du poisson) 1983

N°	Nom	Fonds de pêches						Temps consacré à la pêche					Revenu		Type d'activité
		Nom du lieu	Distance de la côte		Distance du domicile		Coût par voyage	h/ jour	Jour/ mois	Mois/ année	h/ voyage	Voyage/ mois	Revenu brut	Revenu net	
			km	h	km	h									

1.3 Activité autre que la pêche (1983)

N°	Nom	Activité		Lieu de travail			Frais par voyage	Moyen de transport	Temps			Revenu (mensuel)	
		Type	Années d'expérience	Nom du lieu	Distance du domicile				h/ jour	jour/ mois	mois/ année	Revenu brut	Revenu net
					km	h							

1.4 Activité autre que la pêche (1978)

N°	Nom	Activité		Lieu de travail			Frais par voyage	Moyen de transport	Temps			Revenu (mensuel)	
		Type	Années d'expérience	Nom du lieu	Distance du domicile				h/ jour	jour/ mois	mois année	Revenu brut	Revenu net
					km	h							

1.5 Revenu du ménage, par activité

Type d'activité	En espèces		En nature, par mois (valeur)
	Revenu brut mensuel	Revenu net mensuel	
1. Pêche indépendante			
2. Salarié			
2.1 A bord d'un bateau			
2.2 Affecté à la transformation du poisson			
3. Agriculture			
3.1			
3.2			
3.3			
4. Plantation			
4.1			
4.2			
4.3			
5. Pisciculture			
6. Elevage			
7. Exploitation de marais salants			
8. Commerce de détail			
9. Industries extractives			
10. Affaires			

1.5 Revenu du ménage par activité (suite)

Type d'activité	En espèces		En nature, par mois (valeur)
	Revenu brut mensuel	Revenu net mensuel	
11. Chauffeur d'autocar			
12. Chauffeur de camion			
13. Fonctionnaire national			
14. Employé de bureau			
15. Travailleur manuel			
16. Fonctionnaire local			
17. Autres			
.....			
.....			

Autre type de revenu, retraite par exemple

2. ACTIFS

2.1 Matériels de pêche

Type		Valeur actuelle	Durée de service
(1) Bateau	1. ..... 2.		
(2) Moteur	1. ..... 2. ..... 3.		
(3) Chalut	1. ..... 2.		
(4) Senne coulissante	1. ..... 2.		
(5) Filet maillant	1. ..... 2.		
(6) Haveneaux	1. ..... 2.		
(7) Filet	1. ..... 2. ..... 3.		
(8) Hameçon			
(9) Armement			
(10) Cordage			
(11) Flotteurs			
(12) Plombs			
(13) Conteneur à glace			
(14) Conteneur à poisson			
(15) Piège	1. ..... 2.		
(16) Piège de bambou	1. ..... 2.		

2.1 Matériels de pêche (suite)

Type	Valeur actuelle	Durée de service
(17) Pong pang		
(18) Ron Siman		
(19) Matériel de récolte des crustacés		
(20) Autres		
.....		

2.2 Actifs autres que ceux de la pêche

Articles	Nombre (Rai)		Distance du domicile	Valeur actuelle	Durée de service	Louage	Revenu mensuel provenant du louage
	En location	De propriété propre					
2.2.1 Terre							
(1) Terre pour habitation							
(2) Rizière							
(3) Terre de culture							
1.....							
2.....							
3.....							
(4) Puits							
(5) Autres							
.....							
.....							
2.2.2 Matériel agricole et moyens de transport							
(1) Tracteur							
(2) Pompe à eau							
(3) Moissonneuse							
(4) Camions							
(5) Motocyclette							
(6) Automobile							
(7) Bicyclette							
(8) Autres							
2.2.3 Entrepôt et matériel de traitement							
(1) Hangar à bateau							
(2) Entrepôt frigorifique							
(3) Autre type d'entrepôt							
(4) Matériel de traitement							
1.....							
2.....							
3.....							
(5) Petit atelier							
2.2.4 Elevage et aviculture							
(1) Buffles							
(2) Bovins							
(3) Porcs							
(4) Canards							
(5) Poulets							
(6) Autres							

3. DEPENSES ET EPARGNE DES MENAGES

3.1 Dépenses des ménages

N°	Articles	Dépenses annuelles	Dépenses mensuelles	Dépenses journalières	Production à domicile
1	Riz				
2	Viande				
3	Poisson				
4	Produits laitiers				
5	Fruits et légumes				
6	Autres aliments				
7	Boissons et cigarettes				
8	Charbon de bois et combustible pour la cuisine				
9	Carburant pour voiture ou motocyclette (pas pour la pêche)				
10	Vêtements				
11	Voyages				
12	Soins médicaux				
13	Services publics				
14	Instruction				
15	Réparation des habitations (entretien)				
16	Dons				
17	Impôts et taxes				
18	Autres				

3.2 Investissement annuel

3.2.1 Dans les pêcheries ..... Baht

3.2.2 Dans d'autres secteurs ..... Baht

3.3 Epargne

3.3.1 Dépôt ..... Baht

3.3.2 Taux d'intérêt ..... Baht

4. PECHE

4.1 Revenu

N°	Espèces	Quantité par sortie (kg)	Consommation du ménage			Traitement			Vente au marché		
			Quantité	Prix	Valeur	Quantité	Prix	Valeur	Quantité	Prix	Valeur
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											

4.2 Coût de la pêche

N°		Poste	B/mois	B/sortie
1	Rémunération de l'équipage	Salaires fixes		
2		Part des captures en valeur		
3		Paie en nature		
4		Nourriture		
5		Main-d'oeuvre familiale		
6		Autre		
7	Frais de fonctionnement	Carburant		
8		Huile et graisse		
9		Glace		
10		Eau		
11		Conteneur à poisson		
12		Gaz		
13		Autres frais de fonctionnement		
14	Entretien	Entretien et réparation du bateau		
15		Entretien et réparation du moteur		
16		Entretien et réparation d'engins de pêche		
17		Remplacement des amorces et des engins		
18		Autres		
19	Redevances et taxes	Taxe de débarquement		
20		Taxe ou redevance de vente		
21		Frais d'administration		
22		Autre		

4.3 Coût des activités non halieutiques

(Baht)

Articles	Type d'activité			
	1.....	2.....	3.....	4.....
Semences				
Engrais				
Insecticide				
Préparation de la terre				
Réparation et entretien du matériel				
Coût de la main-d'oeuvre				
Coût de la main-d'oeuvre familiale				
Carburant				
Nourriture				
Autres dépenses				
Plantation et moisson				

5. MIGRATION ET CHANGEMENT DE PROFESSION AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES (1978-83)

5.1 Migration (arrivées et départs)

N°	Nom	Nombre d'années de résidence dans le village	Précédent lieu de résidence et de travail				Motif de la migration	Désirez-vous émigrer?	Pour quelle raison?
			Résidence	Emploi	Activité	Revenu mensuel			

5.2 Expérience et avenir professionnels

N°	1	2	3	4	5	6	7		8		9	10	11
	Nom	Expérience			Autre formation	Activité principale précédente	Avez-vous déjà tenté de changer de profession?		Etes-vous disposé à en changer?		Si oui, pour quel emploi?	Si non, pour quelle raison?	Si vous ne travaillez pas actuellement dans les pêcheries, envisagez-vous de le faire à l'avenir?
		Principale activité	Pêche comme activité secondaire	Activité secondaire autre que la pêche			oui	non	oui	non			

Remarques: (1) Pour la colonne 8, interrogez seulement le chef de ménage, sa femme ou toute personne qui réponde sûrement de façon correcte

(2) Pour la colonne 11, interrogez seulement les personnes n'ayant pas pratiqué la pêche auparavant

5.3 Possibilités d'emploi

5.3.1 L'année dernière, jusqu'à quelle distance de votre village êtes-vous allé?

5.3.2 Combien de fois? .....
Pour quelle destination? .....

5.3.3 Pour quelle raison? .....

5.3.4 Quel type de travail pensez-vous pouvoir effectuer en plus de la pêche?

A quel endroit? .....
Revenu ..... ( ) supérieur à celui de la pêche
( ) non supérieur

Pour quelle raison n'avez-vous pas pris ce travail, s'il fournit un revenu supérieur à celui de la pêche?
.....

5.3.5 Connaissez-vous le taux de salaire pratiqué en ville?

( ) oui. Combien? ..... Baht/personne/jour
( ) non

5.3.6 Connaissez-vous la pisciculture?

( ) oui
( ) non
Si oui, de quel type? .....

5.3.7 Souhaiteriez-vous passer de la pêche à la pisciculture?

( ) Si oui, pour quelle raison? .....
( ) Si non, pour quelle raison? .....

6. DONNEES SOCIALES

6.1 Habitation et terre

6.1.1 La maison dans laquelle vous vivez en ce moment, est-elle

( ) la vôtre
( ) celle de vos parents
( ) celle d'un parent
( ) en location

6.1.2 Propriété foncière

( ) propriété complète
( )
( )

6.1.3 Votre terre de culture est-elle une

( ) propriété agricole de l'Etat exempte de baux ..... rai
( ) terre libre de votre père ..... rai
( ) terre libre d'un parent ..... rai
( ) terre louée à bail ..... rai
( ) votre propriété ..... rai
( ) autre ..... rai

6.1.4 Propriété foncière

( ) propriété complète
( )
( )

6.2 Services publics locaux

6.2.1 Utilisation des services publics

N°	Type	Satisfaisants	Non satisfaisants	Ne sait pas	Absents	Remarques
1.	Electricité					
2.	Bâtiments scolaires					
3.	Santé publique					
4.	Sécurité					
5.	Approvisionnement en eau					
6.	Communications					
7.	Animateurs de la collectivité					
8.	Existence de magasins					
9.	Transports					

6.2.2 Quelle est la principale source d'eau potable du ménage?

( ) propriété personnelle
( ) propriété publique, du village
( ) puits personnel
( ) puits public
( ) canal et rivière
( ) pluie
( ) autre

6.2.3 Source d'éclairage du ménage

( ) électricité
( ) lampe à huile
( ) autre

6.3 Communications et sources d'information

6.3.1 Lecture de journaux?

( ) chaque jour
( ) une fois par semaine
( ) plus d'une fois par semaine
( ) rarement

6.3.2 Quelle est la principale source d'information venant de l'extérieur?

( ) journaux
( ) radio
( ) fonctionnaires du Gouvernement
( ) autres
( ) magazines
( ) télévision
( ) voisins

6.3.3 Quel type de nouvelles lisez-vous d'habitude?

( ) politiques
( ) instructives
( ) nouvelles de Bangkok
( ) activités sociales
( ) développement rural et agricole
( ) autre

6.4 Perspectives d'avenir professionnel

6.4.1 Pensez-vous que votre activité de pêcheur sera à l'avenir

( ) meilleure ( ) pire ( ) sans changement

6.4.2 Selon vous, vos enfants devraient-ils choisir la pêche comme activité professionnelle?

( ) oui ( ) non

6.5 Problèmes et domaines où une assistance est nécessaire

6.5.1 Activité de pêche

6.5.1.1 .....

6.5.1.2 .....

6.5.1.3 .....

6.5.1.4 .....

11260

6.5.2 Activités autres que la pêche

6.5.2.1 .....

6.5.2.2 .....

6.5.2.3 .....

6.5.2.4 .....

6.6 Amélioration de la situation professionnelle et sociologique - suggestions

6.6.1 .....

6.6.2 .....

6.6.3 .....

6.6.4 .....